



Compétences 2001

n° 48

24^e année

2-2000

LIRE LES TERRITOIRES
D'ICI ET D'AILLEURS (1)

Éditeur de la Revue G.E.O.
Secrétariat de la FEGEPRO

B. ANDRIES, Av. du Sacré-Cœur, 67/1 - (B) 1090 Bruxelles

Publication effectuée avec l'appui de
l'Administration générale de l'Enseignement et
de la Recherche scientifique, Service général
des Affaires générales, de la Recherche en
Éducation et du Pilotage interréseaux

Compétences 2001

n° 48

24^e année

2-2000

**LIRE LES TERRITOIRES
D'ICI ET D'AILLEURS (1)**

ISRAËL et CÔTE D'IVOIRE

C. Nys
D. Belayew

Fédération des Professeurs de Géographie

Composition du Conseil d'Administration

Président

É. MÉRENNE
rue Côte d'Or, 190 - 4000 Liège

Vice-présidents

J.-M. SCHUMACKER
rue Pire Pierre, 42 - 4820 Dison
M. MEYLEMANS
av. du Castel, 92/11 - 1200 Bruxelles

Secrétaire Général

B. ANDRIES
av. du Sacré-Coeur, 67/1 - 1090 Bruxelles

Trésorier

J. MALBROUCK
av. de Mérode, 119 - 1330 Rixensart

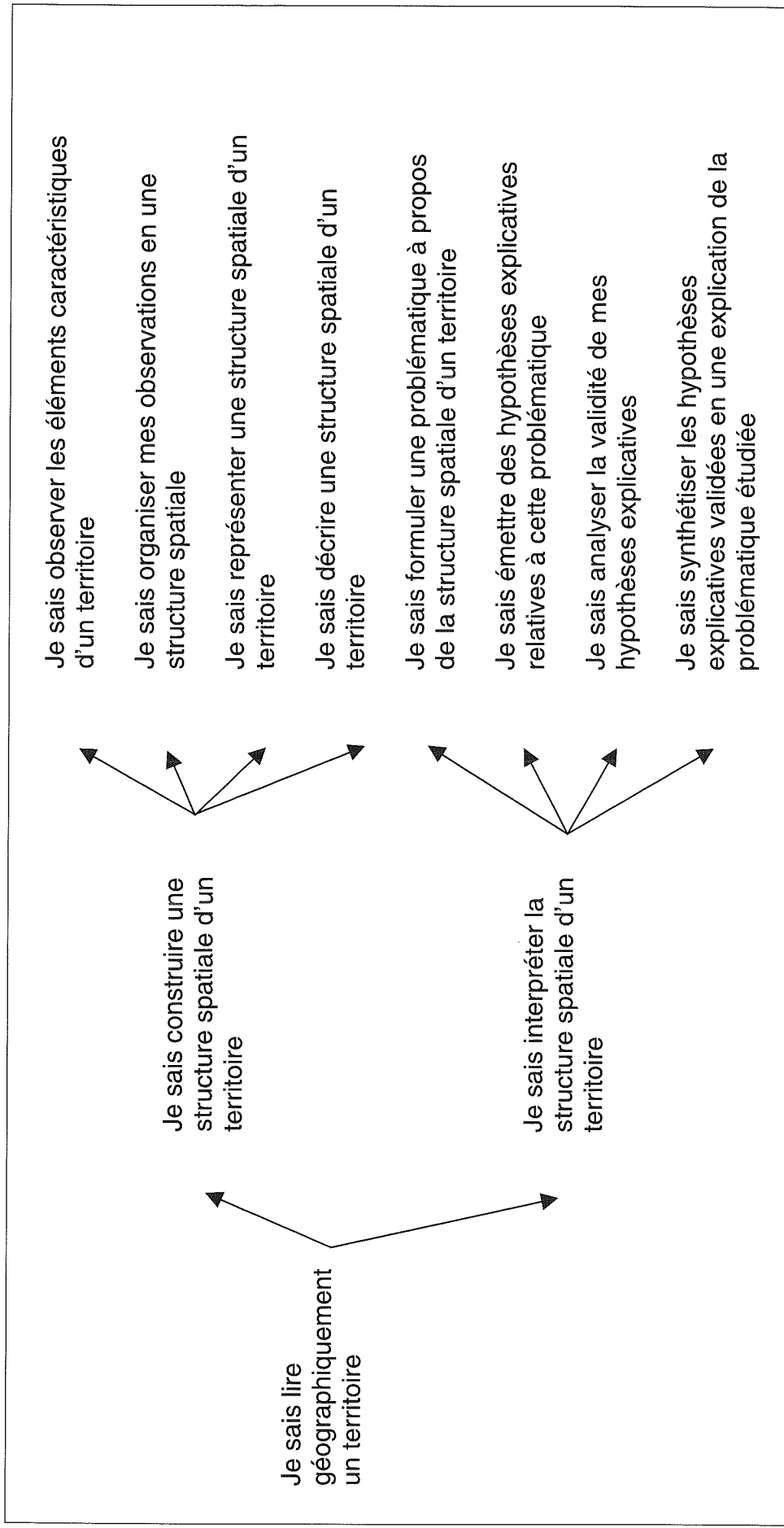
Administrateurs

L. AIDANS, M. BARBÉ, J.-M. BARTHEL, A. BARTHELEMI, D. BELAYEW,
P. BUXANT, P. DALOZE, B. DE VOS, G. DENIES, J. DONNAY, P. GRIDELET,
M. KINARD, J. LAMBION, B. NONNEMAN, C. NYS, J.-P. OURY, J.-P. VANDENBOSCH,
A. VAN WINGHE

Membres délégués des Universités

B. MÉRENNE-SCHOUMAKER, C. VANDERMOTTEN

Des compétences disciplinaires articulées par les grandes étapes du travail du géographe



Publication effectuée avec l'appui
de la Fondation J. A. Sporck
(Université de Liège)

LIRE LES TERRITOIRES D'ICI ET D'AILLEURS

ISRAËL

C. Nys
Professeur de Géographie dans l'enseignement
secondaire supérieur de la Ville de Bruxelles

Remarques préliminaires

- Les * renvoient au vocabulaire à la fin de l'ouvrage.
- Chaque carte schématique est réalisée selon une échelle identique permettant de superposer, le cas échéant, des reproductions (autorisées) sur papier transparent.
- À l'exception des cartes schématiques historiques, les autres cartes schématiques sont présentées avec la légende sur la page de gauche.

Remerciements

Nous remercions très vivement les membres du groupe de travail « Compétences 2001 » de la Fegepro (Michel Barbé, Dimitri Belayew, Guy Denies, Bernadette Mérenne-Schoumaker et Jean-Pierre Vandenbosch) qui ont permis la réalisation de ce travail.

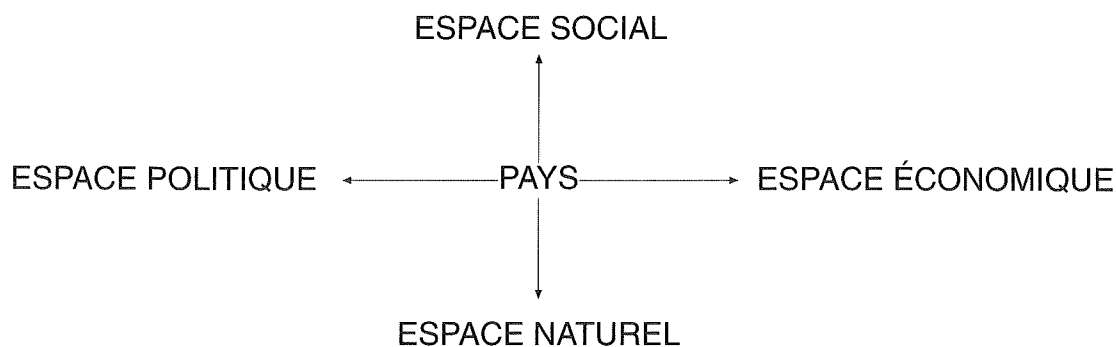
Nous remercions en particulier Dimitri Belayew pour les nombreuses discussions qui ont influencé l'évolution de ce travail.

Nous remercions aussi Bernadette Mérenne-Schoumaker qui a mis à notre disposition l'appui logistique de l'ULg ainsi que Michèle Arnold, Anne-Marie Veithen et Chantal Sarto qui, avec beaucoup de soin, de patience et de gentillesse, nous ont aidé à réaliser le graphisme et la mise en page de ce premier travail de publication. Et enfin, nous remercions Mireille Delvaux pour la relecture du manuscrit et Émile Mérenne pour la relecture finale.

Je sais lire un espace géographique
pour comprendre une problématique

Exemples de mise en œuvre des Compétences Terminales en Géographie

Un pays se situe dans un ESPACE qui est à la fois politique, économique, social et naturel.



L'Espace politique d'Israël : « La paix est-elle possible en Israël ? »

Le mot ISRAËLIEN est immédiatement associé au mot PALESTINIEN.

« deux peuples, une terre »

___ I. Je sais construire la structure spatiale de l'État

Construction de l'espace politique et démographique d'Israël

___ I₁. Je sais observer les éléments caractéristiques de l'État

Document à utiliser : Atlas De Boeck, 9e édition, pl. 72, 1998.

Espace politique : Quoi ? → Où ?

- Placer les méridiens principaux :

35° longitude est, c'est plus à l'est que Bruxelles, il est plus tard.

- Placer les parallèles principaux :

29° latitude nord et 34° latitude nord, c'est plus au sud que Bruxelles, il fait plus chaud, c'est un climat méditerranéen.

- Le nord est en haut de la carte.

Points :



capitale : Jérusalem



pôle urbain : Haïfa, Tel Aviv

Lignes :

frontière d'État : les pays voisins qui ont signé un traité de paix avec Israël sont soulignés

limite des territoires occupés par Israël depuis 1967

fleuve : Jourdain

Surfaces :



mer : Méditerranée, Morte et le golfe d'Aqaba



lac : de Kinneret



territoire national : • Israël : république, démocratie pluraliste, régime parlementaire (Knesseth*)

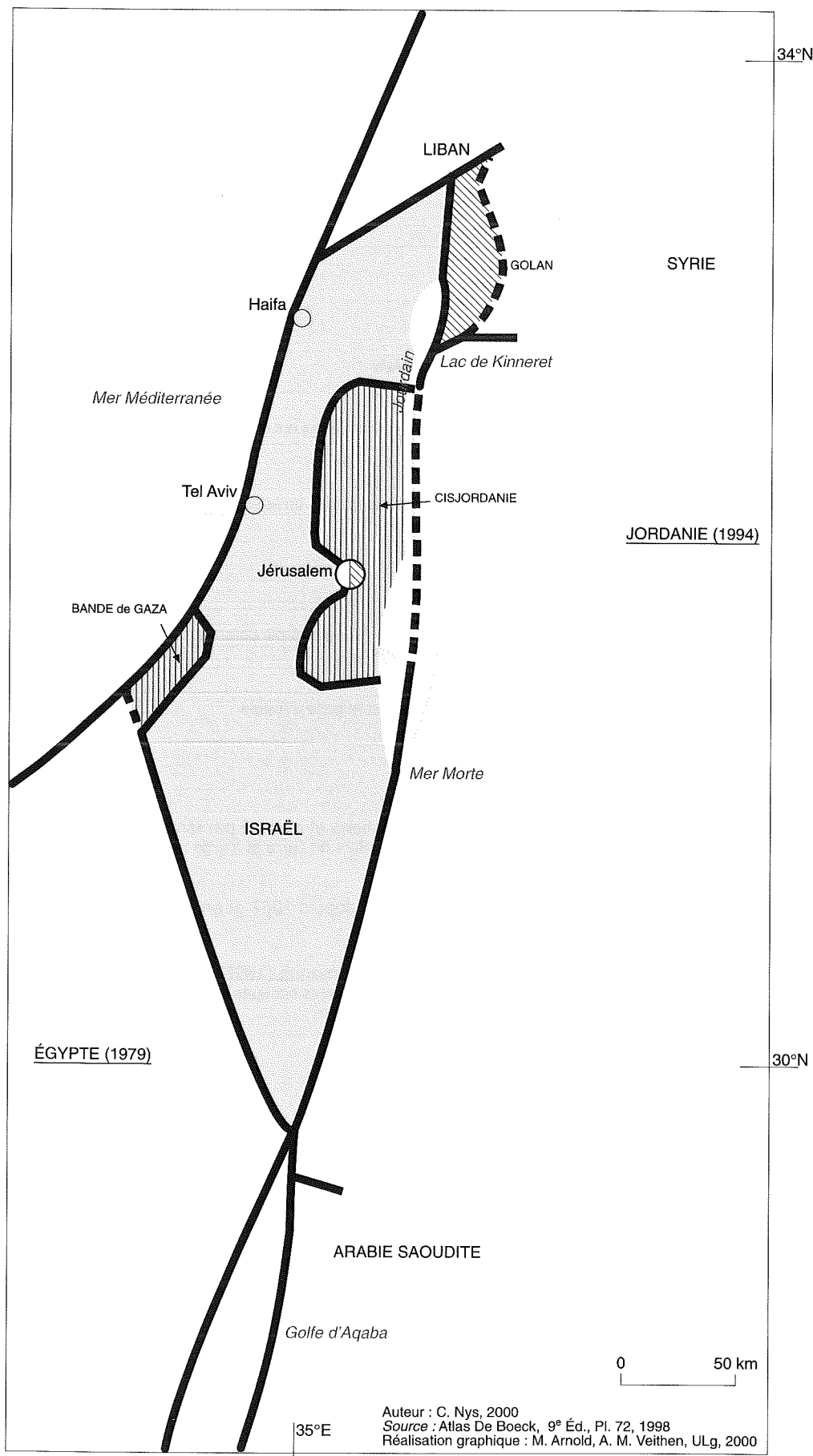


territoire peuplé de Palestiniens et occupé par Israël depuis 1967 : Gaza, Cisjordanie, attention, 60% de Gaza et 4% de la Cisjordanie sont sous l'Autorité palestinienne





territoire occupé par Israël depuis 1967 et annexé en 1981 : Jérusalem-Est et Golan

I₂. Je sais représenter la structure spatiale de l'État : espace politique d'Israël





Points :

 capitale : Jérusalem


 pôle urbain : Haïfa, Tel Aviv

Lignes :


 frontière d'État : les pays voisins qui ont signé un traité de paix avec Israël sont soulignés


 limite des territoires occupés par Israël depuis 1967


fleuve : Jourdain


 corridor : 1^{re} route « sûre » (sous contrôle palestinien) entre Gaza et Hébron (1999)


Surfaces :

 mer : Méditerranée, Morte et le golfe d'Aqaba

 lac : de Kinneret

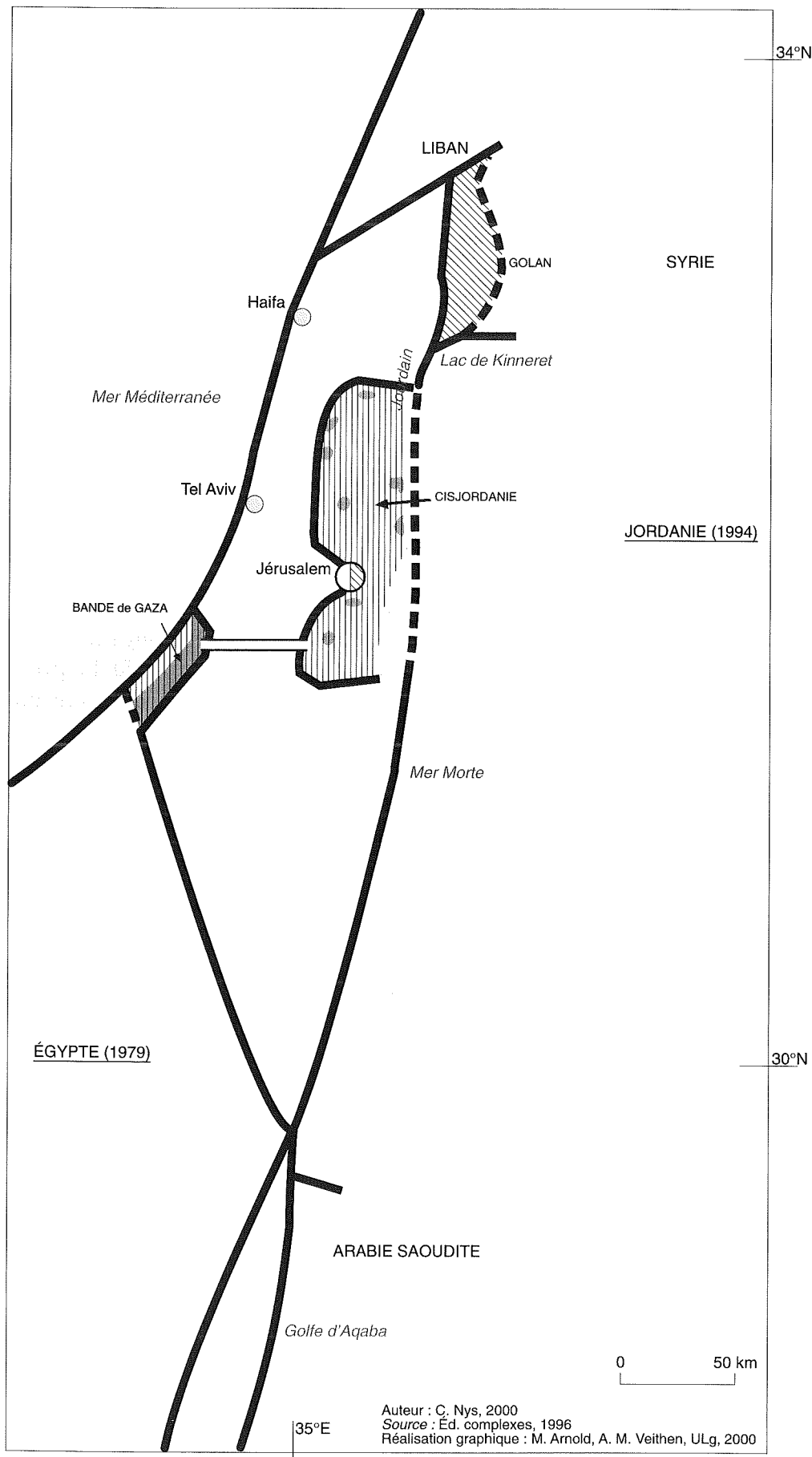
 territoire peuplé de Palestiens et occupé par Israël depuis 1967 : Gaza, Cisjordanie, attention, 60% de Gaza et 4% de la Cisjordanie sont sous l'Autorité palestinienne

 territoire occupé par Israël depuis 1967 et annexé en 1981 : Jérusalem-Est et Golan

 territoire sous Autorité palestinienne (1995) :
8 % de la surface totale des territoires occupés
55 % de la population palestinienne

Territoires sous l'Autorité palestinienne

Quoi ? → Où ?



Description de la structure spatiale politique d'Israël

Sur la carte, on constate :

- Il y a un État israélien (20 600 km²).
- Il n'y a pas d'État palestinien reconnu.
- Il y a des frontières externes et des frontières internes à l'État israélien.
- Jérusalem se trouve à cheval sur une frontière interne et entièrement aux mains d'Israël.
- Israël est toujours dans ses frontières depuis 1948 qui ne sont pas celles du plan de partage de l'ONU.
- Israël a signé un traité de paix avec :
 - l'Égypte ;
 - les Palestiniens ;
 - la Jordanie.
- Israël occupe toujours :
 - 100 % du Golan ;
 - 95 % de la Cisjordanie ;
 - 40 % de Gaza (pour 5 000 colons juifs).
- Il n'y a toujours pas d'État palestinien mais les Palestiniens ont droit à l'Autonomie sur une partie de Gaza et la ville de Jéricho en Cisjordanie. Le président des Palestiniens est élu au suffrage universel ainsi qu'un parlement palestinien.
- En Israël, Benyamin Netanyahou (Likoud*-1996-1999) a fortement remis en cause les accords avec les Palestiniens; Ehoud Barak a promis de relancer le processus de paix. Dans ce but, il a nommé Nawaf Massalha, un Arabe de nationalité israélienne au poste de vice-ministre des Affaires étrangères. C'est le poste le plus important auquel a accédé, à ce jour, un membre de la communauté arabe en Israël. Mais coincé entre les colons juifs, les terroristes palestiniens et l'opinion publique israélienne divisée, Ehoud Barak se révèle incapable de faire face au conflit actuel. Ce 28 novembre 2000, il vient d'accepter de nouvelles élections anticipées pour mars 2001.
- Depuis 1994, les territoires occupés (5 258 km²) sont divisés en 3 zones où habitent 2 millions de Palestiniens.

Zone A

- 5 % de la Cisjordanie.
- 60 % de Gaza sont sous l'Autorité palestinienne. Autrement dit, les Palestiniens ont le droit de s'occuper de leurs propres affaires dans certaines villes et villages. Ils peuvent choisir leurs représentants mais leurs pouvoirs sont limités. Car, si les Palestiniens ont leur propre police, peuvent voter certai-

I₃. Je sais décrire la structure spatiale de l'État

nes lois et diriger leurs écoles..., ils dépendent encore de la bonne volonté d'Israël dans une série de domaines.

Ainsi, les Palestiniens ont construit un port et un aéroport, mais ne peuvent pas les utiliser. L'eau leur arrive au compte-gouttes et la circulation des personnes est limitée et contrôlée par les Israéliens (un habitant de Gaza ne peut pas se rendre librement à Jérusalem et en Cisjordanie). De plus, Israël continue de confisquer des terres palestiniennes pour protéger les colonies juives. Un million de Palestiniens vivent dans la zone A.

Zone B

- 25 % de la Cisjordanie est en « zone mixte ». Il y a 150 enclaves israéliennes « à protéger » et donc aucune intervention de la police palestinienne n'est autorisée sans « l'assistance » israélienne.

Zone C

- 70 % de la Cisjordanie est sous contrôle exclusif d'Israël.

Pour l'ensemble des territoires occupés, l'Autorité palestinienne n'a de compétence que sur 8 % des terres ($\pm 420 \text{ km}^2$) mais sur 55 % de la population ($\pm 1,1$ million d'hab.) Ce sont donc des territoires qui connaissent une densité de population très élevée ($\pm 2 500 \text{ hab. / km}^2$).



Israël se trouve au carrefour de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Géographiquement, il appartient au continent asiatique; sa frontière occidentale est la Méditerranée; au nord, il jouxte le Liban et la Syrie; à l'est, la Jordanie et au sud, la Mer Rouge et l'Égypte.

Les Israéliens

Il est particulièrement intéressant de faire observer aux élèves la manière dont l'ambassade d'Israël traite les chiffres et ceci en comparant avec les tableaux de la World Bank. Visiblement, les territoires occupés sont inclus dans le calcul de la superficie d'Israël mais pas la population palestinienne de ces territoires (les colons juifs en territoires occupés constituent peut-être les 400 000 habitants de différence en 1998 !).

- 5,5 millions d'hab. selon la World Bank;
5,9 millions d'hab. selon l'Ambassade israélienne.
- 20 600 km² selon la World Bank;
27 817 km² selon l'Ambassade.
- 91 % de la population vit en ville.
- 80 % de la population israélienne est juive et 20 % sont des Arabes israéliens.
Ainsi, tous les Israéliens ne sont pas des Juifs et tous les Juifs ne sont pas israéliens.
- La population juive vivant en Israël n'est pas homogène puisqu'elle est issue de 104 pays différents. C'est pourquoi, il a fallu reconstituer la langue ancienne commune : l'hébreu.
- En effet, les Juifs, en exil depuis des millénaires, se sont installés partout dans le Monde, surtout en Afrique du Nord (Juifs séfarades*) et en Europe de l'Est (Juifs ashkénazes*) où ils furent victimes d'un inlassable antisémitisme*, singulièrement en Europe de l'Est.
2 000 ans d'errance, 2 000 ans de pogroms*, 2 000 ans de souffrances et d'humiliations, 2 000 ans sans droit et, pendant la Seconde Guerre mondiale, le terrible génocide perpétré par l'Allemagne nazie a fait 6 millions de victimes dans l'indifférence du reste du Monde.
Après cette guerre, beaucoup de Juifs survivants s'installèrent en Israël, terre promise, pour y trouver enfin la paix et le droit à l'existence.
D'autres s'installèrent aux États-Unis pour y renforcer la communauté juive américaine forte aujourd'hui de 6 millions de citoyens très actifs dans la vie politique des États-Unis et surtout électeurs du Parti Démocrate. Ils constituent un puissant lobby* dans la vie politique internationale américaine et financent de nombreux projets en Israël.
En 1982, suite à une très grave famine en Éthiopie, 500 000 Éthiopiens d'origine juive (Falachas*) sont amenés en Israël.
Depuis 1991, une nouvelle immigration d'origine russe d'environ un million de personnes en une dizaine d'années pose des problèmes d'intégration importants.
- La société israélienne est divisée religieusement entre les Juifs pratiquants ultra-orthodoxes (dont les Harédims*) qui constituent 20 % de la population mais dont l'influence politique est très grande (le parti religieux séfarade Shas) et les Juifs laïcs défenseurs d'une société pluraliste et démocratique.
- L'État israélien est un État démocratique dans lequel les 2 partis politiques principaux s'affrontent : le parti de droite appelé le « Likoud »* et le « Parti Travailleuse » de gauche. Le caractère démocratique de l'État israélien permet aux différentes opinions de s'ex-

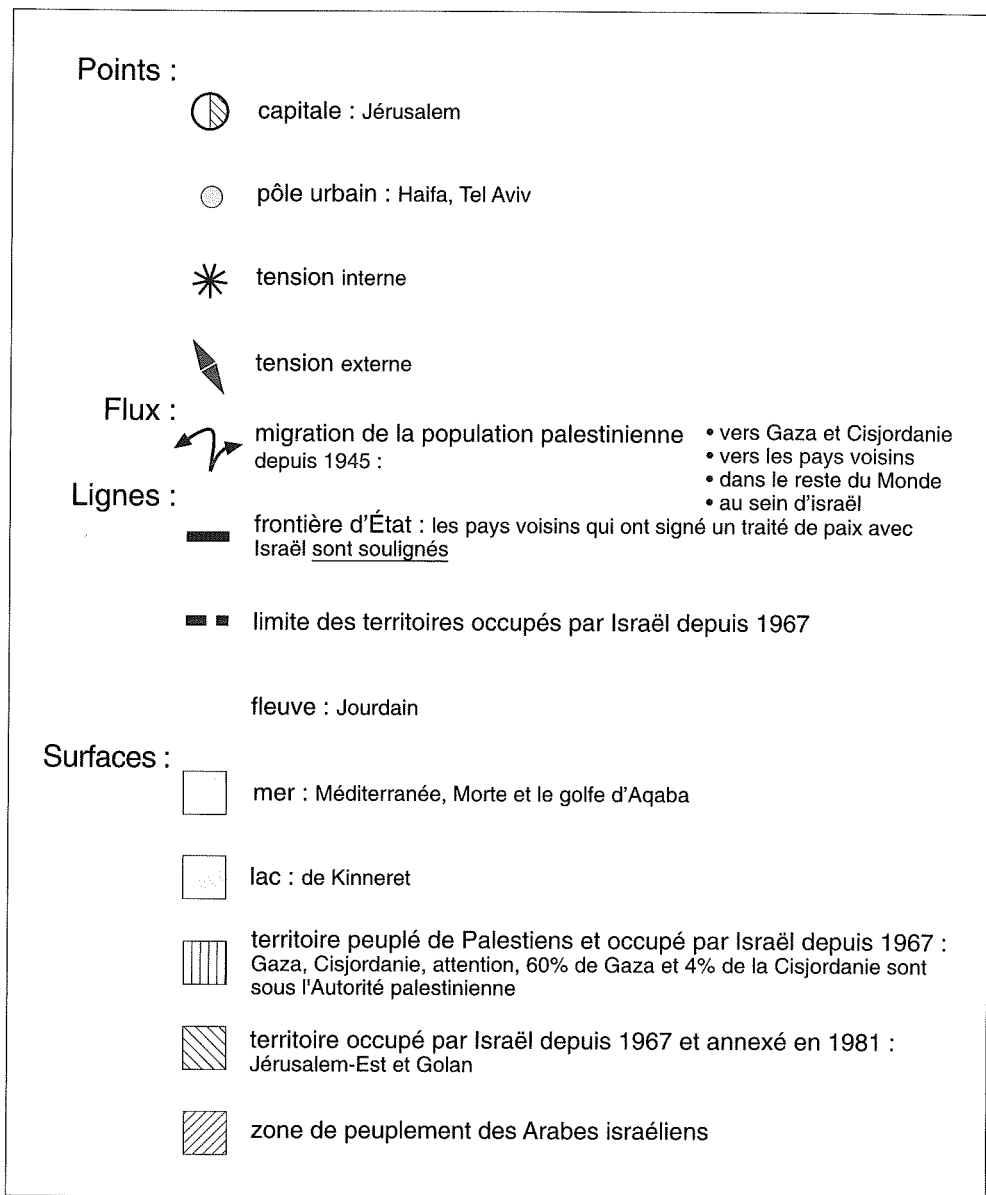
primer. Il permet aussi de dénoncer les abus de certains colons juifs et de l'armée israélienne qui doivent tenir compte de l'opinion publique israélienne et internationale.

- Face au problème palestinien, la société israélienne est divisée entre « les Colombes » qui désirent la négociation estimant que les territoires occupés ne leur appartiennent pas et les « Faucons » qui proclament que la terre sainte leur appartient dans son entièreté et que les Palestiniens ont plusieurs pays arabes où ils peuvent s'installer. Ils construisent des colonies dans les territoires occupés pour affirmer leur droit à la propriété de la terre. La présence de ces colons juifs exige la protection de l'armée israélienne et rend plus difficile les négociations avec les Palestiniens (le maintien des colonies juives est ressenti comme un affront. En effet, les 4 000 colons juifs de Gaza disposent de 35 % des terres).

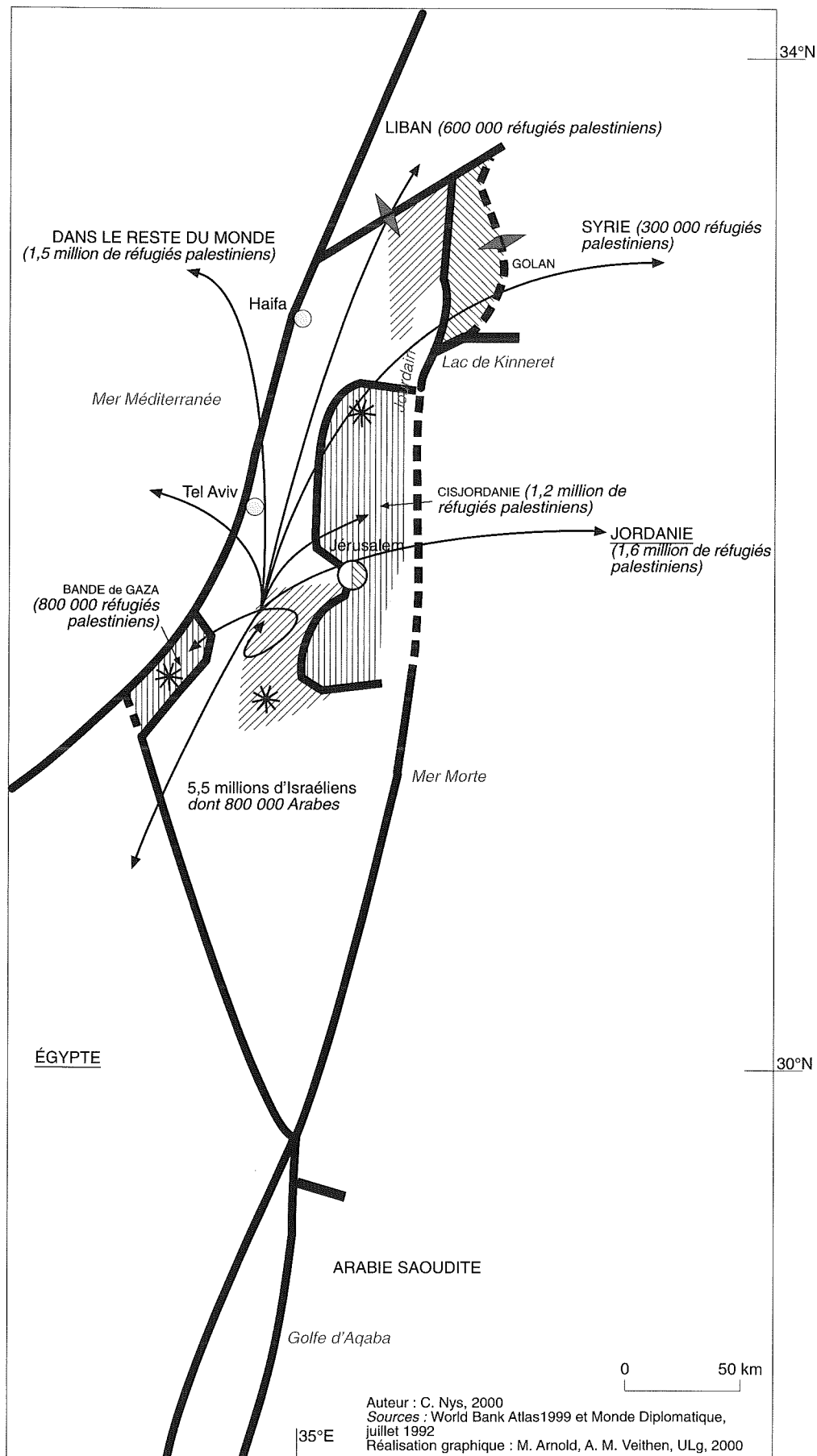
— Les Palestiniens

- Il y a d'énormes difficultés à obtenir des chiffres vu l'absence d'État palestinien et la dispersion du peuple palestinien dans le Monde. Dans les territoires occupés, il n'y a plus eu de recensement depuis 1967 ! Les chiffres disponibles sont des estimations fournies par la West Bank Data Project (organisme financé par les Fondations Ford et Rockefeller).
- La population palestinienne est estimée à 6 millions de personnes.
- ± 800 000 Palestiniens sont restés en Israël après 1948 et sont devenus citoyens israéliens. Ils ont le droit de vote mais ils ne peuvent pas faire le service militaire. Or c'est une condition indispensable pour obtenir du travail. Le revenu moyen d'un ménage israélien arabe est égal à 40 % de celui d'un ménage juif.
30 % des Arabes vivent sous le seuil de pauvreté contre 16 % des Juifs.
- Environ 2,5 millions de Palestiniens ont trouvé refuge dans les pays arabes voisins d'Israël. Ils n'y ont pas toujours été bien accueillis, obligés de vivre pendant des années dans des camps de réfugiés, sans droit et victimes d'actes de répression. On ne peut pas parler d'une véritable solidarité des peuples arabes vis-à-vis du peuple palestinien.
- Les plus mal lotis d'entre eux sont ceux qui s'installèrent en Cisjordanie et à Gaza devenus « territoires occupés » par Israël en 1967.
± 2 millions de Palestiniens vivent dans ces territoires occupés dont 55 % sont placés sous l'Autorité palestinienne. Ils peuvent voter pour le parlement palestinien mais les 45 % restants vivent sous le contrôle d'Israël et n'ont aucun pouvoir vis-à-vis de l'autorité israélienne qui les dirige. Ils sont sans statut politique.
- Le reste vit en exil dans le monde entier. Ils ne peuvent pas obtenir le statut de réfugié politique puisque pour l'obtenir il faut être « hors des frontières du pays »

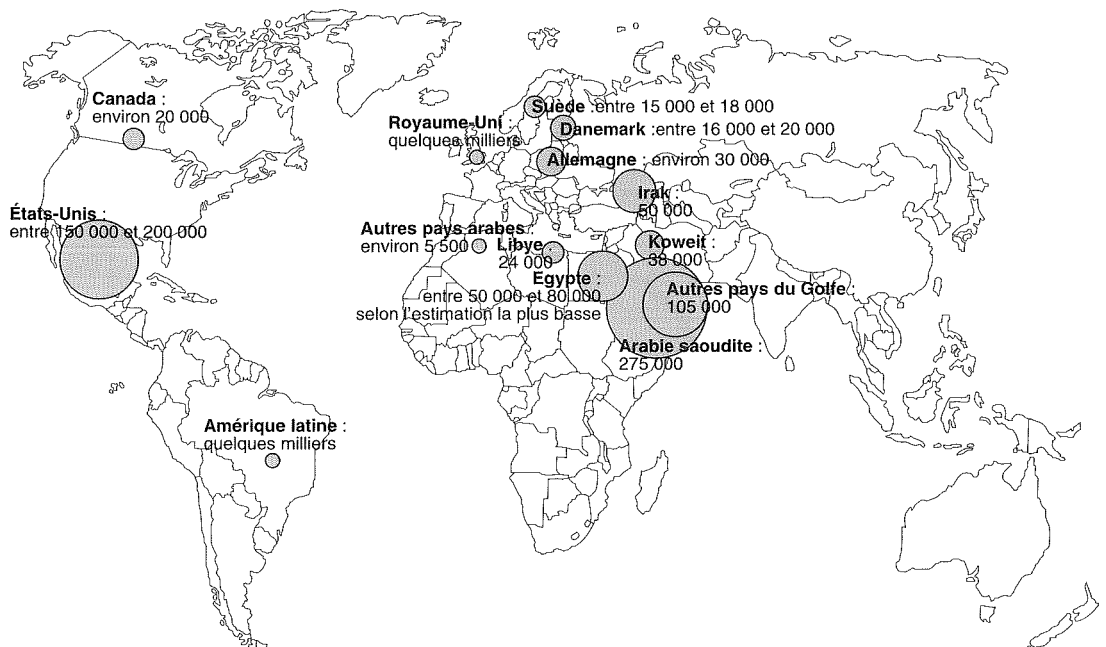
Sources : Qu'est-ce donc un Israélien ?, *Le Soir*, 29 avril 1998. - Incontournables hommes en noir..., *Le Soir*, 23 avril 1998. - Le complot des hommes en noir, *Le Vif/L'Express*, 26 février 1999. - Colons juifs au milieu de nulle part, *Le Soir*, 24 novembre 2000. - Une déchirante révision pour le monde arabe, *Le Soir*, 11-12 septembre 1993. - Tous les Israéliens sont égaux, mais les Arabes moins que les autres, *Le Soir*, 29 avril 1998. - 6 millions de déracinés dont 2,6 millions de réfugiés, *Le Monde Diplomatique*, juillet 1992.



Les Israéliens et les Palestiniens



 La diaspora palestinienne dans le Monde



À l'exception de la Cisjordanie et de Gaza, du Liban, de la Syrie et de la Jordanie.

II. Je sais interpréter la structure spatiale de l'État

Interprétation de la structure spatiale politique d'Israël

___ II₁. Je sais formuler une problématique à propos de la structure spatiale de l'État

- Pourquoi y-a-t-il des frontières internes ? Que représentent-elles ? Et depuis quand ?
- Quel est l'enjeu de Jérusalem ?
- Pourquoi les territoires occupés sont-ils situés là et pas ailleurs ?
- Quel est le statut de la population palestinienne ? Avec quelles conséquences ?

___ II₂. Je sais émettre des hypothèses explicatives relatives à cette problématique

Les Israéliens occupent depuis 1967 les territoires « destinés » par l'ONU aux Palestiniens. La restitution de ces territoires pose d'énormes problèmes pour diverses raisons :

- des raisons historiques;
- des raisons économiques;
- des raisons religieuses;
- des raisons de propriété.

Dix ans de « Processus de Paix »

1991

- 17 janvier-3 mars. Guerre du Golfe.
- 30 octobre. Ouverture de la conférence de paix de Madrid.

1993

- 9-10 septembre. Reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine).
- 13 septembre. Signature à Washington, de la Déclaration de principes sur l'Autonomie palestinienne, négociée durant l'été à Oslo.

1994

- 25 février. Massacre de vingt-neuf Palestiniens par le colon Baruch Goldstein à Hébron.
- 29 février. Israël et l'OLP concluent un accord sur leurs relations économiques.
- 26 octobre. Signature du traité de paix entre la Jordanie et Israël.

1995

- Janvier-juillet. Série d'attentats revendiqués par le Jihad et le Hamas. Arrestation de sympathisants du Hamas. Israël impose le « bouclage » total de Gaza et de la Cisjordanie.
- 4 novembre. Assassinat d'Itzhak Rabin par l'étudiant d'extrême droite Ygal Amir. M. Shimon Pérès, ministre des Affaires étrangères, assume l'intérim de premier ministre.

1996

- 20 janvier. M. Arafat et les candidats du Fatah remportent les élections dans les territoires autonomes de Cisjordanie et Gaza.
- Avril. Israël bombarde massivement le Liban. Massacre de Cana.
- 5 mai. Ouverture formelle des négociations sur le statut final des territoires occupés.
- 29 mai. Victoire électorale de la coalition de droite et d'extrême droite emmenée par M. Benyamin Nétanyahou.
- 27 septembre. L'ouverture, à Jérusalem, d'un tunnel en contrebas de l'esplanade des Mosquées provoque des violences graves (76 morts).

1998

- 23 octobre. Accord de Wye Plantation. Israël s'engage à se retirer dans les trois mois de 13 % supplémentaires de la Cisjordanie, à ouvrir un « passage sûr » entre celle-ci et la bande de Gaza et à libérer 700 prisonniers palestiniens, en échange d'un engagement de l'Autorité palestinienne à réprimer plus fortement les mouvements terroristes, avec l'aide de la CIA.

1999

- 17 mai. Le candidat travailliste Ehoud Barak l'emporte largement sur le chef du Likoud.
- 4 septembre. Accords de Charm el-Cheikh (Egypte) entre MM. Arafat et Barak.
- 15 décembre. Reprise, à Washington, des négociations israélo-syriennes.

2000

- 26 mars. À Genève, l'échec du sommet entre le président américain Clinton et son homologue syrien Hafez Al Assad sonne le glas des espoirs de paix entre Israël et la Syrie.
- 11 au 25 juillet. Sommet de « Camp David II », qui s'achève sans accord.
- 28 septembre. Visite d'Ariel Sharon, chef de la droite israélienne, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem. De violents affrontements gagnent vite la Cisjordanie et la bande de Gaza. En trois semaines, ils feront 135 morts, dont 127 Palestiniens.

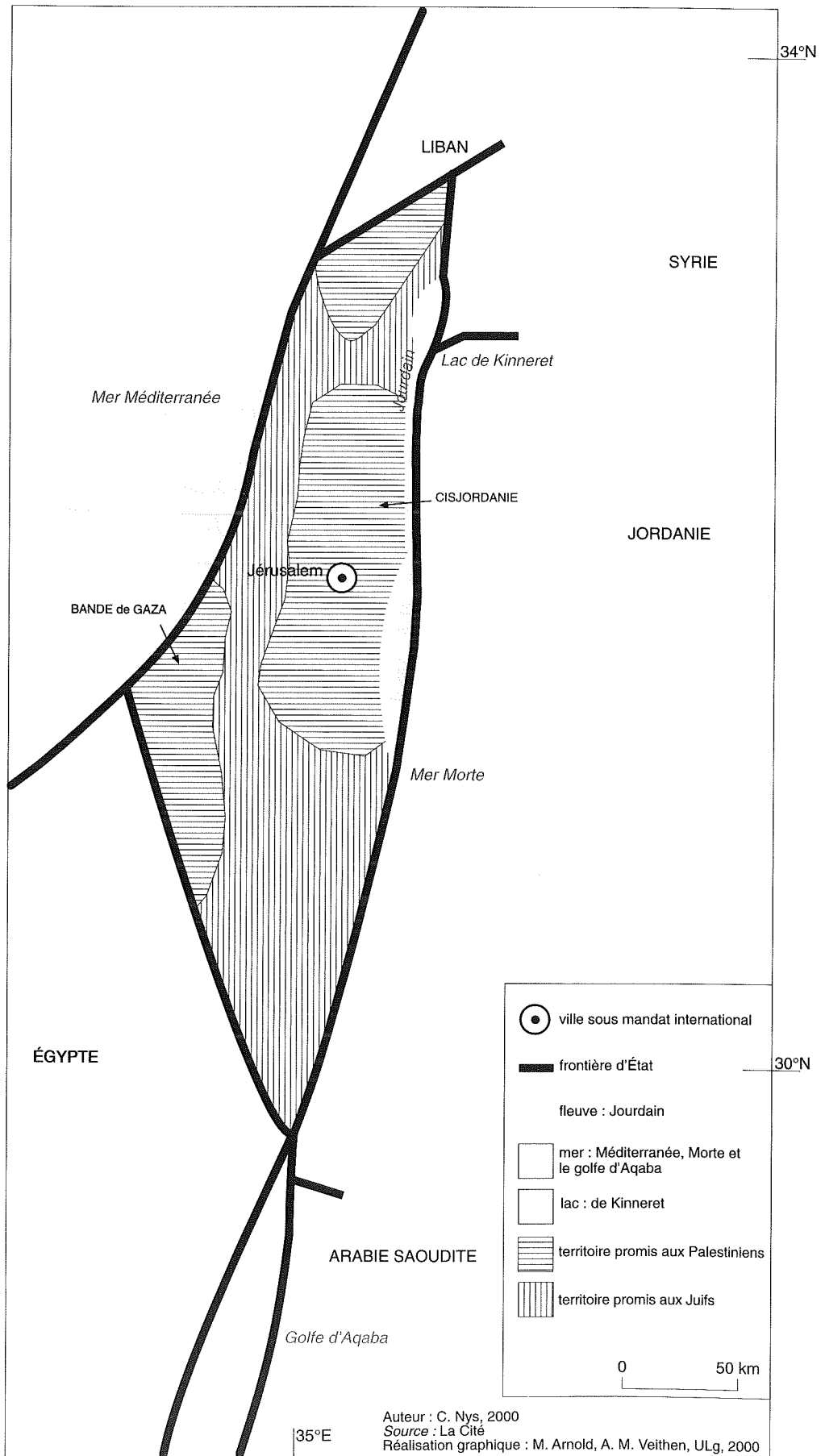
II₃. Je vais chercher l'information pour tenter de valider ces hypothèses

• Pour des raisons historiques

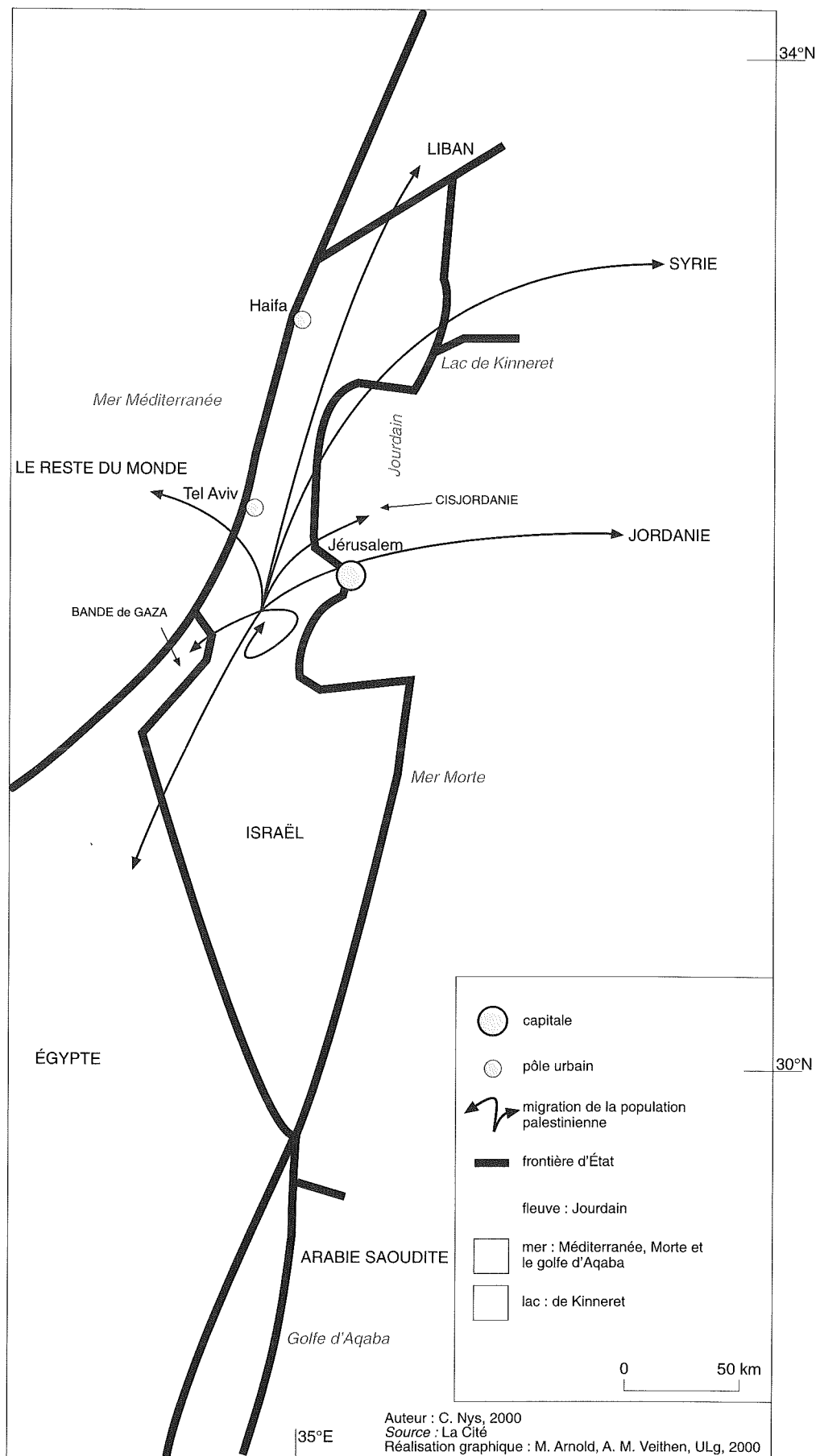
Notes destinées au professeur :

- 1010 avant J.C. Le Roi David fait de Jérusalem la capitale de son royaume. Un siècle plus tôt, les Philistins « peuples de la mer », originaires de la Mer Egée, envahissent la zone côtière de Gaza. Ils laissent leur nom à la Palestine.
- 63 avant J.C. Début de la domination romaine en Palestine.
- l'an zéro. Début de l'ère chrétienne.
- 70 après J.C. Destruction du temple de Jérusalem par les Romains (dont il ne reste que le mur des lamentations). C'est le début de la diaspora* juive.
- 1516. Conquête de la Palestine par les Turcs.
- 1897. Fondation du sionisme* par le journaliste hongrois Théodore Herzl. Les pionniers commencent à s'installer sur les terres achetées par la communauté juive mondiale.
- 1917. Les Britanniques s'emparent de Jérusalem et forcent les Turcs à capituler. En échange de leur aide respective, Lord Balfour promet la même terre aux 2 peuples : Juif et Palestinien (Déclaration de Lord Balfour).
- 1940-45. Deuxième guerre mondiale : 6 millions de Juifs sont exterminés par les Nazis.
- 1945. Après la Shoah*, l'ONU vote la résolution 181 qui prévoit la fin du mandat britannique sur la Palestine (entre les 2 guerres, les Anglais exerçaient un protectorat sur la Palestine) et le partage de la région entre un État juif et un État palestinien avec une tutelle internationale pour Jérusalem. Les Juifs acceptent le plan mais les Palestiniens le refusent, criant à l'injustice : plus de 55 % des terres sont données aux Juifs qui ne représentent qu'un tiers de la population et ne possèdent que 8 % des terres (voir le plan de Partage de l'ONU).
- 1948. Proclamation de l'indépendance d'Israël. Pour les Palestiniens c'est le début de l'exode, des expulsions et des destructions de villages. Israël s'installe en occupant une partie du territoire promis aux Palestiniens.
- 1967. La guerre des 6 jours : Israël se sent menacé par les pays arabes voisins et attaque. En une semaine, son armée écrase les forces arabes égyptiennes, jordaniennes et syriennes. Israël s'empare de Gaza, de la Cisjordanie, du Sinaï et du plateau du Golan. En 6 jours, Israël quadruple son territoire. L'ONU réclame le retrait israélien des territoires occupés (résolution 242).
- 1969. Deux ans après la guerre des 6 jours, Yasser Arafat fonde l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Cette organisation ne voit que le terrorisme comme solution pour rappeler l'existence du peuple palestinien à la Communauté internationale.
- 1973. Guerre du Kippour : l'Égypte et la Syrie surprennent Israël et récupèrent une partie du Sinaï qu'Israël avait envahi lors de la guerre des 6 jours.
- 1974. L'OLP est reconnu par l'ONU comme unique représentant du peuple palestinien. A ce titre, l'OLP obtient un statut d'observateur permanent à l'ONU (les Palestiniens ne peuvent toujours pas être membres de l'ONU puisqu'ils n'ont pas d'État palestinien !).
- 1979. Accords de Camp David : Israël et l'Égypte signent un traité de paix. Israël s'engage à évacuer le Sinaï. Cet accord ne concerne pas les autres territoires occupés.
- 1981. Conformément aux accords de paix israélo-égyptiens, Israël évacue le Sinaï.
- 1982. Pour des raisons de sécurité au Nord du pays, Israël envahit le Liban.
- 1985. Israël se retire du Liban sauf une bande frontalière de 10 km qu'Israël n'évacuera qu'en l'an 2000.
- 1987. Après 20 ans de présence israélienne dans les territoires occupés, la jeunesse palestinienne se révolte : c'est le début de l'Intifada*.
60 % des Palestiniens ont moins de 20 ans et n'ont jamais connu rien d'autre que l'occupation militaire par Israël, sans réel espoir d'avenir.
- 1993. Après 6 années d'Intifada, un traité de paix entre Israël et les Palestiniens est signé. L'OLP reconnaît officiellement l'existence d'Israël et Israël accorde l'autonomie palestinienne pour 2 territoires : la bande de Gaza et Jéricho en Cisjordanie (soit pour moins de la moitié des habitants des territoires occupés).
- 1994. 5 ans après l'Égypte, 1 an après les Palestiniens, la Jordanie signe à son tour un traité de paix avec Israël (Accords de paix Israël-Jordanie).
- 1996. Premières élections palestiniennes à suffrage universel. Yasser Arafat est élu démocratiquement Président du peuple palestinien. Un parlement palestinien est mis en place. Mais il n'y a toujours pas d'État « Palestine », juste quelques territoires sur lesquels l'Autorité palestinienne peut s'exercer.
- 2000. Depuis 4 ans, le processus de paix n'avance pas. Les Palestiniens attendent toujours... de plus en plus excédés et humiliés. En septembre 2000, la visite d'Ariel Sharon (un leader du Likoud) sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem a mis le feu aux poudres.

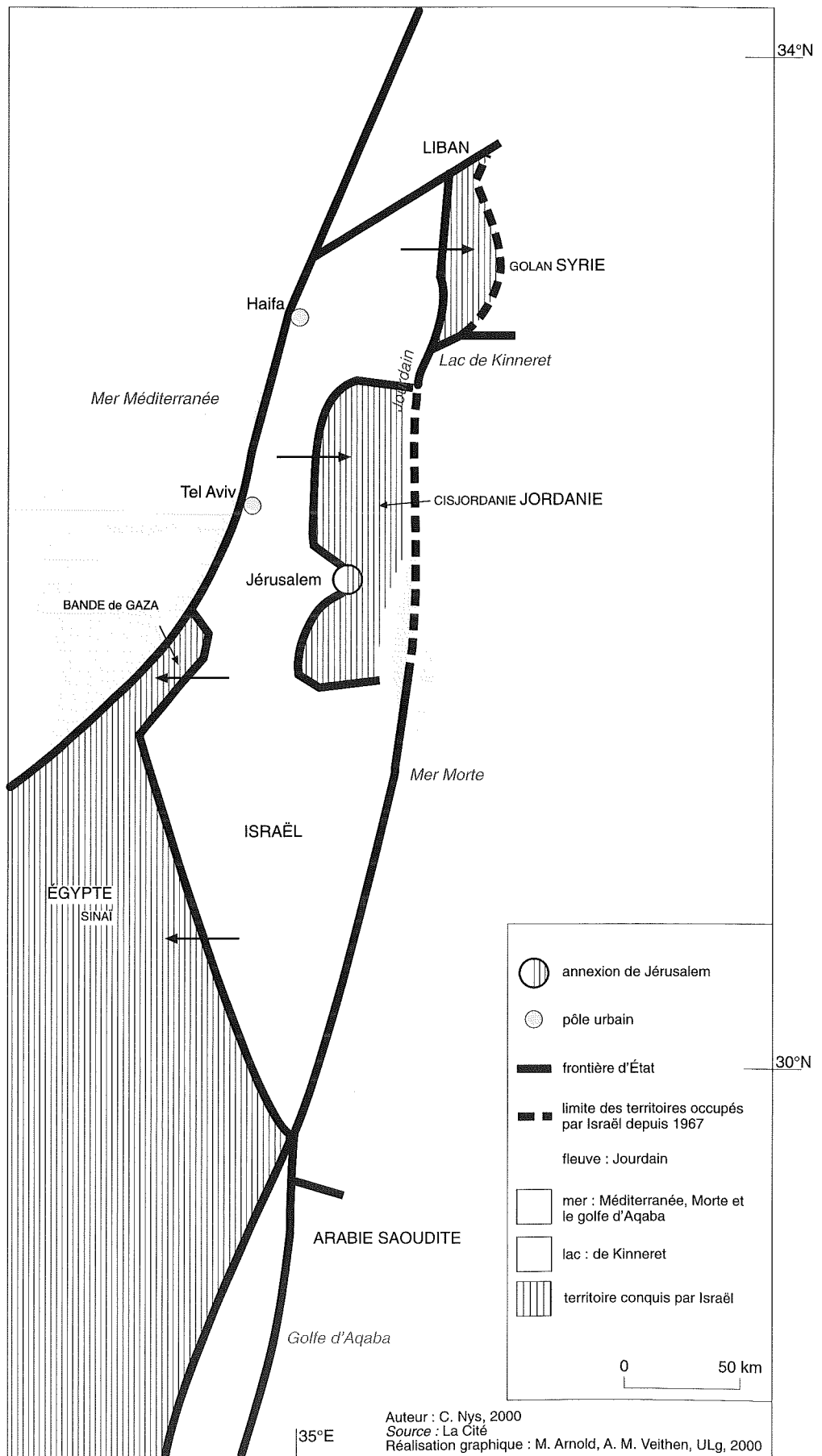
Plan de partage proposé par l'ONU



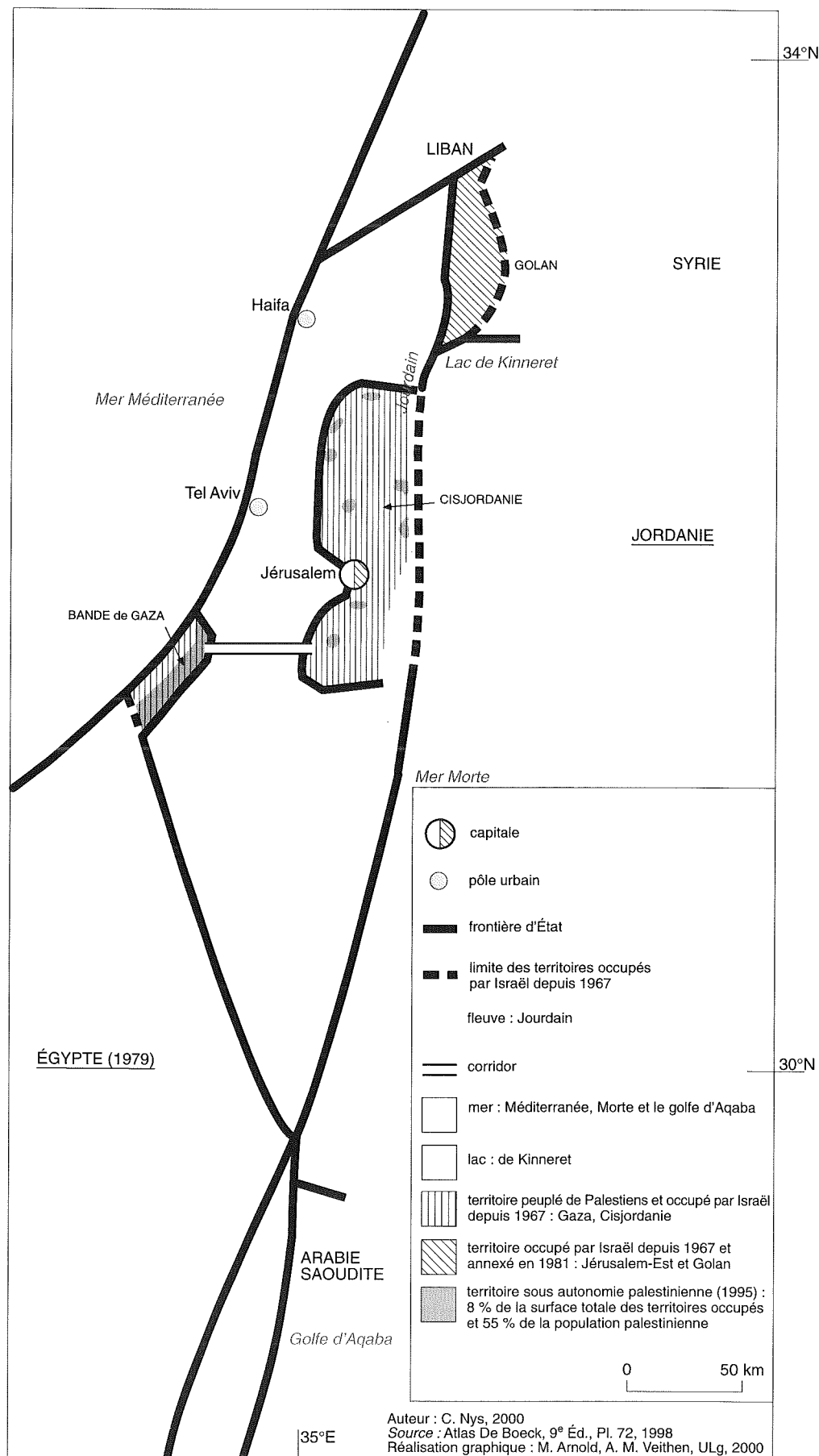
Indépendance de l'État israélien



La guerre des 6 jours



La situation actuelle



Notes pour le professeur :

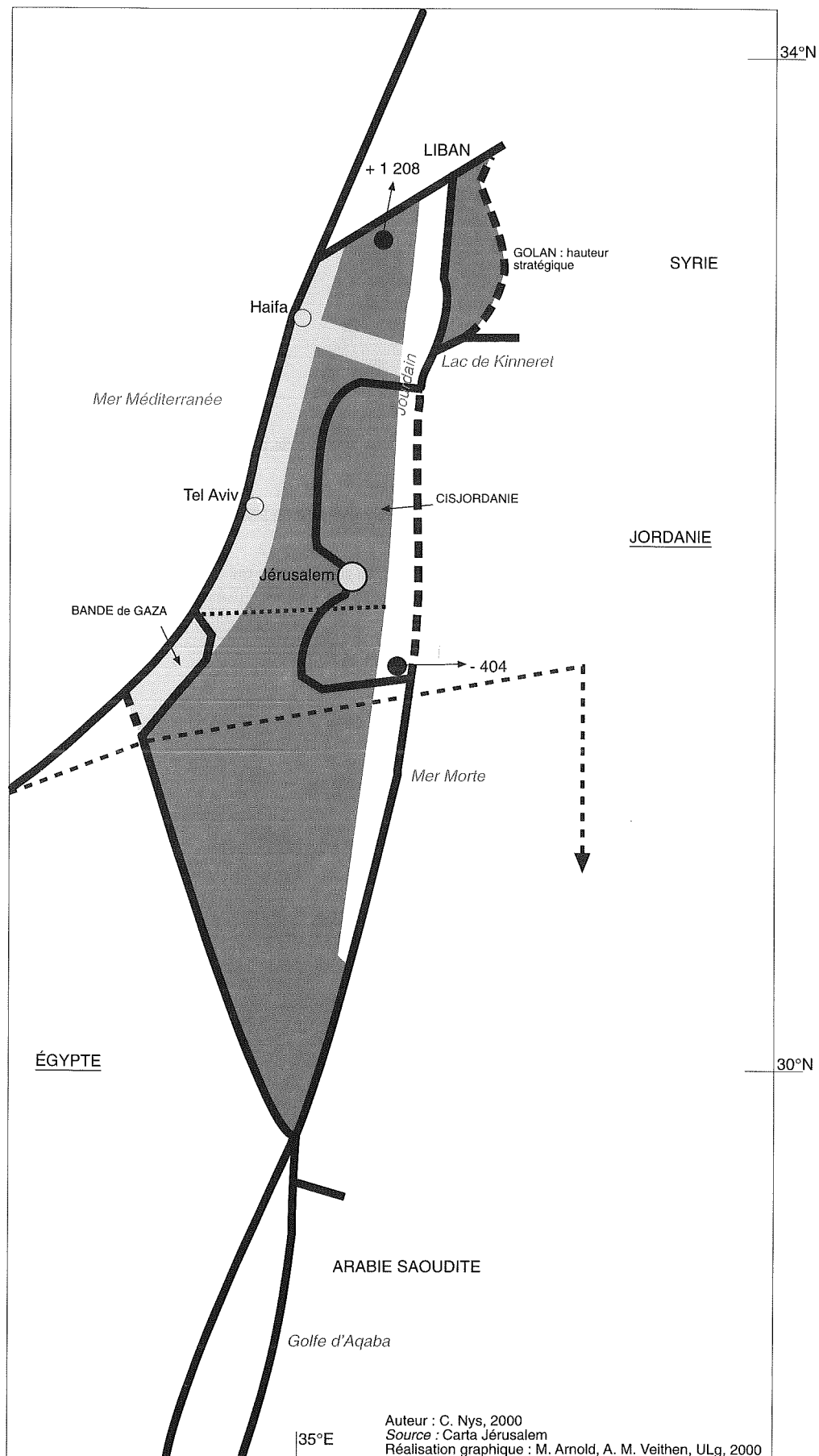
- Le climat est méditerranéen, sec en été (au moment où les plantes ont besoin d'eau) et pourtant Israël est un pays agricole.
L'agriculture occupe 4 % de la population active et rapporte 9 % du PNB.
Les rendements agricoles sont excellents (fleurs, légumes, cultures vivrières ou d'exportation d'agrumes, petit élevage).
- Il y a peu de plaines en Israël (20 % de la superficie cultivable) et beaucoup de déserts.
- La Cisjordanie fait partie d'une chaîne montagneuse pourvue de nappes aquifères.
- Gaza est une plaine côtière quasi désertique.
- Il existe un système d'irrigation national avec une artère centrale appelée « Conduite Nationale d'eau » qui alimente le pays.
Il y a de gros problèmes d'approvisionnement en eau :
 - Israël puise plus de 30 % de ses besoins en eau à l'extérieur de ses frontières de 1947 (en Jordanie, Syrie et Sud du Liban), les seules frontières internationalement reconnues. Or, 47 % des terres (206 000 ha sur 438 000 ha) sont irriguées.
 - Toutes les réserves en eau sont propriété de l'État israélien.
 - Les ressources annuelles renouvelables en eau (le Jourdain et le lac de Kinneret (Tibériade)) sont de 1,6 milliard de m³ dont 75 % pour l'agriculture et 25 % pour les besoins urbains et industriels.
- Le territoire israélien est un territoire produit par les hommes grâce à des techniques d'exploitation très particulières : les Kibboutz* et les Moshavim*.
- Israël se réserve la quasi-totalité des plaines et vallées. La propriété du sol est collective. Les terres appartiennent au « Fond National Juif » et sont exploitées soit par des Kibboutz soit par des Moshavim. La commercialisation des produits est nationale (Agriexco pour les avocats, Citrus Marketing Board pour les agrumes...).
- Les paysans palestiniens dans les territoires occupés (24 % de la population active, 27 % du PNB) ne peuvent pas irriguer leurs terres car la conduite nationale d'eau ne les alimente pas et toutes les ressources en eau sont réservées à Israël et aux colonies agricoles. Seulement 11,5 % de leurs terres sont irriguées

• Pour le contrôle de l'eau

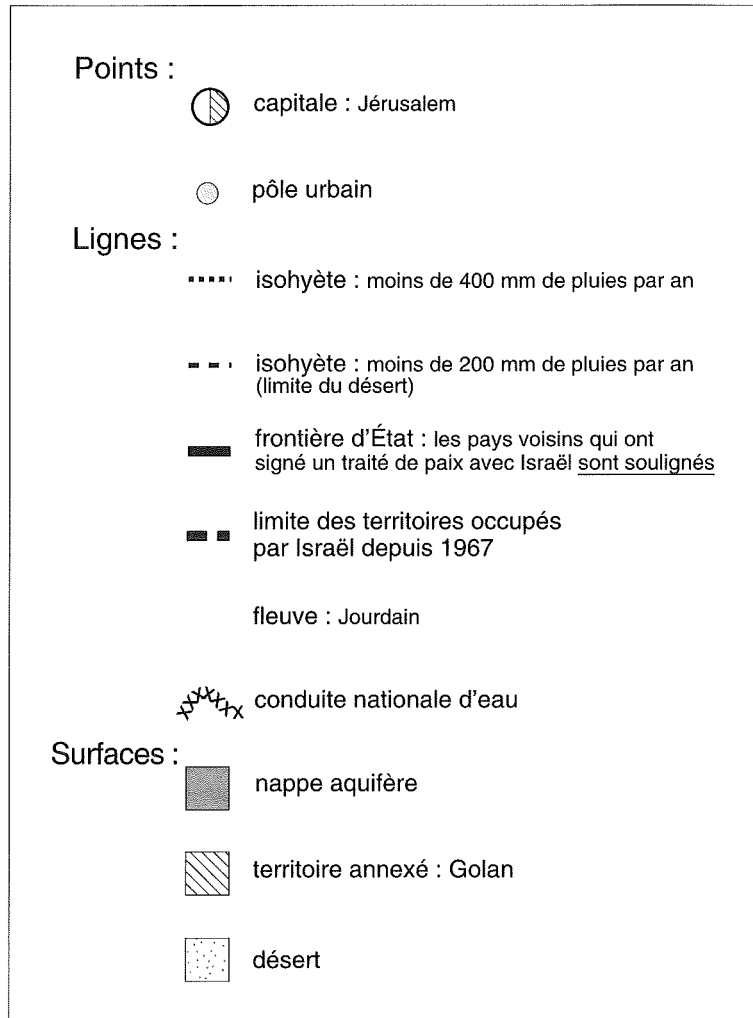
200 m³ d'eau/personne/an alors que les 4 000 colons juifs disposent de 27 600 m³ d'eau/personne/an. De plus les Palestiniens de Gaza paient cette eau 4 fois plus cher que les colons juifs qui sont soutenus par l'organisation sioniste.

- Les Palestiniens ne peuvent pas exporter leurs produits en Israël mais les produits israéliens sont vendus dans les territoires occupés qui sont donc un marché de consommation facile pour l'agriculture israélienne. Par ailleurs, il est interdit aux Palestiniens de développer des productions nouvelles susceptibles de concurrencer l'agriculture israélienne (fleurs, plantes aromatiques...).
- Trop souvent, la pêche est interdite à Gaza pour des raisons militaires. Les bateaux doivent rester à quai.
- L'agriculture offre peu d'avenir aux jeunes Palestiniens qui cherchent du travail. La seule possibilité est d'aller travailler en Israël même. Considérés comme des travailleurs étrangers, il leur faut un « permis de travail ».

Le milieu naturel



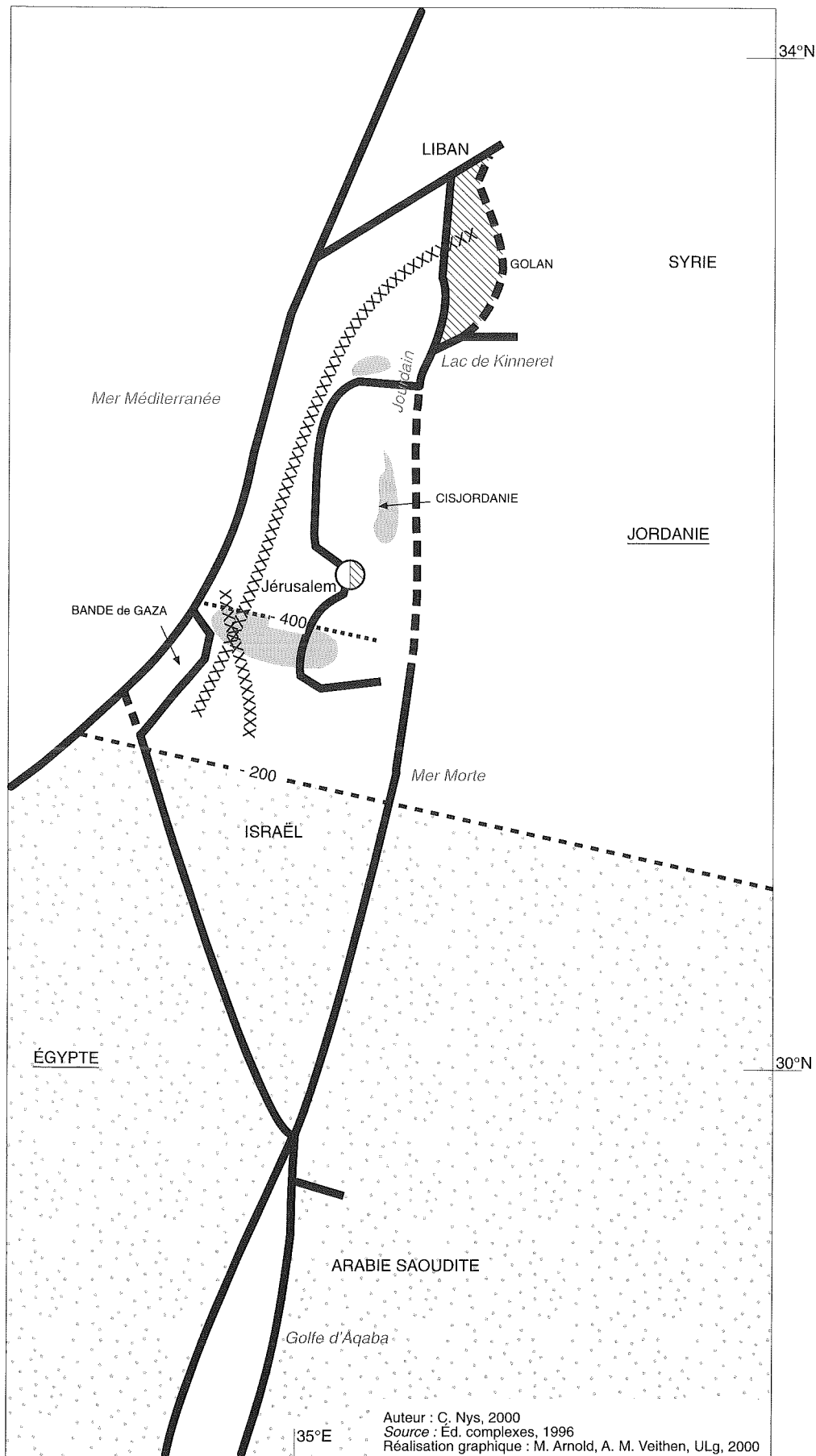
Les ressources en eau



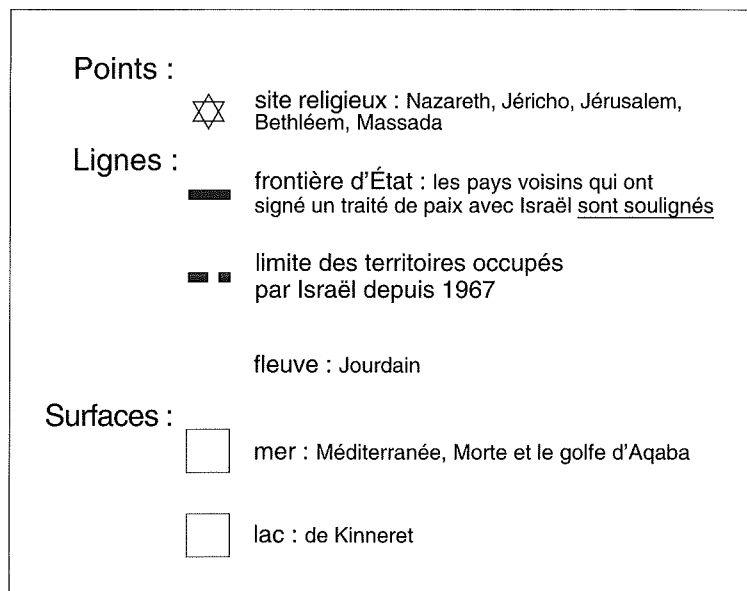
Consommation d'eau m³/personne/an

• Israël	450
• Gaza	130
• Jordanie	170

Les ressources en eau



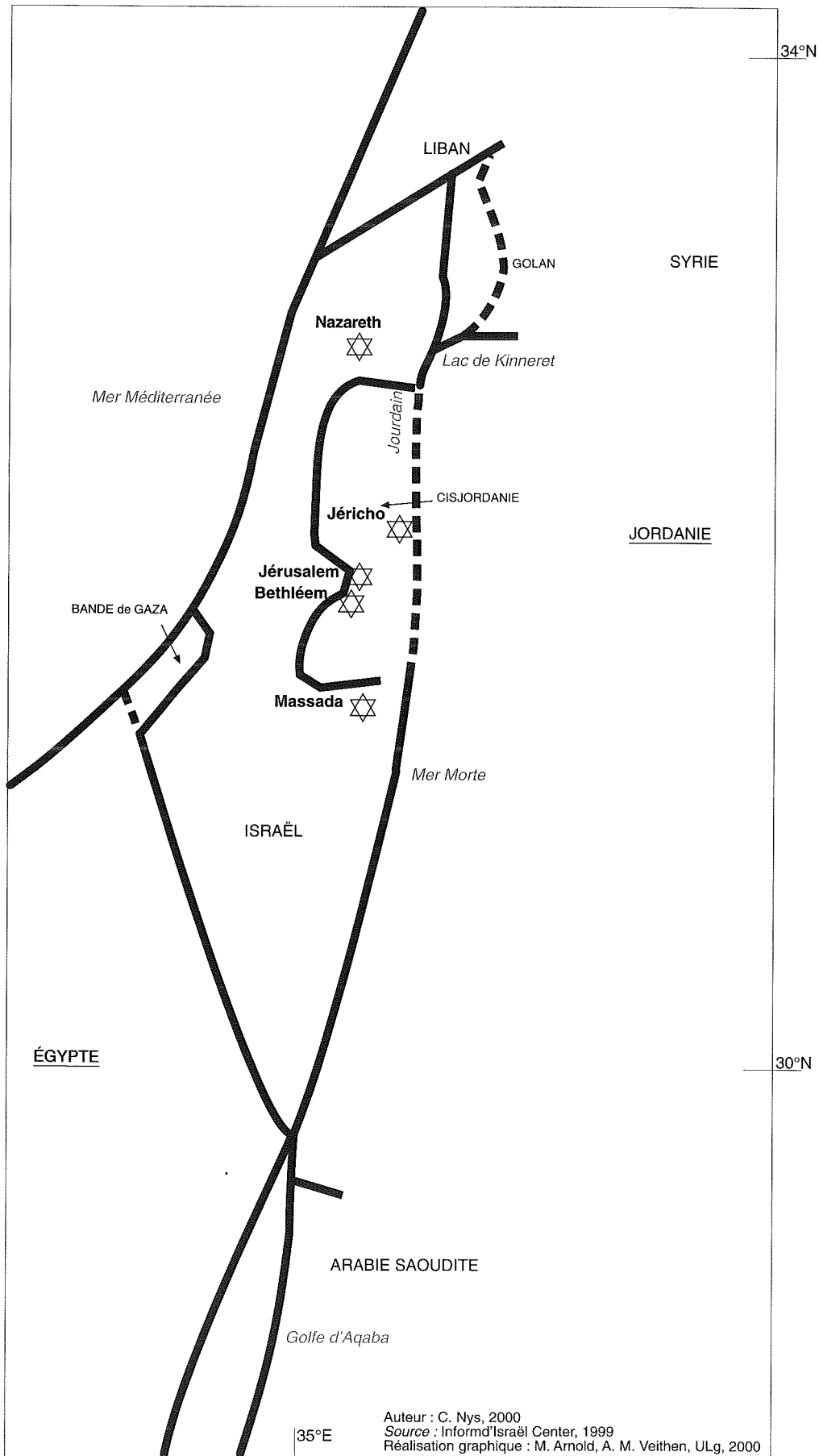
• Pour des raisons religieuses



Notes destinées au professeur :

- Depuis des siècles, Juifs, Chrétiens et Musulmans coexistent sur cette terre sacrée pour les 3 grandes religions monothéistes. Les lieux de culte très anciens sont éparpillés sur tout ce territoire historique du Proche-Orient.
- Gaza est une terre occupée par les Philistins depuis plus de 1 000 ans avant l'ère chrétienne et qui possède peu de sites religieux importants pour les Juifs. On comprend mieux pourquoi les Israéliens ont déjà lâché 60 % de ce territoire surpeuplé. Mais les colons juifs implantés dans ces zones sont généralement des fanatiques religieux ultra-orthodoxes.
- La Cisjordanie, par contre, abrite de nombreux sites religieux très importants pour les Juifs : Hébron, Bethléem, Jéricho, Ophra, Silo... C'est pourquoi les Israéliens ne lâcheront qu'au compte-gouttes les terres et celles-ci seront si bien morcelées et quadrillées par des zones militaires israéliennes qu'il sera impossible de les unifier un jour. Actuellement, Yasser Arafat est obligé de se déplacer en hélicoptère pour visiter les territoires sous l'Autorité palestinienne.

Les principaux sites religieux



• Pour la propriété de la terre

La propriété de la terre est très importante pour les Juifs comme pour les Palestiniens. Les Palestiniens nomades de Cisjordanie ont besoin de beaucoup d'espaces pour leurs troupeaux mais les colons juifs achètent et s'approprient la terre, ce qui complique les négociations de paix.

- Du jour au lendemain, sous des motifs divers, le Palestinien peut voir sa terre confisquée pour céder la place à un colon juif israélien. Les autorités invoquent, tour à tour, l'intérêt national qui sous-entend que la zone est considérée comme militairement stratégique (sécurité) et une loi ottomane de 1868 qui prévoit que peut être confisquée toute terre qui n'aurait pas été exploitée pendant 3 ans. Ce motif est très dur pour les prisonniers détenus depuis plus de 3 ans car la terre est très importante pour un Palestinien.

Notes destinées au professeur :

- Puisque 80 % de la population israélienne est urbaine, l'essentiel de l'activité économique est secondaire et tertiaire :
 - Secteur secondaire : 28 % pop. active et 40 % du PNB;
 - Secteur tertiaire : 66 % pop. active et 50 % du PNB.
 Le PNB/hab. s'élève à 16 180 \$/hab./an en 1997.
- Il y a peu de ressources naturelles. Israël produit de la potasse (7^e rang mondial en 1994) et du phosphate (11^e rang mondial).
- Pratiquement toutes les entreprises sont situées en territoire israélien proprement dit. Le secteur industriel est très actif et spécialisé dans les secteurs à haute valeur ajoutée et à technologie avancée : armement, aéronautique, électronique et informatique.
- ± 30 % de la production industrielle du pays appartient à l'État hébreu à travers un consortium appelé Koor qui appartient à la Centrale syndicale Histadrout*.
- ± 33 % des travailleurs sont des salariés de l'État. Israël était à l'origine une société à économie d'État, comme en témoigne le fait que la terre agricole n'appartient pas à des particuliers. Cet état de chose est en train de se modifier.
- Le taux de chômage est de 8,9 % en 1997. Celui-ci est fort tributaire de l'arrivée de nouveaux olims* russes. Après 1989, on estime à 700 000 le nombre de

• Pour la propriété de la terre

Russes qui ont rejoint la Terre promise.

- Dans les territoires occupés, l'industrie a beaucoup de mal à se développer en raison des obstacles qui sont mis à sa progression et de la concurrence de l'industrie israélienne. Les autorités israéliennes, tout en tolérant les secteurs qui peuvent servir l'industrie d'Israël (sous-traitance dans les textiles et les chaussures), empêchent la création d'industries pouvant concurrencer Israël ou bien servir de base à un véritable développement. En effet, il faut obtenir l'autorisation d'Israël pour construire une usine dans ces territoires.
- C'est pourquoi, faute de travail à Gaza, 50 000 Palestiniens émigrent chaque matin sur les chantiers d'Israël. Seuls sont autorisés à travailler en Israël les hommes de plus de 30 ans et pères d'au moins un enfant. À la « frontière » avec Israël proprement dit, il leur faut présenter une carte magnétique délivrée par Israël. A raison de 10 heures de travail par jour, ils reçoivent une paie deux fois moindre que celle de leurs homologues arabes-israéliens ou des travailleurs immigrés russes et roumains. Ils travaillent sans aucune protection sociale et, en cas d'accident, n'ont droit à aucune indemnité.
- Pour Israël, les territoires occupés constituent une réserve de main-d'oeuvre à bon marché et sans droit. Ces territoires peuvent être fermés à la moindre alerte. Le bouclage des territoires occupés a des effets extrêmement sévères sur l'économie palestinienne à commencer par la perte de revenus pour les 100 à 120 000 Palestiniens employés comme journaliers dans l'économie israélienne.
C'est que les maigres salaires des journaliers fournissent 50 % du PNB de la bande de Gaza et 35 % de celui de la Cisjordanie.
Mais le bouclage des territoires occupés a également des effets pervers sur l'économie israélienne dont certains secteurs comme celui de la construction se retrouvent à l'arrêt faute d'ouvriers. Or les programmes de construction sont vitaux pour la société israélienne confrontée à un manque de logements consécutif à l'immigration massive de Juifs russes.
Les incitations à l'embauche n'ont pas eu d'effet sur les quelque 200 000 chômeurs israéliens. Aussi, une solution est d'importer de la main-d'oeuvre asiatique.

La propriété de la terre

Points :



capitale : Jérusalem



pôle urbain : Haïfa, Tel Aviv



frontière d'État : les pays voisins qui ont signé un traité de paix avec Israël sont soulignés



limite des territoires occupés par Israël depuis 1967

fleuve : Jourdain

Surfaces :



mer : Méditerranée, Morte et le golfe d'Aqaba



lac : de Kinneret



propriété israélienne de la terre

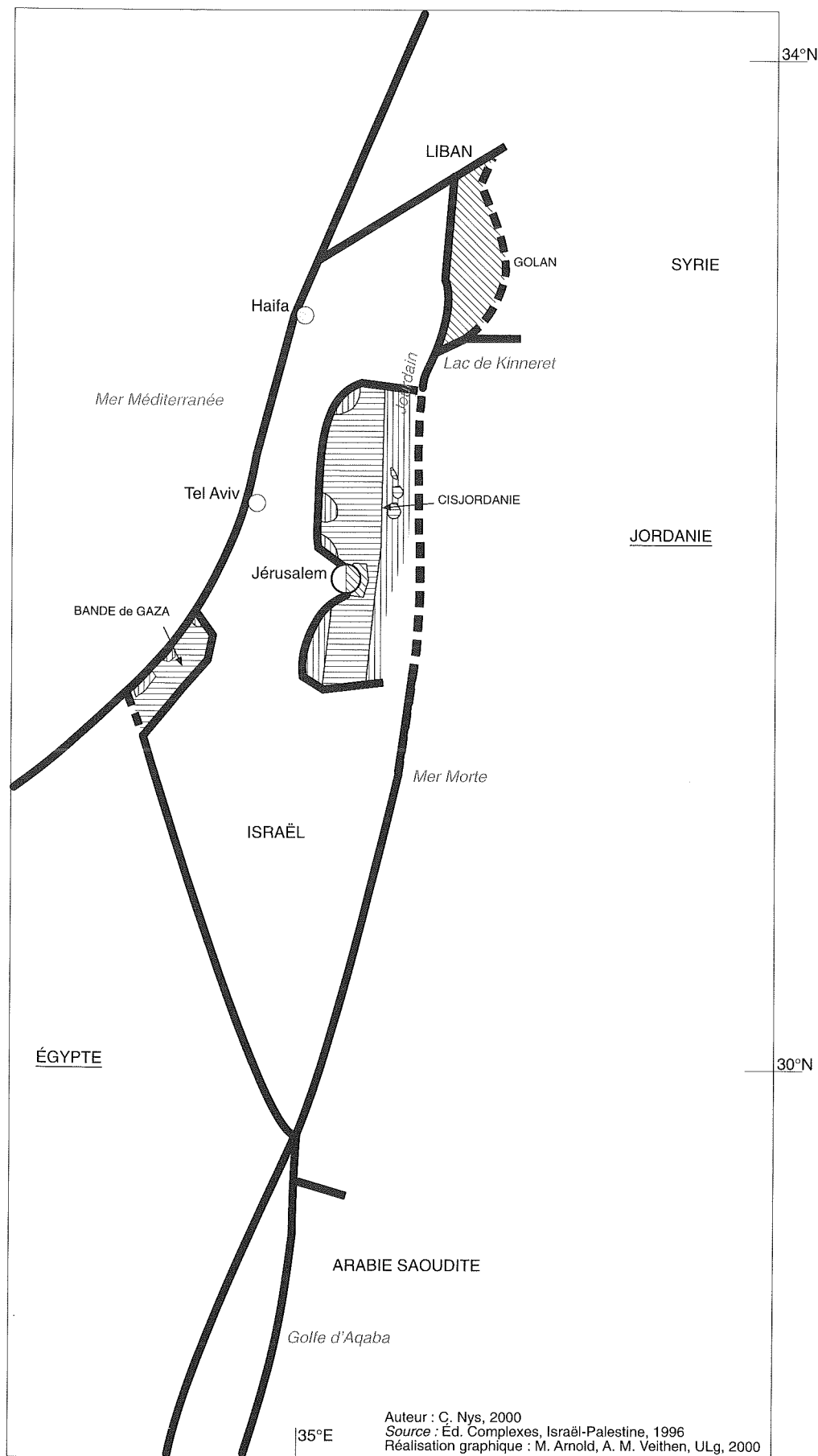


territoire annexé par Israël : Jérusalem-Est et Golan

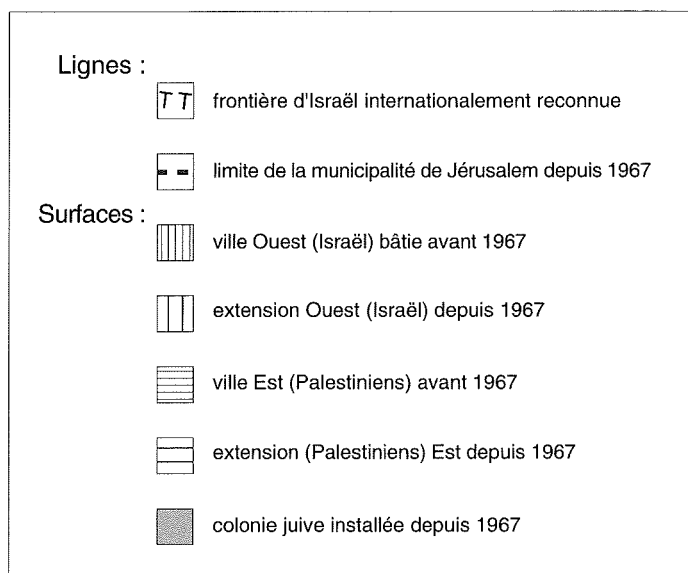


propriété palestinienne de la terre

La propriété de la terre



• Le cas de Jérusalem



Notes destinées au professeur :

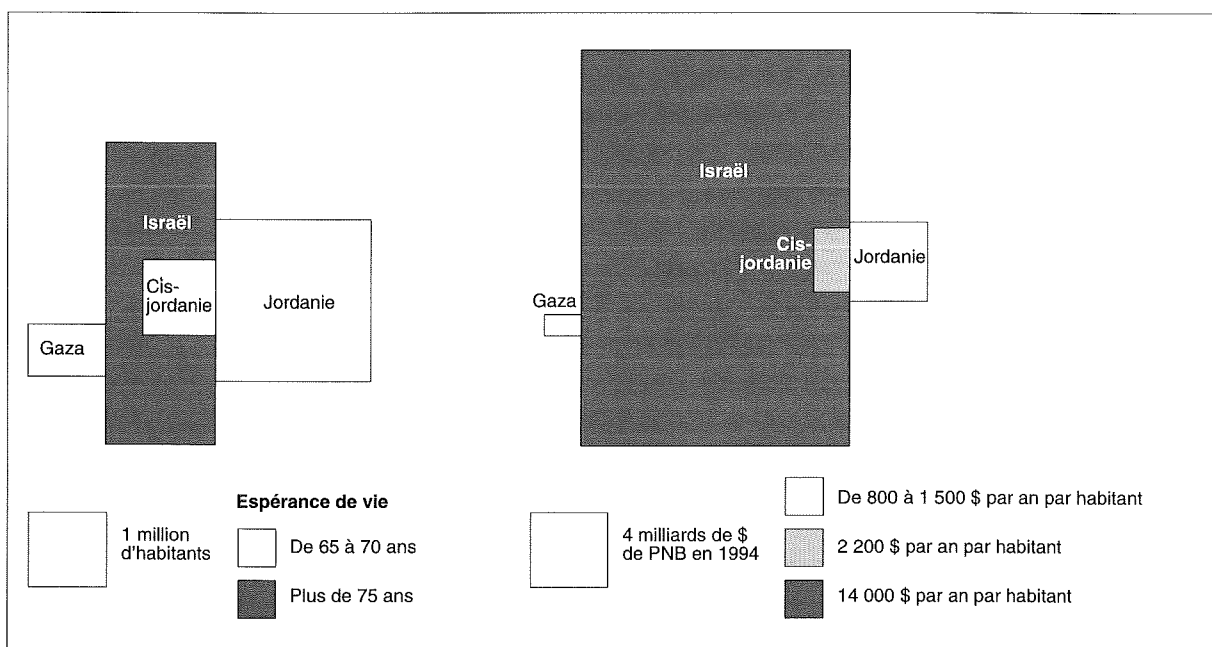
- Le statut de Jérusalem est un véritable casse-tête. Selon le plan de partage adopté par l'ONU en 1947, Jérusalem devait constituer un « corpus separatum sous régime international spécial » démilitarisé; géré par un conseil de tutelle et un gouvernement ne pouvant appartenir à un des deux États prévus; garantissant les intérêts des Lieux Saints des trois religions (Judaïsme, Christianisme et Islam) et la paix entre elles.
- Après la guerre de l'indépendance d'Israël, Jérusalem est divisée en deux : la partie arabe de la ville est appelée Jérusalem Est et l'autre partie, israélienne, est appelée Jérusalem Ouest.
- En 1967, l'armée israélienne annexe Jérusalem Est.
- En juin 1980, Jérusalem entière est proclamée Capitale d'Israël par la Knesset (parlement israélien), vote aussitôt condamné par l'ONU.
- Les Palestiniens ont toujours considéré Jérusalem comme la capitale de leur futur État mais Israël refuse la division de la ville et mène une politique très active de colonisation autour de la ville.

• Le cas de Jérusalem



Auteur : C. Nys, 2000
Source : Ed. complexes, 1996
Réalisation graphique : M. Arnold, A. M. Veithen, ULg, 2000

Population et richesses

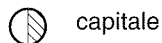


II₄. Je sais synthétiser les hypothèses validées par une explication de la problématique étudiée

- Carte schématique de synthèse de la problématique :
 - « La paix est-elle possible en Israël ? »
 - « Deux peuples, une terre »
- La survie des Palestiniens dépend d'Israël et le développement d'Israël dépend des Palestiniens.
- Les deux peuples ont tout intérêt à la poursuite du processus de paix. Il faudra bien qu'ils s'entendent et ils le savent. Mais hélas, les extrémistes palestiniens du Hamas continuent à terroriser Israël et la droite israélienne désire en finir avec l'Autorité palestinienne tandis que les colonies juives s'agrandissent.
- Le 28 septembre 2000, la visite d'Ariel Sharon, chef de la droite israélienne, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem, a mis le feu aux poudres. Depuis 2 mois le sang coule en abondance. Le processus de paix a failli. Rien ne sera plus comme avant. C'est une « guerre » que personne n'a vraiment décidée mais que les Palestiniens mènent avec l'esprit du colonisé qui se révolte contre le colonisateur.
Beaucoup d'Israéliens qui avaient cru aux accords de paix de 1993 ne comprennent pas ce qui se passe. Seuls ceux qui ont fait l'effort de comprendre le vécu quotidien des Palestiniens ne sont pas étonnés. Le maintien ou non du dialogue entre Israéliens et Palestiniens dépendra du résultat des nouvelles élections anticipées en Israël.

Carte de synthèse

Points :



capitale



pôle urbain



tension interne



tension externe



site religieux

Flux :



migration de la population palestinienne

Lignes :

frontière d'État : les pays voisins qui ont signé un traité de paix avec Israël sont soulignés

limite des territoires occupés par Israël depuis 1967



corridor

fleuve



interface de conflit



conduite nationale d'eau

Surfaces :



mer, lac



territoire peuplé de Palestiens et occupé par Israël depuis 1967



sous Autorité palestinienne depuis 1995



territoire occupé par Israël depuis 1967 et annexé en 1981

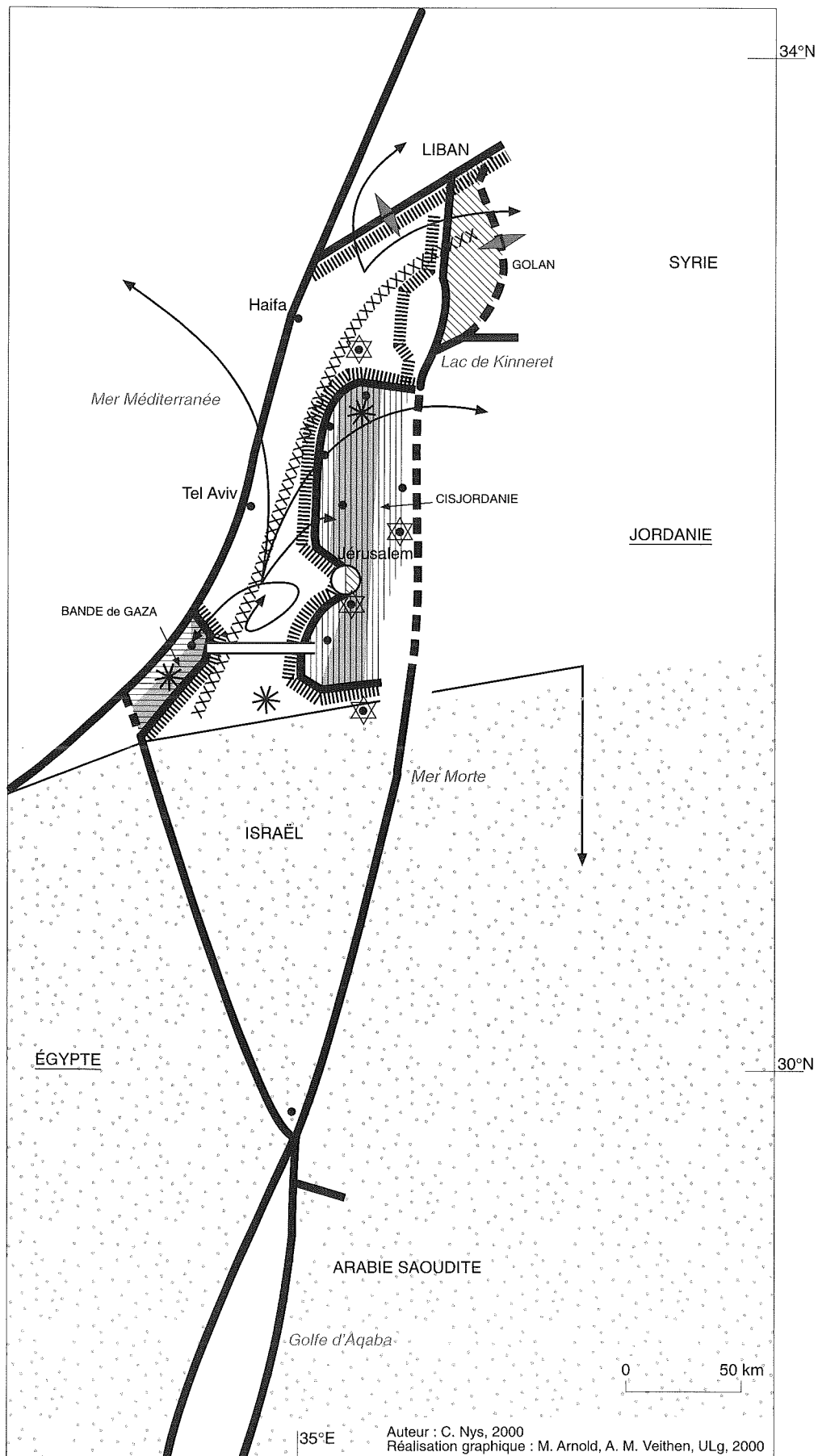


propriété de la terre palestinienne



désert

La paix est-elle possible entre Israéliens
et Palestiniens ?



Exercice n° 1

___ Réalisation d'une ligne du temps représentant 3 000 ans sur une feuille format A4.

___ Les mots soulignés sont ceux qui doivent figurer sur la ligne du temps.

- 10 cm = 1 000 ans.
- rouge = histoire des Hébreux.
- vert = histoire des Palestiniens.
- bleu = événements communs aux deux peuples et au reste du monde.

___ Dates à placer :

- 1010 avant J.C.
- 70 après J.C.
- 1516
- 1948
- 63 avant J.C.
- 1917
- 1897
- l'an zéro

___ Événements à mettre en corrélation :

- Conquête de la Palestine par les Turcs.
- Destruction du temple de Jérusalem par les Romains (dont il ne reste que le mur des lamentations). C'est le début de la diaspora* juive.
- Création de l'État d'Israël et pas de l'État Palestine.
Le Roi David fait de Jérusalem la capitale de son royaume. Un siècle plus tôt, les Philistins « peuples de la mer », originaires de la Mer Egée, envahissent la zone côtière de Gaza. Ils laissent leur nom à la Palestine.
- Début de la domination romaine en terre de Palestine où se trouve le royaume des Juifs.
- Début de l'ère chrétienne.
- Les Britanniques s'emparent de Jérusalem et forcent les Turcs à capituler. En échange de leur aide respective, Lord Balfour promet la même terre aux 2 peuples juif et palestinien (Déclaration de Lord Balfour).
- Fondation du sionisme* par le journaliste hongrois Théodore Herzl. Les pionniers commencent à s'installer sur les terres achetées par la communauté juive mondiale.

Exercice n° 2

___ Réalisation d'une ligne du temps de 1940 à 2000 sur une feuille format A4.

___ Les mots soulignés sont ceux qui doivent figurer sur la ligne du temps.

___ Dates à placer :

- 1940-45 - 1979
- 1947 - 1981
- 1948 - 1987
- 1967 - 1993
- 1969 - 1994
- 1973 - 1996
- 1974

___ Événements à mettre en corrélation :

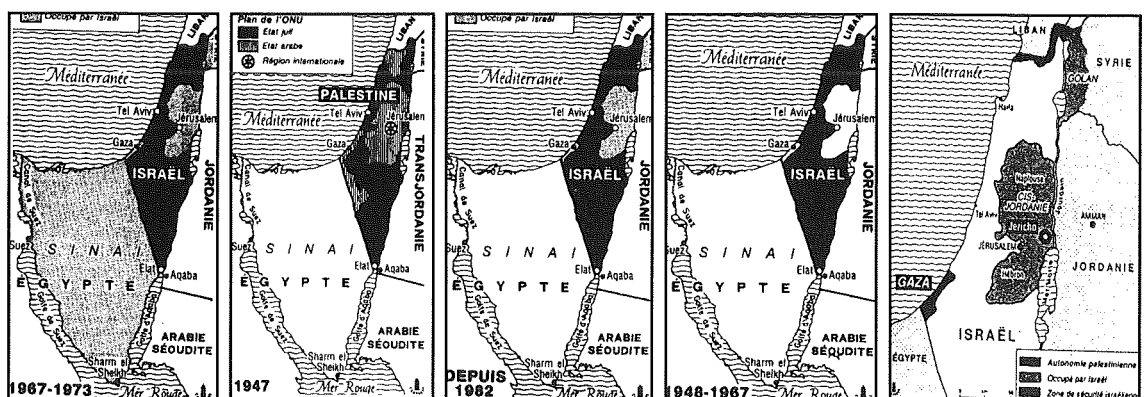
- La guerre des 6 jours : Israël se sent menacé par les pays arabes voisins et attaque. En une semaine, son armée écrase les forces arabes égyptiennes, jordaniennes et syriennes. Israël s'empare de Gaza, de la Cisjordanie, du Sinaï et du plateau du Golan. En 6 jours, Israël quadruple son territoire. L'ONU réclame le retrait israélien des territoires occupés (résolution 242).
- Deuxième guerre mondiale : 6 millions de Juifs sont exterminés par les Nazis. Proclamation de l'indépendance d'Israël. Pour les Palestiniens, c'est le début de l'exode, des expulsions et des destructions de villages. Israël s'installe en occupant une partie du territoire promis aux Palestiniens par l'ONU.
- Conformément aux accords de paix israélo-égyptiens, Israël évacue le Sinaï.
- Deux ans après la guerre des 6 jours, Yasser Arafat fonde l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Cette organisation ne voit que le terrorisme comme solution pour rappeler l'existence du peuple palestinien à la Communauté Internationale.
- Après 6 ans d'Intifada, un traité de paix entre Israël et les Palestiniens est signé. L'OLP reconnaît officiellement l'existence d'Israël et Israël accorde l'autonomie palestinienne pour 2 territoires : la bande de Gaza et Jéricho en Cisjordanie (soit pour moins de la moitié des habitants des territoires occupés).
- Guerre du Kippour : l'Égypte et la Syrie surprennent Israël et récupèrent une partie du Sinaï qu'Israël avait envahi lors de la guerre des 6 jours.
- Après la Shoah*, l'ONU vote la résolution 181 qui prévoit la fin du mandat britannique sur la Palestine (entre les 2 guerres, les Anglais exerçaient un protectorat sur la Palestine) et le partage de la région entre un État juif et un État palestinien avec une tutelle internationale pour Jérusalem. Les Juifs acceptent

Exercice n° 2

le plan mais les Arabes le refusent, criant à l'injustice : plus de 55 % des terres sont données aux Juifs qui ne représentent qu'un tiers de la population et ne possèdent que 8 % des terres. Plan de Partage de l'ONU.

- Accords de Camp David : Israël et l'Égypte signent un traité de paix. Israël s'engage à évacuer le Sinäi. Cet accord ne concerne pas les autres territoires occupés.
- Après 20 ans de présence israélienne dans les territoires occupés, la jeunesse palestinienne se révolte : c'est le début de l'Intifada*. 60 % des Palestiniens ont moins de 20 ans. Ce qui veut dire qu'ils n'ont jamais connu rien d'autre que l'occupation militaire par Israël, sans réel espoir d'avenir.
- Premières élections palestiniennes à suffrage universel. Yasser Arafat est élu démocratiquement président du peuple palestinien. Un parlement palestinien est mis en place. Mais il n'y a toujours pas d'État « Palestine », juste quelques territoires sur lesquels l'Autorité palestinienne peut s'exercer.
- L'OLP est reconnu par l'ONU comme unique représentant du peuple palestinien. A ce titre, l'OLP obtient un statut d'observateur permanent à l'ONU (les Palestiniens ne peuvent toujours pas être membres de l'ONU puisqu'ils n'ont pas d'État palestinien !).
- 5 ans après l'Égypte, 1 an après les Palestiniens, la Jordanie signe à son tour un traité de paix avec Israël. Accords de paix Israël-Jordanie.

___ Cartes à découper et à coller sur la ligne du temps.



Vocabulaire

- Alyah : « Montée » en hébreu. L'immigration des Juifs vers la Terre Sainte. Favorisée depuis 1950 par la loi du Retour, qui permet à tout Juif d'immigrer en Israël et lui accorde la citoyenneté israélienne. Depuis 1970, la loi s'applique aussi aux familles dont un membre prouve une ascendance juive directe, d'où la proportion élevée de non-Juifs dans les dernières vagues d'immigration.
- Antisémitisme : Racisme dirigé contre les Juifs.
- Ashkénazes : Nom médiéval allemand; par extension, les Juifs d'Europe (majoritairement de l'Est), yiddishophones. C'est eux qui ont créé le sionisme politique. Ils étaient minoritaires en Israël dans les années 70 et 80 par rapport aux Séfarades jusqu'à l'arrivée de quelque 700 000 Juifs ashkénazes de l'ex-Union soviétique (de 1989 à 1998).
- Diaspora : Terme par lequel on désigne la dispersion à travers le monde antique des Juifs exilés de leur pays par les Romains.
- Falachas : « Étrangers » en langue éthiopienne ancienne. Membres de la minorité noire d'origine juive, 500 000 Falachas d'Éthiopie ont été conduits en Israël en 1982 et en 1990 pour les sauver de la famine. Ils ont été récemment rejoints par des milliers de Falachmoras, leurs parents chrétiens. Ce sont les immigrants qui rencontrent le plus de problèmes d'intégration, voire de racisme.
- Hamas : Organisation terroriste palestinienne qui s'oppose au processus de paix mené par Yasser Arafat.
- Haredim : « Craignant Dieu » ultra-orthodoxes juifs qui représentent 5,2 % de la population. Ils veulent créer un État Juif religieux (Torah).
- Histadrout : Fondée en 1920, la Confédération générale du travail est une centrale unique groupant tous les syndicats. Elle compte 1,5 million de membres mais elle est aussi l'un des premiers employeurs du pays puisqu'elle possède de nombreuses entreprises industrielles. Elle entretient également un vaste réseau de services sanitaires, sociaux et culturels.
- Intifada : « Révolte des pierres ». En 1987, les jeunes Palestiniens ont entamé une lutte inégale contre l'occupation israélienne dans les territoires occupés (pierres contre armes). À cause de l'Intifada, les territoires occupés ont commencé par coûter plus cher qu'ils ne rapportaient d'argent à Israël. De plus, la Communauté Internationale s'émeut du sort des jeunes Palestiniens. L'Intifada a permis de relancer les négociations entre Juifs et Arabes pour aboutir en 1993 à la signature d'un traité de paix entre Israël et les Palestiniens.
- Kibboutz : C'est un village agricole fondé sur le principe de la collectivisation des terres et des moyens de production. Il y a 270 Kibboutz qui concentrent 2,3 % de la population israélienne et assurent 33 % de la production agricole et 7 % de la production industrielle du pays.
- Knesseth : Parlement israélien. 120 membres élus pour 4 ans au suffrage universel direct (114 Juifs et 6 non juifs).

Vocabulaire

- Likoud : Parti politique de droite en Israël auquel appartiennent Benyamin Netanyahou et Ariel Sharon.
- Moshav : Autre forme de village agricole communautaire. Chaque famille possède sa ferme et ses terres. Seuls les moyens de production sont mis en commun. Il y a près de 450 Moshavim qui représentent 3 % de la population.
- Lobby : Groupe de pression capable d'influencer des décisions politiques.
- Olim : « Nouvel immigrant ».
- Pogroms : Soulèvement violent, souvent meurtrier, organisé contre une communauté juive.
- Sabra : Désigne les Juifs sionistes nés en Palestine sous la domination turque ou pendant le mandat britannique. Ce mot vient de l'hébreu « tzabar » (« cactus »), acronyme de « tzaïr-bari-raanam » (jeune, sain et fort).
- Séfarades : « Espagnols » en hébreu; désigne les descendants des Juifs d'Espagne (et du Portugal) expulsés par les Rois catholiques en 1492. Ils se sont disséminés sur le pourtour méditerranéen. Par extension, Séfarade désigne aussi tous les Juifs arrivés en Israël en provenance des pays arabo-musulmans. À titre d'exemple, il y aurait environ 600 000 Israéliens d'origine marocaine. Les Séfarades firent leur « alyah » en masse durant les années 50. Ils sont aussi appelés « Mizrahim » ou Juifs orientaux.
- Shoah : Holocauste des Juifs (pendant la 2^e guerre mondiale, 6 millions de Juifs furent exterminés par les nazis allemands).
- Sionisme : Ce mot dérivé de Sion (Jérusalem) traduit l'aspiration des Juifs, au XIX^e siècle à recréer un État Juif en Palestine. Le mouvement sioniste a été fondé par Théodore Herzl au congrès de Bâle en 1897.
- Travailleiste : Parti politique de gauche auquel appartient Ehoud Barak.
- Tsahal : Désigne l'armée israélienne forte de 40 000 professionnels et de 15 fois plus de conscrits et réservistes. Tous les Israéliens (juifs ou druzes sauf les Arabes) sont appelés à 18 ans pour un service militaire de 3 ans (2 ans pour les filles), puis pour 2 à 5 semaines de rappel chaque année.

Bibliographie

- Israël/Palestine, *RTBF* 1988, émission de José Dubié.
- Le Monde Diplomatique*, 26 janvier 1991.
- Statut de Jérusalem, *Inter-Médiaire*, n° 13, 2 avril 1991.
- 6 millions de déracinés dont 2,6 millions de réfugiés, *Le Monde Diplomatique*, juillet 1992.
- Le blocus des territoires occupés, *La Cité*, 20 mai 1993.
- L'insoutenable châtement des gens de Gaza, *Le Monde Diplomatique*, août 1993.
- Une déchirante révision pour le monde arabe, *Le Soir*, 11-12 septembre 1993.
- Assez de sang !, Rabin-Arafat, *Le Soir*, 13-14 septembre 1993.
- Les scénarios de la paix, *La Cité*, 16 septembre 1993.
- Supplément gratuit, *Le Soir*, 9 décembre 1993.
- Jérusalem, *Géo Magazine*, n° 189, novembre 1994.
- Atléco*, 1994. (C'est la dernière année qu'*Atlaséco* donnait des informations sur les territoires occupés).
- Gaza : État des lieux, *La Cité*, 3 août et 12 octobre 1995.
- Israël et l'OLP s'entendent pour étendre l'autonomie, *Le Soir*, 25 septembre 1995.
- Gaza : prison et embryon d'État, *Le Soir*, 26 septembre 1995.
- Les Palestiniens plébiscitent Y. Arafat et la paix, *Le Soir*, 22 janvier 1996.
- Israël/Palestine*, Éditions Complexes, 1996.
- Géo Magazine*, n° 223, septembre 1997.
- La carte des Pèlerins de la Terre Sainte, *Ministère du Tourisme israélien*, 1997.
- Incontournables hommes en noir..., *Le Soir*, 23 avril 1998.
- Série d'articles sur le cinquantième anniversaire de l'État israélien, *Le Soir*, 23-29 avril 1998.
- La deuxième langue d'Israël ? C'est l'hébreu après le russe..., *Le Soir*, 27 avril 1998.
- Qu'est-ce donc un Israélien ?, *Le Soir*, 29 avril 1998.
- Tous les Israéliens sont égaux, mais les Arabes moins que les autres, *Le Soir*, 29 avril 1998.
- Territoires occupés, *Le Ligueur*, n° 19, 13 mai 1998.
- Atlas De Boeck*, 9^e édition, pl. 72, 1998.
- Les ultras de la Torah, *Le Vif/L'Express*, 19 février 1999.
- Le complot des hommes en noir, *Le Vif/L'Express*, 26 février 1999.
- Palestine : voyage au coeur d'un peuple, *Géo Magazine*, n° 243, mai 1999.
- Le partage de l'eau au coeur du débat, *Le Soir*, 2 août 1999.
- Israël : le vice-ministre est un Arabe..., *Le Soir*, 6 août 1999.
- Hébron, où histoire et haine se conjuguent au quotidien, *Le Soir*, 26 septembre 1999.
- Israël, *Carta Jérusalem*, Centre d'Information d'Israël, 1999.
- World Bank Atlas*, From the World Development Indicators, 1999.
- Colons juifs au milieu de nulle part, *Le Soir*, 24 novembre 2000.
- Une guerre que personne n'a décidée, B. Loos, *Le Soir*, 24 novembre 2000.
- L'espoir meurtri des Palestiniens, *Le Monde Diplomatique*, n° 560 - 47^e année, novembre 2000.

Une lecture géographique de la



D. BELAYEW
en collaboration avec **N. MAHY**

Une production du CEFOGEO



Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix

61, Rue de Bruxelles
5000 NAMUR

D. Belayew : assistant
Tél. : 081/ 72 44 71
Email : dimitri.belayew@skynet.be

G. Patris : secrétariat « formations »
Tél. :081/72 50 39

Notice méthodologique

Le scénario méthodologique proposé habituellement dans les manuels scolaires pour étudier un pays présente, à nos yeux de didacticiens de la géographie, deux déficiences majeures :

- L'angle d'approche privilégié est rarement géographique. Dans la majorité des cas, on ne construit pas une structure spatiale explicite du territoire étudié avant d'aborder l'analyse des facteurs qui sous-tendent cette structure. Le cours, et c'est patent dans le cas de l'étude de la Côte d'Ivoire, prend alors un ton résolument socio-économique en éludant quasi complètement la perspective géographique. Parce que l'exposé est soutenu par des cartes, illustré par des paysages ou le plus souvent par des photos aériennes, on pense que l'on rentre dans un raisonnement géographique, mais c'est un leurre. Si la problématique des localisations n'est pas appliquée au territoire, on n'inscrit pas son étude dans le champ singulier de la « nouvelle géographie ».
- L'articulation des différents chapitres de l'étude laisse souvent à désirer ; le plan reste résolument traditionnel et cloisonné. L'approche, qui du reste est souvent principalement descriptive, commence, quasi inéluctablement, par la description du « milieu naturel », elle-même compartimentée en « relief », « hydrographie », « climat », parfois « végétation ». Le regard systémique, cher à l'écologie est rarement privilégié. Contrairement au point de vue adopté dans les ouvrages de géographie générale, en géographie régionale les géosystèmes ne semblent pas avoir cours. Les autres chapitres passent en revue la population (d'un point de vue plus démographique qu'inspiré par une véritable géographie de la population) et les différents secteurs de l'économie. Il y a un manque flagrant d'articulation entre ces chapitres et souvent, on ne voit pas très bien les rapports existant entre les composantes culturelles et les composantes naturelles du territoire.

Une lecture géographique d'un territoire

Partant de ces constats, nous avons désiré inscrire notre scénario d'étude de la Côte d'Ivoire dans une vision résolument géographique au niveau épistémologique et méthodologique et, dans une perspective didactique, nous avons voulu privilégier « le faire faire de la géographie » cher à la FEGEPRO.

Dès lors, nous avons eu le souci de proposer une lecture géographique de la Côte d'Ivoire dont l'objectif « scientifique » soit la construction d'une structure spatiale globale du territoire ivoirien et l'interprétation de cette structure par l'identification des interrelations qui la sous-tendent.

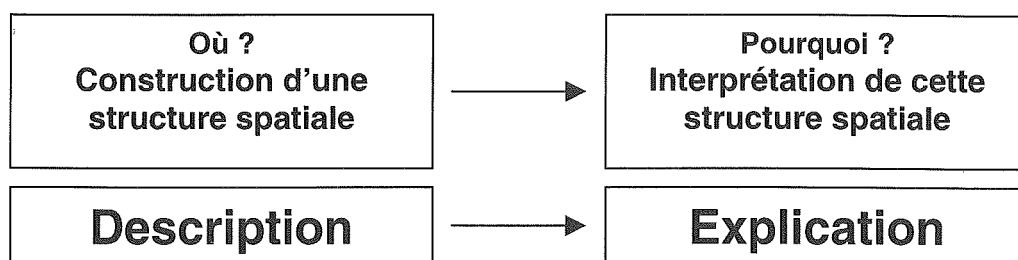
Nos options méthodologiques peuvent être synthétisées de la manière suivante :

Le point de départ de notre démarche c'est la question « **Où ?** » :

1. Quels éléments caractérisent l'espace ivoirien ?
2. Comment ces éléments se localisent-ils les uns par rapport aux autres dans cet espace ?

Ces deux questions, indissociables l'une de l'autre, définissent la spécificité du regard que le géographe porte sur le territoire. Elles le conduisent à structurer l'espace auquel il s'intéresse, à construire une structure spatiale qui constitue le véritable objet de son travail scientifique.

Une fois cette structure spatiale identifiée, commence pour lui le travail analytique : « **Pourquoi ?** ». Pourquoi cette structure spatiale s'est-elle mise en place là ? À ce stade, il tente d'expliquer l'organisation de l'espace.



D'un point de vue didactique, notre travail essaie de conjuguer les spécificités de la didactique de la géographie avec un enseignement centré sur les compétences tel que les décrets récents nous y invitent.

Des tâches visant la maîtrise de compétences

À ce stade de nos expérimentations didactiques, il nous semble que la conception d'un enseignement visant la maîtrise de compétences a tout intérêt à proposer à l'élève un parcours pédagogique balisé d'une série de tâches à accomplir. Chaque tâche doit exiger la mobilisation par l'élève de savoirs et de savoir-faire, voire de savoir-être, dont l'articulation permettra de mener le travail à bien. Envisagées de cette manière, les tâches s'inscrivent dans la perspective des compétences telles qu'elles sont définies dans le décret : « aptitude de l'élève à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches dans un contexte déterminé ».

L'accomplissement de l'ensemble des tâches confronte l'élève aux compétences géographiques telles qu'elles sont formulées en introduction de ce dossier et le conduit à une maîtrise progressive de ces compétences.

Le plan d'enseignement propose à l'élève une série de tâches qui relèvent des grandes étapes du travail scientifique (méthode scientifique). Nous proposons une hiérarchisation de ces tâches calquée sur la succession des opérations scientifiques auxquelles le géographe a recours pour conduire son analyse du territoire. Ainsi, au travers de l'accomplissement de ces tâches, l'élève s'initie, pas à pas, aux compétences disciplinaires dont la maîtrise constitue le nouvel objectif du cours de géographie.

Le parcours pédagogique de l'élève adopte ainsi un fil conducteur solide et explicite dont la cohérence est garantie par la méthodologie de la recherche en géographie. Qui plus est, l'élève est personnellement impliqué dans la résolution de problèmes de localisation qui le conduisent à porter un regard spécifiquement géographique sur le territoire. Le projet d'enseignement relève ainsi d'une pédagogie constructiviste où l'élève construit progressivement ses connaissances en pratiquant une lecture géographique du territoire.

Une pédagogie constructiviste réaliste

Mais la pédagogie constructiviste, aussi séduisante soit-elle sur le plan des apprentissages, a ses limites : notre enseignement s'inscrit le plus souvent dans des structures (horaires, taille des groupes, locaux de classes, hétérogénéité des élèves, formation initiale des maîtres, ...) qui sont héritées de pratiques pédagogiques aux antipodes des courants actuels. Le projet doit absolument tenir compte de ces impératifs structurels. Aussi le scénario que nous proposons n'est qu'un exemple de ce que l'on peut faire. Il doit être envisagé non comme une règle méthodologique à suivre aveuglément mais comme un exemple de parcours s'appuyant sur des balises didactiques solides.

Dès lors, à une série de tâches (activités fonctionnelles) qui consistent pour l'élève à résoudre par lui-même ou avec l'aide de ses pairs des problèmes — travail guidé par le maître — doivent succéder des moments où le maître aide l'élève à identifier clairement ce qu'il est important de retenir de ce travail (activités de structuration). De notre point de vue, ces temps de structuration, peuvent prendre la forme de leçons magistrales courtes durant lesquelles, le maître synthétise les savoirs et les savoir-faire qu'il considère comme étant les objectifs de son enseignement. Des élèves plus autonomes peuvent faire ce travail de synthèse personnellement ou en groupe. La rigueur de leurs synthèses devra alors être garantie par l'évaluation de l'enseignant.

Ceci n'est pas une monographie de la Côte d'Ivoire...

Dans notre perspective didactique, le territoire de la Côte d'Ivoire est le contenu du cours, « ce qui est traité », mais qui ne constitue en aucune manière le savoir à maîtriser en fin de formation. La lecture géographique de la Côte d'Ivoire (comme en principe celle de n'importe quel territoire) est le véhicule, de l'apprentissage qui conduit l'élève à la maîtrise progressive de compétences, de savoirs, de savoir-faire et de savoir être (attitudes) transférables à d'autres situations. Si l'on adhère à ce projet pédagogique, il est impératif d'opérer une distinction fondamentale entre contenu et objectifs. Une stratégie possible est celle qui consiste à « décontextualiser » les savoirs et les savoir-faire du contenu à partir duquel ils ont été induits en amenant l'élève à les insérer dans des fichiers nettement séparés des notes relatives à l'analyse d'un territoire particulier.

Construire des référentiels

Les fichiers ainsi construits sont les boîtes à outils géographiques dans lesquels l'élève pourra aller rechercher des outils pour accomplir de nouvelles tâches.

Ces outils peuvent être classés sous différentes rubriques :

Rubriques	Sous-rubriques	Exemples
Savoirs	Vocabulaire géographique (concepts)	Agriculture, quartier d'affaire, front pionnier, ...
	Références spatiales	Afrique, Afrique noire, Afrique occidentale, Golfe de Guinée, Sahel...
	Références socio-économiques	Accroissement naturel, cours des matières premières, exportation, ...
	Références temporelles	Colonisation de l'Afrique, indépendance africaine, ...
	Structures spatiales de références	Savane, forêt tropicale (géosystèmes), structure agraire de l'Afrique tropicale sèche, la ville d'Afrique noire,...
Savoir-faire	Techniques de collecte de données	Guide d'observation d'un paysage urbain, ...
	Techniques de traitement de données	Carte schématique, tableau à deux entrées, ...
Compétences	Construction des structures spatiales	Je fais l'inventaire des caractéristiques spatiales d'un territoire, Je structure l'espace d'un territoire,
	Interprétation des structures spatiales	J'interprète une structure spatiale urbaine, ...

Un refus de courir l'actualité

Des événements récents ont porté la Côte d'Ivoire à l'avant-scène de l'actualité ; il aurait été dès lors légitime de consacrer un dossier à la crise politique ivoirienne. Mais l'actualité est, par essence, versatile ; nous, nous avons voulu investir dans le relativement durable et construire un document qui permettra — nous l'espérons — de mieux comprendre les événements relatés par les médias. Dans cette perspective, on privilégiera les savoirs qui aideront l'élève à contextualiser les informations qu'il reçoit (références spatiales, temporelles, ...). Mais surtout ceux qui lui permettront de rendre intelligible ses espaces de vie parce qu'ils sont « universels » — c'est-à-dire que leur validité spatiale est vaste ; ainsi le concept de « centre historique » est applicable à l'ensemble des villes de la planète alors que celui de « pseudo-village » voit son champ d'application restreint à l'Afrique noire — et dès lors transférables (concepts, structures spatiales de références, modèles spatiaux).

Une structuration systématique des apprentissages

Périodiquement, il faudra faire le point avec les élèves de manière à clarifier pour eux « ce qu'il est important de retenir » ; non seulement en termes de savoirs et de savoir-faire — ce que nous faisons de plus en plus souvent — mais également à propos des compétences qui ont été travaillées. « Et si nous devons à nouveau construire une structure spatiale d'un territoire, comment nous y prendrions-nous, cette fois, en fonction de ce que nous venons de faire sur la Côte d'Ivoire ? » Ce travail de « métacognition » — c'est-à-dire cette activité durant laquelle l'élève s'interroge sur ses stratégies et peut ainsi stabiliser des processus d'apprentissage (P. Meirieu) — doit être acté par des traces écrites auxquelles l'élève pourra avoir recours en cas d'oubli. Trop fréquemment nous omettons de structurer ces « socles de compétences » qui doivent baliser le parcours pédagogique de l'élève.

Evaluer l'aptitude à transférer

Si l'on veut mesurer le degré de maîtrise des compétences abordées durant une période d'enseignement, il y a lieu de créer des situations d'évaluation qui obligent l'élève à réactiver ces compétences qu'il a appris à maîtriser. Il faut dès lors le confronter à des situations nouvelles, semblables aux situations rencontrées au cours de l'apprentissage et auxquelles il peut faire face à l'aide des compétences apprises. Ainsi, l'évaluation des compétences induites par l'étude de la Côte d'Ivoire pourrait conduire l'élève à montrer son aptitude à aborder seul (lors d'un travail personnel ou d'un examen) la lecture géographique d'un autre pays d'Afrique noire (Nigeria, Gabon, Cameroun, ...) voire d'un autre pays en développement (Brésil, Pérou, ...).

Un dossier conçu pour des élèves du deuxième degré

Notre dossier s'adresse prioritairement à des élèves du deuxième degré de l'enseignement secondaire de transition (3^e – 4^e). Il a été structuré de la manière suivante :

1. **Une proposition de scénario méthodologique**, articulé autour d'une série de tâches à accomplir pour mener à bien une lecture géographique de la Côte d'Ivoire.
2. **Un portefeuille documentaire** contenant une série de données sur l'espace rural, l'espace naturel et l'espace urbain permettant à la fois de caractériser le territoire ivoirien mais aussi d'ébaucher des structurations à l'échelle de l'Afrique tropicale.
3. **Un atlas** constitué d'une série de cartes thématiques et de propositions de cartes schématiques de la Côte d'Ivoire (les cartes schématiques n'ont d'intérêt que lorsqu'elles sont construites par les élèves eux-mêmes).

Vous pouvez opter pour le « menu didactique », mais s'il vous semble trop copieux ou peu adapté à la réalité de votre classe, travaillez « à la carte » ou encore puisez dans le « menu » et dans la « carte » et construisez votre propre parcours didactique.

Communiquez-nous vos impressions, vos expériences ! C'est ainsi que nous ferons progresser l'enseignement de la Géographie.

Une proposition de scénario méthodologique

Je lis géographiquement le territoire de la Côte d'Ivoire

Tâche N° 1 :

Je construis une structure spatiale du territoire de la Côte d'Ivoire.

Tâche N° 1.1 :

Je décris la répartition de la population de la Côte d'Ivoire.

Il faut répondre à la question : *où se localise la population ?*

Note méthodologique :

C'est la question « où ? » qui fait entrer dans le raisonnement géographique

Tâche N° 1.1.1 :

Je réalise une carte schématique de la répartition de la population de la Côte d'Ivoire.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
Carte schématique	Technique de schématisation de carte

Tâche N° 1.1.2 :

Je rédige un commentaire descriptif de la carte schématique de la répartition de la population de la Côte d'Ivoire.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
Vocabulaire cartographique : orientation, rose des vents, échelle, fond de carte, ...	Commentaire descriptif d'une carte de population

Tâche N° 1.2 :

Je mets la répartition de la population de la Côte d'Ivoire en relation avec le relief du territoire

Problème : *pourquoi la population ivoirienne se localise-t-elle là ?*

Hypothèse n° 1 : *parce qu'elle se répartit en fonction des contraintes orographiques.*

Note méthodologique :

Le problème « pourquoi » conduit la démarche dans la problématique des localisations qui constitue le champ de recherche spécifique de la « nouvelle géographie ».

L'hypothèse est une réponse possible (hypothétique) au problème de localisation posé. Il faut analyser sa validité pour voir si elle est effectivement un des facteurs de localisation du phénomène étudié.

Tâche N° 1.2.1 :

Je réalise une carte schématique du relief de la Côte d'Ivoire.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
Carte schématique (réinvestissement)	Technique de schématisation de carte (réinvestissement)

Tâche N° 1.2.2 :

Je rédige un commentaire descriptif de la carte schématique de la répartition de la population de la Côte d'Ivoire.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire cartographique : orientation, rose des vents, échelle, fond de carte, ... Vocabulaire orographique : plaine, plateau, montagne, vallée, ... 	Commentaire descriptif d'une carte de relief

Tâche N° 1.2.3 :

Je compare la structure du relief de la Côte d'Ivoire avec la répartition spatiale de la population.

À ce stade de la démarche, il s'agit de répondre aux deux questions suivantes :

3. *Existe-t-il une relation spatiale entre la répartition de la population et la structure du relief ?*
4. *Le relief constitue-il (dans les régions de faible densité) un obstacle à l'établissement de la population ?*

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
Contraintes orographiques : pentes, encaissement des vallées, lignes de crête, cols, relief disséqué, absence de replats, ... Caractéristiques du relief en région tropicale (humide et sèche)	Tableau à deux entrées

Activité de structuration :

Caractéristiques du relief et de l'hydrographie en zone tropicale humide

Caractéristiques du relief et de l'hydrographie en zone tropicale à saison sèche

Tâche N° 1.3 :

Je mets la répartition de la population de la Côte d'Ivoire en relation avec la localisation des productions agricoles.

Hypothèse n° 2 : *parce qu'elle se répartit en fonction des productions agricoles (ressources alimentaires).*

Tâche N° 1.3.1 :

Je décris la localisation des productions agricoles de la Côte d'Ivoire.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> Agriculture, élevage, culture, cultures vivrières, cultures commerciales, ... Cultures tropicales : caféier, cacaoyer, manioc, palmier à huile, hévéas, ... 	Commentaire descriptif d'une carte de productions agricoles

Tâche N° 1.3.2 :

Je compare la localisation des productions agricoles de la Côte d'Ivoire avec la répartition spatiale de la population.

Il faut répondre à la question :

Existe-t-il une relation entre la localisation des productions agricoles ivoirienne et la répartition de la population ?

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture intensive, agriculture extensive • Cultures vivrières, cultures commerciales 	Tableau à deux entrées

Tâche N° 1.3.3 :

J'interprète la relation entre la localisation des productions agricoles de la Côte d'Ivoire et la répartition spatiale de la population.

Ici, il s'agit d'aborder les questions suivantes :

4. *Quels sont les facteurs qui expliquent la localisation des différentes productions agricoles ivoiriennes ?*
5. *Quel « potentiel démographique » est associé à chaque type de productions agricoles, et pourquoi en est-il ainsi ?*

Tâche N° 1.3.3.1 :

Je construis une carte de synthèse de l'espace agricole ivoirien.

Tâche N° 1.3.3.1.1 :

Je décris l'organisation des campagnes ivoiriennes à l'échelle locale.

Questions :

Quelles sont les structures spatiales agraires des différentes régions de la Côte d'Ivoire ? Quels sont les systèmes de cultures ?

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> • Habitat, finage, site • Structure spatiale agraire villageoise de forêt tropicale humide • Structure spatiale agraire villageoise de savanes • Plantation • Cultures itinérantes, abattis-brûlis, cultures sèches, cultures pluviales, ... 	Guide de lecture d'une structures spatiale agraire : habitat, finage, site.

Tâche N° 1.3.3.1.2 :

Je décris les géosystèmes dans lesquels les campagnes ivoiriennes viennent s'insérer et je construis une carte schématique de synthèse de l'espace naturel ivoirien.

Question :

Dans quels géosystèmes ces structures spatiales agraires viennent-elles s'insérer ?

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> • Géosystème : végétation, faune, climat, sol, hydrographie, relief, ... • Le géosystème « forêt tropicale humide ». • Le géosystème « savanes ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de lecture d'un géosystème • Carte schématique de synthèse.

Activité de structuration :

Le géosystème « forêt tropicale humide » et le climat équatorial
Le géosystème « savanes » et le climat tropical à saison sèche

Tâche N° 1.3.3.1.3 :

Je construis une carte de synthèse de l'espace agricole ivoirien.

Question :

Quelles sont les grandes structures spatiales agraires de la Côte d'Ivoire ?

Comment se localisent-elles dans le territoire ?

Quel potentiel démographique est associé à chaque structure ?

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> • Typologie des structures spatiales agraires de l'Afrique tropicale • Relations entre densité de population rurale et structure agraire. 	Carte de synthèse

Activité de structuration :

Les structures spatiales agraires de l'Afrique tropicale humide (exploitations villageoises, plantations, ...)

Les structures spatiales agraires de l'Afrique tropicale à saison sèche.

Tâche N° 1.3.3.2 :

J'interprète la carte de synthèse de l'espace agricole ivoirien.

Questions :

- *La localisation des différentes structures agraires correspond-elle à une adaptation des hommes à la nature des géosystèmes ?*
- *Cette localisation est-elle ancienne ou récente ?*
- *Si elle est récente, de quand date-t-elle et pourquoi s'est-elle mise en place à cette époque ?*

- *Le développement de ces structures agraires a-t-il entraîné des mouvements de population ? Si oui, lesquels ?*

Tâche N° 1.3.3.2.1 :

Je cherche des données permettant d'interpréter la dynamique de l'espace agricole ivoirien.

Questions :

5. *Quels ont été les effets de la colonisation sur l'économie de la Côte d'Ivoire ?*
6. *Quelle politique agricole la Côte d'Ivoire a-t-elle développée après son indépendance ?*
7. *Quels mouvements de population ces politiques ont-elles entraîné ?*

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
6. Colonisation, ...	10. Collecte de données,
7. Indépendance, ...	références bibliographiques,
8. Cours des matières premières,	...
...	
9. Commerce mondial, ...	

Tâche N° 1.3.3.2.2 :

Je rédige un texte de synthèse de la dynamique de l'espace agricole ivoirien.

Questions :

8. *Comment l'espace agricole ivoirien contemporain s'est-il structuré ?*
9. *Quels sont les facteurs qui ont influencé cette structuration ?*
10. *Quel impact la mise en place de l'espace agricole ivoirien contemporain a-t-il eu sur la distribution de la population ?*

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
11. Facteurs de localisation des activités agricoles	16. Texte de synthèse (stratégie de « l'entonnoir »)
12. Polyculture, cultures spécialisées, ...	
13. Agriculture de subsistance, autarcie, ...	
14. Agriculture commerciale, noyau exportateur, front pionnier...	
15. Ranching, élevage extensif,	
...	

Activité de structuration :

- Typologie des espaces agricoles de l'Afrique tropicale (espaces vivriers, agriculture commerciale)
- Facteurs de localisation des activités agricoles en Afrique tropicale

Tâche N° 1.3.4 :

Je complète mon analyse de la répartition de la population ivoirienne en abordant l'étude des espaces urbains

Questions

17. Comment peut-on expliquer le foyer de forte densité démographique le long de la côte est de la Côte d'Ivoire ?
18. À quel type d'espace urbain correspond cette concentration démographique ?

Tâche N° 1.3.4.1 :

Je construis une organisation spatiale d'Abidjan.

Note méthodologique :

À ce stade de la démarche, plusieurs voies sont possibles :

- On estime que l'on a consacré assez de temps à la Côte d'Ivoire (les élèves commencent à se lasser du contenu) ; il est alors possible de synthétiser rapidement les caractéristiques de la ville d'Abidjan en montrant son rôle dans la structure spatiale du territoire ivoirien.
- On souhaite aborder la problématique spatiale de la ville d'Afrique noire ; on peut alors développer une séquence de quelques heures à partir du cas d'Abidjan en proposant aux élèves de réinvestir leurs compétences relatives à la lecture géographique d'un territoire sur cet espace urbain. C'est ce que nous proposons dans la séquence qui suit.

Tâche N° 1.3.4.1.1 :

Je fais l'inventaire des éléments culturels (habitats, infrastructures, affectations des sols, ...) et des éléments naturels (site) qui caractérisent l'espace abidjanais à partir de la lecture de textes et de l'observation de diapositives.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
19. Les éléments du paysage urbain : habitat, voirie, infrastructures, ...	Inventaire des éléments constitutifs d'un espace (exemple : surligner à l'aide d'un code de couleurs les éléments repérés dans les documents).
20. Les unités spatiales du territoire urbain : îlot, quartier, centre, périphérie, agglomération, ...	
21. Fonctions urbaines	

Tâche N° 1.3.4.1.2 :

Je rédige un tableau de synthèse des différents types de quartiers qui composent le territoire d'Abidjan.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
Typologie morpho-fonctionnelle des quartiers d'une ville d'Afrique noire	Classement des éléments constitutifs d'un espace dans un tableau à deux entrées.

Tâche N° 1.3.4.1.3 :

Je construis une carte schématique de synthèse du territoire d'Abidjan en comparant mes observations avec la structure spatiale type d'une ville d'Afrique noire (coupe synthèse)

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
Structure spatiale d'une ville d'Afrique noire	Carte schématique de synthèse.

Tâche N° 1.3.4.2 :

J'interprète la structure spatiale d'Abidjan à l'aide d'informations collectées dans des textes de références (fournis).

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
Facteurs de localisation des composantes de la structure spatiale d'une ville d'Afrique noire	Commentaire d'une carte schématique de synthèse.

Activité de structuration :

- Une structure spatiale de référence de la ville d'Afrique noire
- Facteurs de localisation des composantes de la ville d'Afrique noire

Tâche N° 1.3.4.3 :

Je localise les villes ivoiriennes et je décris le réseau des voies de communication qui les relient.

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau urbain • Réseau de communication 	Commentaire d'une carte thématique

Tâche N° 1.3.5 :

Je synthétise toutes les données spatiales que j'ai récoltées et je construis une carte de synthèse du territoire de la Côte d'Ivoire

Questions

Comment les espaces ruraux et urbains se localisent-ils les uns par rapport aux autres et comment viennent-ils s'articuler dans les géosystèmes ivoiriens ?

Savoirs à mobiliser	Savoir-faire à mobiliser
<ul style="list-style-type: none"> • Centre/périphérie • Cœur économique, cœur agricole, noyau exportateur • Plantations, cultures commerciales, cultures vivrières, élevage extensif, ... • Métropole littorale, port exportateur, 	Carte schématique de synthèse

<p>pôle urbain, espace polarisé, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau de communication « drainant » • Front pionnier, migrations, frontières... • Savane, forêt tropicale • « Nordeste », « sahélisation » 	
---	--

Tâche N° 2 :

J'interprète la structure spatiale de la Côte d'Ivoire

Question :

Pourquoi le territoire ivoirien est-il structuré de cette manière ?

Note méthodologique :

- Le travail d'interprétation consiste essentiellement ici à construire la légende de la carte de synthèse et à rédiger un commentaire de synthèse sur la structure de l'espace ivoirien

Activité de structuration :

Une structure spatiale d'un espace tropical en voie de développement



**Espace
rural**

Simon et son champ

Nous voici à Tinhou dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Il y a deux saisons des pluies par an. L'histoire de ce champ a commencé par le choix d'une parcelle, Celle-ci a été attribuée par le chef coutumier du village à la famille Bebi.

Malheureusement, la parcelle se trouve à 8 km du village. Pour gagner du temps, la famille a décidé d'y construire une petite case pour pouvoir y loger afin de ne pas faire le déplacement tous les jours. Ce sera donc ici leur campement.

La plupart des arbres ont été abattus durant la saison sèche. On les a laissés se dessécher durant quelques semaines avant d'y mettre le feu. C'est le défrichage et le brûlis, malheureusement, le paysan ne dispose que d'une machette si bien que les arbres les plus imposants resteront sur le champ dont le sol est encore jonché de quelques débris. "Ce défrichement ressemble plus à un champ de bataille qu'à une terre de labour" me dis-je en voyant les troncs, à demi calcinés, gisant entre les souches.

Simon se souvient que son père semait à ce moment une plante nettoiyante, c'était souvent une variété de concombre qui étouffait, sous son feuillage, toutes les jeunes plantes forestières qui voulaient repousser. En effet, ici, chaleur et humidité favorisent la recrudescence rapide de la végétation naturelle. Mais Simon n'aura pas le temps ; sa famille s'est agrandie et il doit déjà penser aux prochaines récoltes.

On a veillé, en défrichant, à protéger ce qui pouvait rapporter comme des bananiers par exemple.

Peu avant la grande saison des pluies, on a semé sur cette même parcelle le riz pluvial, quelques plants de maïs et du manioc. Simon se dit que cette polyculture est surtout une question de tradition, "il y certainement des raisons agronomiques" me dit-il en riant "mais ma famille a toujours fait comme ça!"

La famille est alors réquisitionnée pour construire la petite clôture qui entourera le champ. En effet, s'il n'était pas protégé, les agoutis, gros rongeurs de la forêt, auraient vite fait de tout ravager avant la récolte...

D'ailleurs, les trois fils de Simon aiment à aller piéger ces agoutis aux abords du campement : cela améliorera le repas du soir.

Pendant ce temps, Simon et sa femme sarclent la parcelle à l'aide d'une houe afin d'éliminer les jeunes plantes forestières qui gêneraient la croissance du riz, du maïs et du manioc.

Le riz pousse vite à cette saison et déjà la récolte s'annonce, nous sommes fin août. Toute la famille participe à la récolte, au battage manuel du riz et à son décortiquage. Une décortiqueuse à moteur devrait arriver bientôt au village mais, pour cette année, ce sera trop tard. Pourtant, la coopérative agricole l'avait commandée l'an dernier à Abidjan...

Seul Benoît, l'aîné des garçons est dispensé de travaux agricoles. En effet, il pourra faire les 16 km aller-retour quotidiens pour aller à l'école du village. Pour ses frères et sœurs, on verra plus tard...

Il était temps que la récolte soit faite. La réserve de riz de l'an dernier qui était stockée dans le grenier de la case est, en effet, épuisée depuis cinq semaines. On se contentait alors de manger une fois par jour quelques tubercules ou un peu de riz acheté au marché de Bloléquin grâce au produit de la vente du café.

Le maïs sera récolté un peu plus tard. Quant au manioc, lui, on le laissera là jusqu'au jour où l'on aura faim. Sans doute dans un peu moins d'un an, à la prochaine période de soudure.

Cette parcelle défrichée connaît donc huit sois de culture vraie (la durée cumulée des deux saisons des pluies), deux ans de cueillette des productions mises en place mais abandonnées à leur sort (ex : le manioc) dans une brousse qui se forme et puis, pendant 5 à 6 ans, la parcelle sera peu à peu recolonisée par une forêt claire.

Une fois le riz stocké, Simon doit penser à sa plantation de caféiers. Elle se trouve de l'autre côté du chemin et c'est avec son père, il y a une dizaine d'années, qu'il l'a plantée. Entre les caféiers, il a quelques bananiers et quelques plants d'ananas.

Cette année, la récolte s'annonce bonne mais ce n'est qu'au dernier moment, lorsque le café sera bien mûr qu'on pourra en être certain. Toute la famille sera une nouvelle fois à la tâche car la cueillette se fait à la main. L'an dernier, Simon a vendu son café à un négociant peu scrupuleux. Celui-ci lui a donné, en échange, des chèques sans valeur ! Simon avait travaillé pour rien. La coopérative agricole étudie le moyen d'expédier elle-même son café à San Pedro, sur la côte. Mais l'argent manque pour investir dans l'achat d'un camion.

Le travail du café se fait surtout pendant la grande saison sèche, mais, déjà, Simon doit penser à son nouveau champ vivrier.

Il hésite beaucoup. Car, d'une part, il a intérêt à quitter l'emplacement de l'an dernier et à laisser l'ancien champ en jachère pour qu'il se repose mais, d'autre part, il ne peut pas trop s'éloigner de sa plantation de café et de son campement. finalement, il opte pour une solution intermédiaire. Il défriche un lambeau de forêt que son père avait déjà cultivé il y a une quinzaine d'années et y installe son champ vivrier ainsi que sur une partie de son champ de l'an dernier.

Sur l'autre partie de celui-ci, il décide de planter des cacaoyers. « Le café ne marche plus, essayons autre chose » se dit-il.

Simon se rend-il compte qu'en choisissant la culture du café ou du cacao, il compromet une partie de sa récolte vivrière ? Donc de la nourriture de sa famille ?

Je pense que oui, je lui en ai parlé.

Mais je n'ai rien pu répondre quand il m'a dit : « tu sais, moi aussi, j'envie d'avoir de l'argent, pour aller un jour dans ton pays » !

GOBERT O., *Le village de Tinhou en Côte d'Ivoire*, Feuilles d'information de la FEGEPRO n° 108, Bruxelles, 1993, pp ;51-52.

Un village de la zone de contact forêt/savane : Bénoufla

Bénoufla est localisé à une quarantaine de km de Vavoua à proximité d'une route qui dessert les villages de la frange forestière. Cette voie de communication médiocrement entretenue est impraticable en saison des pluies. Le village est relié au grand axe Vavoua - Zuénoula par une piste qui aboutit à Zanzra, important marché. Par ce fait Bénoufla est plus tourné vers Zuénoula que vers Vavoua.

L'espace habité

Le village est établi en savane, sur une légère éminence, à peu de distance d'un marigot permanent qui fournit de l'eau en abondance.

On ne note aucune structuration du site habité, aucun alignement, aucune orientation dans la disposition des habitations. Ces dernières sont en majorité constituées de cases rondes de deux types. Les unes, petites et individuelles, abritent les vieillards, les chefs de famille, les adultes mariés ; les autres, plus grandes et collectives, sont réservées aux épouses et à leurs enfants, aux adolescents et jeunes célibataires. La maison carrée en brique crue, comportant deux à trois pièces munies d'ouvertures commence à faire son apparition, mais elle nécessite l'appel à des artisans spécialisés, dahoméens pour la plupart, et donc une dépense non négligeable seulement permise aux « riches ». Les indicateurs de modernisation comme le crépissage en ciment et la toiture de tôle ne se trouvent regroupés que sur une seule maison, celle du notable le plus influent.

Les *ba*, sortes de hangars, constructions rondes et légères entourées d'un muret sur lequel on peut s'asseoir, sont situés de préférence à la périphérie du village. Ce sont des abris communautaires, des lieux privilégiés de la vie sociale. On y reçoit les visiteurs, on s'y repose et les femmes y cuisinent. Le *wibliba* ou grande case à palabres marque approximativement le centre de Bénoufla. Il abrite les délibérations du *wiblimo* ou conseil des aînés, véritable pouvoir villageois. Sur cet espace construit cohabitent les deux *goniwuo* de la communauté. Ces deux *goniwuo* — définis par C. Meillassoux comme « des patrilignages composés de membres masculins d'un groupe de descendance agnatique, de leurs épouses et de leurs filles non mariées, placés sous l'autorité d'un aîné le *goniwuozan*, descendant et représentant d'un ancêtre commun réel ou putatif » — n'occupent pas d'emplacements bien définis. Les regroupements lignagers n'apparaissent qu'au moment des repas collectifs

La chefferie appartient au lignage sur les terres duquel le village est bâti, mais son pouvoir est tempéré voire neutralisé par la dévolution à l'autre lignage de la charge de représentation du parti politique national.

L'espace exploité

Au-delà de ce qui est *fla* ou espace habité contrôlé par la société s'étendent les mondes de la forêt ou *poro* et de la savane ou *bwi*, mondes de la Nature que les hommes doivent se concilier. Entre les deux s'interpose une zone imprécise, le *bli*, qui ne fait plus partie du village mais qui n'est pas encore la savane : sous-produit du *fla*, on y dépose les détritiques. Les terres des deux *goniwuo* de Bénoufla constituent le territoire villageois commun et exclusif. S'étirant d'Ouest en Est jusqu'à la Marahoué il se trouve excentré par rapport au site habité localisé sur la bordure occidentale.

Plusieurs sentiers desservent les zones de culture. Mais ce territoire se définit d'abord comme un parcours de chasse. Ce sont surtout les activités cynégétiques qui ont contribué à son façonnement et ceci explique son étendue disproportionnée (près de 120 km²) au regard de la faible population ainsi que le caractère imprécis de ses limites. D'ailleurs la carte des

« formations végétales et cultures » fait apparaître un contraste frappant entre la petitesse des taches sombres figurant les cultures et l'immensité des terres disponibles.

Les rares champs de savane sont localisés sur un couloir de savane de pente, de direction Est-Ouest, qui sépare une forêt-galerie d'une forêt de sommet, immédiatement à l'est du village. Ces quelques cultures sont toujours situées en position de lisière, soit à proximité des petites forêts-galeries, soit en bordure de la grande forêt sommitale. Elles se dispersent en un semis ténu qui contraste avec les blocs massifs des cultures forestières. Les trois grands ensembles défrichés, compacts et bien distincts, occupent les lobes d'un massif forestier continu. Les deux plus importants correspondent à chacun des deux *goniwuo* qui composent le village ; quant au troisième, le plus oriental, c'est le défrichement indépendant du plus important notable de Bénoufla.

Ainsi avant même d'aborder les systèmes de production cette brève description de l'emprise humaine montre un monopole de milieu forestier dans l'activité agricole du village.

Les systèmes de cultures villageois dans la zone de contact forêt/savane

Le cycle des opérations de mise en culture comprend l'abattage et le brûlage, le défrichement, la culture pendant un certain nombre d'années et enfin l'abandon et le repos de la surface cultivée.

Abattage et brûlage

Souvent le débroussaillage est facilité par une mise à feu préalable de l'endroit cultivé. Ensuite les bois, arbustes et herbes sont mis en tas et de nouveau brûlés ; les cendres sont réparties sur le terrain pour constituer un embryon de fumure potassique et phosphorique. Parfois, dans les savanes où la végétation herbacée prédomine, le paysan peut couper l'herbe à la machette pour la laisser sur place comme une sorte de « mulching » ; il l'incorpore par la suite au sol lors du travail à la houe. Ce procédé est surtout appliqué aux tubercules et on le justifie par une meilleure pousse grâce au pourrissement des herbes. Il faut cependant noter que cette amélioration du sol par enfouissement n'est pas généralisée dans ces systèmes agricoles encore largement tributaires des traditions de brûlis ; mais il est remarquable que des exploitants l'aient adoptée spontanément et cela est digne d'attention dans le cadre d'une éventuelle action contre les feux de brousse.

Défrichement

Effectué à la houe, il se fait le plus couramment l'année précédant la mise en culture, au cours des derniers mois de l'année mais aussi, souvent, pendant la petite saison sèche d'août. Un tel défrichement assez précoce permet l'exécution d'autres travaux préparatoires, semis et buttages par exemple.

Mise en culture

Les nouvelles parcelles défrichées sont cultivées aussi longtemps que les rendements sont jugés satisfaisants. La durée de culture varie en fonction des plantes cultivées, de leur succession, de la nature des sols, mais elle dépend aussi de la distance au village, de la disponibilité en terre et en force de travail. Disons qu'on cultive en général de deux à sept ans sur une même surface.

La mise en culture comporte les opérations suivantes :

- **La préparation du sol** : elle se fait en vue d'effectuer les semis ou les plantations. Dès l'arrivée des premières pluies mais, pour les tubercules, elle a lieu à la fin de l'année qui précède la culture. Elle consiste en un nettoyage du sol des mauvaises herbes et selon la nature de la plante, le paysan butte ou se contente de remuer le sol à la houe.

- **Le semis et la plantation** : ces travaux doivent être faits le plus rapidement possible pour profiter au maximum des premières averses. Le riz est semé à la volée par les femmes et les grains sont enfouis soit par houage soit par grattage à la machette, souvent excessivement, ce qui gêne la germination et la levée. Le maïs, l'arachide et le coton sont semés en poquet, toujours par les femmes. Les tubercules sont bouturés à la main par les hommes pour l'igname. Toutes ces opérations s'échelonnent de mars à avril.
- **L'entretien** consistant en désherbage, il est le fait des femmes et des enfants à l'aide de la petite houe ou la machette pour les cultures associées en raison de leur semis serré. Il comprend aussi la reconstitution des buttes aplaties par les pluies.
- **La défense — La défense des cultures** : C'est une des tâches les plus accaparantes et les plus pénibles. La lutte contre les déprédations des biches, singes et agoutis entraînent la confection de minutieuses clôtures et la pose de nombreux pièges.
- **La récolte** : C'est la tâche qui demande le plus de main-d'œuvre, la participation de tous. Les premières récoltes commencent avec le maïs en juin – juillet ; puis suivent le riz, l'igname précoce, le café, l'igname tardive et le coton jusqu'en décembre - janvier. Précisons que le début de la récolte d'un produit est plus déterminé par les besoins alimentaires ou monétaires de la famille que par le degré de maturité du produit.

AVENARD J. M., BONVALLOT J., LATHAM M.,
RENARD-DUGERDIL M. et RICHARD J.,
Aspects du contact forêt-savane dans le centre et l'ouest de la Côte d'Ivoire, Travaux et documents de l'O.R.S.T.O.M., Paris, 1974, pp.142-146

Défricher la forêt sans gaspiller la fertilité naturelle du sol

En région forestière, le défrichement est une opération qui transforme fortement le milieu et le sol. Il doit être adapté au but que l'on poursuit. On ne sème pas des arachides comme on plante des bananiers. Dans le premier cas, il faut obtenir un sol propre, dans le second, rien n'empêche de maintenir un sol peu dégagé.

Le meilleur défrichement est celui qui est fait progressivement. Le travail que fait la nature elle-même est toujours préférable à celui du feu ou des machines. Plus le défrichement est brutal et plus le nettoyage et le brûlage du champ est complet, plus rapide sera la diminution de fertilité du sol au cours de la période de culture qui suivra. Mieux vaut laisser pourrir lentement sur le champ les déchets de la matière vivante. Ils sont une source très importante de nourriture et d'eau pour le sol. Seul le gros bois qui gêne le travail devrait être brûlé. Lorsque le sol est très riche en déchets de matière vivante, il est bon de lui confier une **plante pionnière** qui aime ce genre de sol. C'est le cas du concombre.

Pour bien défricher, il faut trouver une juste mesure entre le travail du feu, celui des plantes et celui des machines s'il y en a.

Qu'est-ce que la jachère

La jachère est une parcelle de terre laissée à elle-même après une période de culture. La végétation naturelle y reprend ses droits. Elle renaît de la masse des semences, débris, boutures, bulbes, racines, etc ... qui ont survécu durant la période de culture. Moins la culture a été longue et épuisante, plus rapide est la repousse de la jachère.

Les plantes qui constituent la jachère sont celles que l'on trouve dans les zones voisines : plantes de la savane ou plantes de la forêt. La richesse des jachères — qui se remarque à la diversité des plantes qui y poussent — a tendance à diminuer lorsque la terre est cultivée trop longtemps, parce que la quantité de semences forestières est devenue insuffisante. C'est pourquoi, sur une défriche forestière cultivée trop longtemps, il n'est pas rare de voir apparaître une jachère uniquement composée d'espèces herbacées de savane, car les graines de ces espèces se propagent plus facilement.

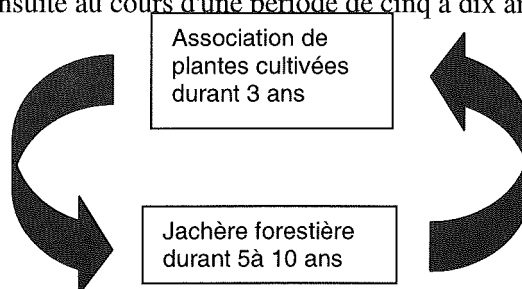
Dans les régions plus sèches, les jachères sont composées principalement de plantes herbacées et de petits arbustes. Si la période de culture est très longue ou qu'il fait trop sec, la diversité des plantes sauvages qui repoussent est faible et la terre peut prendre un aspect désertique.

DE LEENER P. et DUPRIEZ H., *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*, Terres et vie, ENDA, l'Harmattan, Paris, 1983, p. 41.

Au sujet du champ forestier, retenons ceci

- Après l'abattage de la forêt, le feu et le concombre ont été utilisés par l'homme pour nettoyer le terrain. Les termites, les insectes, les champignons et toutes sortes d'organismes invisibles à l'œil nu ont fortement collaboré à ce nettoyage.
- Certaines plantes cultivées, comme l'arachide et le maïs, ont besoin d'une terre très propre. D'autres, comme le concombre, le bananier, le macabo ..., sont fort peu gênées par ce qui encombre le champ.
- Toutes les parcelles de ce champ n'ont pas été traitées de la même façon. Dès la troisième saison, le cultivateur a prévu ce que deviendra chaque parcelle. Le champ a été organisé petit à petit selon les différents buts poursuivis par lui.
- Sur les parcelles consacrées aux cultures saisonnières, on constate l'existence d'une rotation des cultures et des jachères : cinq à dix ans (ou plus) de jachère succéderont à trois années de culture. On peut donc dire que durant trois années, le sol est exploité par les cultures saisonnières et que sa fertilité est reconstituée ensuite au cours d'une période de cinq à dix ans.

La rotation dans le champ est la suivante



DE LEENER P. et DUPRIEZ H., *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*, Terres et vie, ENDA, l'Harmattan, Paris, 1983, p. 38.

Le feu, la cendre et la fertilité

On pourrait, dans un autre sens que Pierre Gourou pour l'Asie des moussons, parler de civilisations du végétal. Mieux vaut évoquer un recours préférentiel au végétal et à la cendre, mais en usant de précautions, car il serait abusif de voir dans les agriculteurs africains d'impénitents pyromanes, et dans le brûlis l'alpha et l'oméga de l'agriculture africaine. L'art fondamental des paysans africains réside dans la réalisation du meilleur compromis entre la dynamique naturelle de la végétation, les nécessités de la production et du maintien de la fertilité, enfin l'emploi optimal d'une main-d'œuvre rare et de productivité réduite. Dans ce jeu complexe, l'idéal ne saurait être un espace dominé, artificialisé par l'homme, comme peut l'être un champ de blé en Beauce ou une rizière indonésienne, mais un agrosystème complexe, où nature et culture se combinent, où le cultivé, le culturel, copie le naturel. L'agriculteur africain sait composer avec les dynamiques de la végétation pour en tirer profit.

Les partenaires-adversaires végétaux offrent une résistance et des avantages inégaux. L'adversaire le plus coriace, à n'en pas douter, n'est pas la forêt, encore moins l'arbre lui-même, qui est souvent au contraire un remarquable allié. Si difficile qu'y soit le défrichage, la forêt est moins rebelle que la savane, surtout la savane la plus dense, qui jouxte les forêts humides, avec son redoutable lacis souterrain de racines, stolons, rhizomes. L'herbe est, pendant le cycle cultural, la pire ennemie de l'agriculteur parce que concurrente des plantes cultivées, et il faut mener contre elle un combat de tous les instants, il en fut de même d'ailleurs, jusqu'au cours du 19^e siècle, dans le Middle West ou la Pampa, qui n'ont pu être conquises que grâce à des attelages renforcés et surtout à l'emploi du tracteur, dont l'économie et l'écologie même rendent l'usage plus délicat en Afrique tropicale.

Dans toutes les écologies africaines, le premier allié de l'agriculteur est, comme ailleurs sous les tropiques, le feu, appliqué, si possible, à une masse de végétation suffisante pour fournir en abondance aux plantes des cendres et donc des aliments minéraux. Que n'a-t-on pas dit contre le feu, et souvent avec quels abus ! Certes, nul ne prétendra qu'il est la meilleure solution théorique aux problèmes de fertilisation. Mais quelle autre solution est largement praticable, aujourd'hui encore ? Avant que de condamner, il faut préciser clairement les avantages et les inconvénients de cette technique. Le feu, dit-on, en détruisant la végétation naturelle, entraîne un recul de la forêt, un appauvrissement général des formations, où ne subsistent que les espèces pyrophiles. Or l'agriculteur africain adepte du brûlis n'a nul intérêt à ce que diminue la masse végétale des recrûs, qui représente son stock d'engrais. Son souci est au contraire de favoriser la reconstitution de formations denses et facilement exploitables : d'où son goût pour la forêt secondaire, moins imposante, moins ordonnée que les formations primaires, mais bien plus riche en arbres de dimensions moyennes, en arbustes plus aisés à abattre et à brûler. Des règles foncières précises assurent au premier défricheur l'usage des formations secondaires, bonifiées par les abattis antérieurs. Mieux, lorsque l'écologie le permet, des techniques de travail du sol, la protection contre les feux sauvages, le maintien de plants assurent dans maintes zones de contact entre forêt humide et savane la progression de la forêt sur les anciens champs de lisière : on l'a noté tant chez les Baoulé de Côte-d'Ivoire qu'en pays bakongo.

Le feu est réputé stériliser le sol, favoriser la constitution des cuirasses ferrugineuses, encourager l'érosion, détruire le potentiel de fertilité. Ceci mérite nuance : bien conduit, le feu n'a pas d'effets thermiques détestables ; il est même, avec l'écobuage (brûlis à feu couvert, destructeur radical des herbes), un facteur d'amélioration de la structure de certains sols. Quant aux cuirasses, il est prouvé que la plupart d'entre elles sont des relicttes de climats anciens. Le danger d'érosion sur des sols dénudés par le feu est plus réel, mais les précautions ne sont pas nulles, qu'il s'agisse de disposer des troncs au sol pour freiner l'écoulement de l'eau, de maintenir des bandes de végétation, ou de façonner la terre en buttes et billons. Le feu, enfin,

dilapide sans doute en fumée de grandes quantités d'azote, mais est-il réaliste de procéder à ce type de calcul ? Quelle autre solution proposer pour l'utilisation d'espaces forestiers, hormis le défrichage au bulldozer, bien plus destructeur ? Que faire d'autre, pour lutter contre la concurrence des herbes, sinon de multiples labours, qui ne seraient pas sans risques, ou de coûteux épandages de produits chimiques ? Le feu, dans l'état actuel des formations végétales et des moyens techniques, est en tout cas un moindre mal.

Les formes du brûlis sont multiples selon l'état de la végétation, c'est-à-dire une résultante de l'écologie et de la pression démographique. À l'extrême figure le brûlis forestier, précédé selon les cas d'un abattage ou d'un simple ébranchage. Sa forme la plus extensive est sans doute le *chitimene*, tel qu'on le pratique dans les forêts claires de Zambie, où la densité de matière végétale à l'hectare est médiocre et où les sols ont un bien faible potentiel : on y ébranche les arbres sur une superficie très supérieure à la surface cultivée ; les branches, entassées en cercles, sont brûlées ; la culture s'opère directement dans la cendre. Technique bien adaptée à des milieux très pauvres, le *chitimene* ne permet que des densités très réduites. Les brûlis forestiers classiques affectent, pour leur part, des superficies sensiblement égales aux surfaces cultivées et, appliqués à des formations végétales plus denses, supposent l'abattage, en général sélectif, des arbres : les troncs, qui ne peuvent être brûlés, restent au sol, assurant une certaine protection contre l'érosion, tout en se décomposant pour fournir lentement de la matière organique. Si la parcelle est abandonnée après un ou deux ans, ce n'est pas parce que les cultures l'ont épuisée, mais en raison de l'envahissement par les herbes, qui rend les sarclages plus laborieux qu'un nouvel abattis. La culture reprendra lorsque le recrû aura atteint une densité telle que la fertilisation par la cendre soit efficace, après 7 à 20 ans selon la composition floristique de la forêt. Ces systèmes paraissent fragiles. Ils peuvent pourtant, en agriculture d'autosubsistance, supporter sans dommage des densités de 20 à 50 hab./km². Ce qui les menace plutôt, c'est un affaiblissement des densités conduisant à l'isolement dans une forêt primaire en expansion. De surcroît, il est bien rare que les techniques d'utilisation du sol se limitent au brûlis ; à des degrés divers selon la nature des plantes cultivées, le sol est travaillé et l'on y incorpore nombre d'éléments végétaux qui ont échappé au feu. Il n'y a pas véritablement de solution de continuité entre brûlis et incorporation du végétal au sol, forme plus complexe de reconstitution de la fertilité.

DUBRESSON A., MARCHAL J.-Y. et RAISON J.-P., *Les Afriques au sud du Sahara*, Géographie universelle, Belin / Reclus, Paris, 1994, pp. 63-65.

Planteurs et fronts pionniers ivoiriens

Nul autre pays ouest-africain n'a connu, en une vingtaine d'années, un bouleversement physiologique comparable à celui de la Côte-d'Ivoire. La mise en œuvre des choix fondamentaux, la vitesse d'exécution et l'ampleur des engagements financiers canalisés par les pouvoirs publics ont transformé le territoire, mobilisé un appareil générateur d'élites administratives et contribué à forger un sentiment d'unité nationale autour de la réussite économique fondée sur la plantation.

Introduits à la fin du XIXe siècle par des colons européens et des agriculteurs africains, caféiers et cacaoyers, après un premier développement embryonnaire dans l'extrême Sud-Ouest, ont d'abord été propagés au sein des aires sud-orientales. Dans les années 1920, fut ainsi mise en production la « boucle du cacao » en pays agni, tandis que la caféiculture progressait chez tous les peuples akan à partir des premiers établissements proches des côtes (Elima, Bingerville, Bonoua, Dabou). Puis l'interfluve Bandama-Sassandra fut peu à peu gagné par le front pionnier caféier, d'abord centré, dans les années 1930, autour de l'axe Oumé-Gagnoa et progressivement déplacé vers l'ouest, après 1950, en pays bété. La conquête de l'Ouest, au-delà du Sassandra, est beaucoup plus tardive, la poussée pionnière ayant été dynamisée, dans la décennie 1970-1980, par la mise en service du pont de Soubré, ouvrant les vastes espaces peu peuplés à la machette des migrants.

De cette progression de l'arboriculture caféière et cacaoyère, balayant d'est en ouest le manteau forestier, ne résultent pas seulement des effets paysagers dissemblables, avec une déforestation plus ou moins prononcée selon l'ancienneté des plantations et les techniques de défrichage, mais aussi des différenciations régionales assez nettes. Le « vieux Sud-Est » est caractérisé par une plus grande fréquence des exploitations dont la taille excède 10, voire 20 ha, et un fort maintien du contrôle foncier autochtone. Son poids relatif dans les productions nationales n'a cessé de décroître, non seulement en raison du déplacement des fronts pionniers, mais aussi à cause du vieillissement des vergers, des difficultés à mobiliser la main-d'œuvre familiale et à recruter des manœuvres allochtones, et d'une saturation foncière qui bloque la poursuite de l'extension de l'arboriculture. Du Centre-Ouest, entre Bandama et Sassandra, proviennent la moitié de la production nationale de cacao, plus du quart de celle du café. Là, migrants baoulé et burkinabé, surtout mossi, ont acquis des terres ; les rapports de force y croissent en faveur des allochtones, dont les systèmes de culture, binôme igname-cacao en particulier, sont plus efficaces que les associations autochtones riz-café, moins complémentaires. Passé le fleuve Sassandra, s'ouvre l'immense front pionnier du Sud-Ouest, où les rares habitants des lieux ont été submergés par les vagues de migrants. Guidés par les pistes forestières, favorisés par l'excellente infrastructure routière, les « conquérants », baoulé en majorité, bénéficient d'un apport en main-d'œuvre familiale qui leur permet de gagner la course à la terre, d'exercer une maîtrise foncière décisive et d'asseoir leur colonisation agricole sur la cacaoculture, plus rémunératrice du temps de travail que la caféiculture.

DUBRESSON A., MARCHAL J.-Y. et RAISON J.-P., *Les Afriques au sud du Sahara*, Géographie universelle, Belin / Reclus, Paris, 1994, pp. 150-151.



**Espace
naturel**

Une forêt luxuriante toujours verte

Ce type de forêt a reçu des noms variés qui soulignent son caractère toujours vert (forêt sempervirente ; en anglais, *evergreenforest*) lié à l'abondance et à la constance des pluies (forêt pluvieuse, ombrophile, hygrophile, ou forêt de la pluie ; en anglais : *rain forest*, en allemand *regenwald*).

Les forêts denses toujours vertes se localisent en effet dans les régions de climat de type équatorial ; les températures sont toujours élevées, les moyennes se maintiennent aux environs de 25°, l'amplitude annuelle ne dépasse pas 2 ou 3 degrés, l'oscillation diurne est à peine plus forte, 4 ou 5 degrés, et à l'intérieur du massif forestier, ces différences sont encore atténuées. Cette chaleur constante est en même temps une chaleur humide : les précipitations sont abondantes, plus de 1 500 mm, souvent plusieurs mètres par an ; elles sont bien réparties au cours de l'année, il n'y a pas de véritable saison sèche. Les réserves d'eau ne s'épuisent jamais et les plantes peuvent donc assimiler continuellement

Cette constance de la chaleur et de l'humidité explique la luxuriance de la végétation. La forêt équatoriale est une forêt dense, fermée ; vue d'avion, elle a l'aspect d'un moutonnement ininterrompu de frondaisons. Elle donne une impression de permanence, qui résulte en réalité d'un perpétuel renouvellement. Il n'y a pas de rythme saisonnier dans le cycle végétatif des plantes puisque l'air est toujours chaud et humide. La plupart des feuilles ont un aspect identique : ce sont des feuilles hygrophiles, de taille moyenne, oblongues, sans lobes, avec une petite pointe, l'acumen, sorte de gouttière pour évacuer l'excès d'eau. Pour un grand nombre d'espèces, le renouvellement des feuilles se fait individuellement ou par branche et la durée de vie d'une feuille est en moyenne de 14 mois. Certains arbres changent tout leur feuillage en même temps et restent donc dépouillés pendant quelques jours.

La forêt, qui présente une grande uniformité d'ensemble, offre en réalité une remarquable diversité de détail : on y trouve toutes les nuances de vert, auxquelles s'ajoutent les taches de couleurs des arbres en fleurs, celles des jeunes feuilles d'un rouge rutilant ou d'un jaune mordoré, les ramures des arbres provisoirement dépouillés. Cette variété de teintes est liée à la diversité des essences.

La forêt équatoriale est en effet d'une très grande richesse floristique. Sur quelques hectares, on trouve souvent 200 ou 300 espèces d'arbres différentes. Dans les forêts de la Côte d'Ivoire, Aubreville a identifié 596 espèces d'arbres ; dans la grande forêt amazonienne, on en compte plus de 2 500. Les espèces sont très variées parce que les conditions climatiques sont favorables à la plupart des arbres, ce qui provoque une lutte pour la vie intense et parce que les changements climatiques du Quaternaire ont été beaucoup moins sensibles qu'aux latitudes tempérées : il n'a jamais fait froid, l'humidité a toujours été suffisante : les espèces ont pu à la fois s'adapter étroitement au milieu naturel et se diversifier. Cette richesse présente évidemment des inconvénients pour l'exploitation forestière, en particulier pour la recherche des bois précieux. Sur un hectare, il n'existe souvent que 2 ou 3 arbres appartenant à une même espèce et, dans le cas des bois précieux on descend souvent bien au-dessous de cette proportion ; il n'y a guère qu'un acajou pour 4 ou 5 hectares dans les forêts denses d'Afrique. Il faut ouvrir un sentier forestier pour chaque arbre !

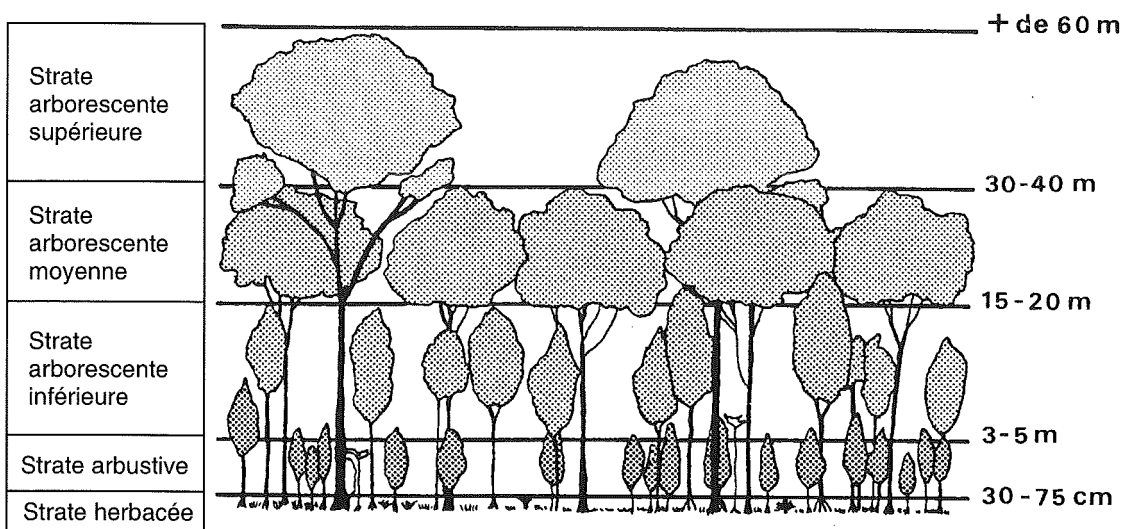
HUETZ DE LEMPS A., *La végétation de la Terre*,
Initiation aux études de Géographie, Masson,
Paris, 1970, p. 86.

Une forêt stratifiée

La forêt dense est une forêt stratifiée. *La strate supérieure*, souvent discontinue, est formée par les cimes d'arbres de 30 à 40 mètres de haut ; de temps en temps un géant émerge et peut atteindre 50 ou 60 mètres. Ces arbres ont généralement un tronc droit et lisse sur plus des deux tiers de leur hauteur ; leur écorce de couleur claire est peu épaisse. Les branches s'écartent ensuite largement pour constituer une couronne étalée. Autour de ces grands arbres, l'air circule librement, la lumière est abondante, les variations diurnes de température et d'humidité sont relativement fortes : les feuilles, assez épaisses, coriaces et vert foncé, prennent une disposition verticale pour éviter un surchauffement dangereux et, pendant les heures d'insolation intense de la matinée, les stomates se ferment pour éviter une température excessive.

Les arbres de moyenne grandeur constituent une strate assez continue aux environs de 20-25 mètres. Les troncs sont assez grêles, les branches relativement peu nombreuses et peu étalées : les arbres ont souvent une couronne plus haute que large et leur cime est plus ou moins pointue. Les feuilles sont déjà moins épaisses, mais elles sont encore brillantes.

Les arbres de petite taille et les arbustes sont plus ou moins denses. Leurs feuilles sont très minces : l'eau ne manque jamais dans cette atmosphère humide et peu ensoleillée. Cette strate inférieure n'apparaît pas toujours nettement car elle est en réalité constituée pour une bonne part de jeunes arbres des strates dominantes en cours de développement, mais on y trouve aussi des palmiers, des bambous, des fougères arborescentes.



À la surface du sol, la végétation est médiocre, car le microclimat est défavorable : si la décomposition des matières végétales accroît le taux de gaz carbonique, l'oxygène est peu abondant, ce qui entrave la respiration. Le pourcentage de la lumière qui parvient jusqu'au sol tombe parfois à moins de 1 : il y a très peu de plantes herbacées et le développement des jeunes arbres est lui-même entravé : les fruits tombés sur le sol humide germent rapidement, mais les plantules n'arrivent pas à prendre leur essor dans la pénombre : certains ne se développeront jamais, mais d'autres seront favorisés dans leur croissance par la trouée de lumière ouverte à la suite de la chute d'un arbre mort. La variation diurne de la température devient insignifiante et

l'air est pratiquement immobile : dans une forêt de l'Ouganda, le déplacement de l'air, déjà modéré au niveau supérieur de la forêt (3 kilomètres à l'heure à 30-35 mètres), est presque nul à 1 mètre du sol : 20 mètres à l'heure ! Dans cette chaleur moite, les plantes n'arrivent plus à transpirer : elles ne pourraient plus s'alimenter par les racines si la pression du courant de sève ascendant n'expulsait l'eau à la surface des feuilles sous forme de gouttelettes (phénomène de la guttation).

Près du sol, la végétation est beaucoup moins inextricable qu'on ne le croit souvent et la circulation est plus gênée par les troncs morts recouverts de mousses que par les plantes du sous-bois. Plus haut, par contre, les arbres sont souvent réunis les uns aux autres par un lacis de lianes et d'épiphytes plus ou moins enchevêtrés. Les lianes partent du sol et s'appuient sur les troncs ou sur les branches des arbres pour gagner les strates supérieures où elles peuvent étaler leurs feuilles à la lumière. Certains épiphytes sont fixés directement aux arbres par des crampons, d'autres s'établissent sur les fourches des branches, où se dépose une petite couche de débris végétaux et animaux. Des Broméliacées ont une couronne de larges feuilles qui forment un entonnoir où s'accumulent l'eau et l'humus. D'autres épiphytes ont de longues racines aériennes spongieuses qui se gorgent d'eau au moment des pluies.

Il existe des plantes intermédiaires entre les lianes et les épiphytes : certaines Aracées sont d'abord des lianes puis leurs racines et la partie inférieure de leur tronc meurent, elles perdent contact avec le sol et deviennent des épiphytes. Inversement certains épiphytes se transforment en lianes car leurs racines aériennes plongent jusqu'au sol où elles se fixent ; la plante se développe ensuite avec rapidité et elle est capable d'étouffer l'arbre qui la supportait (Ficus « étrangleur »).

Les véritables parasites sont également abondants ; certains se développent dans les fissures des troncs, où ils pompent la sève qui les nourrit ; ils n'ont pas de feuilles. On trouve aussi des semi-parasites, c'est-à-dire des plantes de la famille du gui (Loranthacées), qui puisent une partie de leur nourriture dans la plante sur laquelle elles sont accrochées, mais qui ont aussi des feuilles où l'assimilation chlorophyllienne a lieu.

HUETZ DE LEMPS A., *La végétation de la Terre*,
Initiation aux études de Géographie, Masson,
Paris, 1970, pp. 86-88.

Une forêt enracinée dans un sol produit par ses débris

Les arbres de la forêt équatoriale ont un faible enracinement. Les sols sont pourtant très épais : ce sont des sols rouges ferrallitiques (ou sols faiblement ferrallitiques), colorés par les oxydes ferriques, d'où le nom de latérite (brique) qu'on leur donne souvent. Leur épaisseur est de plusieurs mètres, elle atteint parfois 10 mètres et dans certains cas, la roche-mère est altérée sur une cinquantaine de mètres ! Cette altération biochimique s'explique par l'abondance des précipitations et la température constamment élevée. Mais ces sols épais ont une médiocre valeur nutritive, car ils sont soumis à un lessivage intense.

Au total, ces sols rouges faiblement ferrallitiques, caractéristiques des régions de climat équatorial, sont très pauvres en sels minéraux, en particulier en calcium et en potassium et la végétation ne peut trouver les éléments nécessaires que dans la couche superficielle d'humus. Heureusement, grâce au pullulement des bactéries, favorisé par la chaleur et l'humidité, la minéralisation des débris végétaux est 5 à 10 fois plus rapide que dans les forêts de la zone tempérée.

Les arbres ne trouvent leur alimentation que dans l'horizon A_1 : ils étalent largement leurs racines latérales et plus des trois quarts du poids des racines se trouvent dans les vingt-cinq premiers centimètres. La forêt vit de ses propres débris, son équilibre est donc précaire et si, à la suite d'un défrichement intempestif, l'horizon A_1 est abîmé, elle se reconstituera très difficilement.

HUETZ DE LEMPS A., *La végétation de la Terre*, Initiation aux études de géographie, Masson, Paris, 1970, pp 88-89.

Une forêt fragile

Le sol est constitué d'une mince couche de sable recouvrant une couche plus épaisse d'argile pure (kaolin) incluant des concrétions de latérite. Dans les vallées entre les collines, une épaisse couche d'humus tapisse un substrat de sable grossier. Sur ces sols prospère une forêt à feuillage caduque, la *caatinga* où la majorité des arbres de 20 à 25 mètres appartiennent à deux espèces dominantes. Les sols argileux et les sols sableux sont acides (le pH, qui mesure l'acidité, est d'environ 4) et pauvres en éléments nutritifs nécessaires à la croissance végétale (nitrates, phosphates, etc.), et ce pour deux raisons : les très fortes dégradations dues à l'action de la température et des pluies, et l'absence d'activité géologique (comme l'orogénèse) qui, en d'autres régions, amène en surface des matériaux riches en minéraux essentiels pour les plantes.

Pour pallier le manque d'éléments nutritifs, les arbres ont évolué et perfectionné différents mécanismes qui en facilitent l'absorption et la rétention. Ainsi, de fines racines forment au-dessus du sol un réseau de 10 à 30 centimètres d'épaisseur : ce réseau absorbe les éléments nutritifs libérés lors de la décomposition des feuilles ou des branches mortes tombées sur le sol. Les racines grimpent même sur les arbres voisins, peut-être parce que l'eau ruisselant sur les troncs est plus riche que celle du sol. L'importance des précipitations de la zone de San Carlos (3500 millimètres par an) et l'humidité du sol évitent le dessèchement des racines.

Certains mécanismes de conservation des nutriments sont spécifiques des feuilles des arbres : nombre d'espèces sont dotées de feuilles dures, à haute teneur en polyphénol, qui leur permettent de résister à l'attaque des herbivores et de limiter la perte en éléments solubles. Ces feuilles poussent tout au long de l'année — c'est-à-dire de manière échelonnée — de sorte que la nutrition peut ne pas être continue. De plus les arbres du sous-bois sont fréquemment recouverts d'épiphytes (mousses, hépatiques, lichens et algues) capables de capter les éléments nutritifs de l'eau de pluie et de fixer l'azote atmosphérique.

UHL C. et SALDARRIAGA J., *La fragilité de la forêt amazonienne*, Pour la Science Sept.1987, Paris, 1987, pp. 38-39.

Impressions de savane...

« 10 mars, 12 heures. Près d'une dalle granitique d'où rayonne une chaleur à la limite du supportable. Par instants, un souffle d'air brûlant et comme exténué soulève un peu de cendres, des palmes desséchées bruissent doucement puis retrouvent une immobilité minérale. Dans une lumière d'incandescence, les stipes des rôniers s'élèvent au-dessus d'un sol noirci et craquelé, des arbustes aux branches hasardeuses s'évanouissent dans les vibrations de l'air surchauffé. Silence. Dans la torpeur méridienne, la savane rêve d'improbables pluies. »

« 15 juillet, 8 heures. Des lambeaux de nuages s'étirent entre les palmes, s'attardent sur la forêt riveraine, et dissimulent l'autre rive sous un voile ouatiné. Les hautes herbes alourdies par la pluie nocturne s'inclinent lentement sous les brises de la mousson, en longues vagues argentées. De l'eau ruisselle encore, partout, le long des palmes, sur les feuilles des arbustes, sur le sol en un film aux mille déchirures. La lumière grise de ce matin de saison des pluies efface les formes, niant l'espace. Trempé et déjà fatigué par sa lutte contre la profusion végétale, l'homme frissonne sous une brusque rafale.

Carnet de route, 1963, G. Riou

« Venant du sud, après la monotonie, toute apparente d'ailleurs, de la forêt dense sempervirente, « forêt noire », après la succession des versants doucement convexes et des vastes bas-fonds couverts de raphiales ou de Marantacées, les murs de verdure qui enserment la piste deviennent progressivement moins hauts, moins compacts, moins enveloppés de lianes, et les frondaisons se libèrent de leurs gaines d'épiphytes... La forêt compose avec l'espace.

Saison sèche : les ramures défeuillées de la canopée s'ouvrent au soleil qui pénètre jusqu'au fond du sous-bois. Alors, éclatent dans la lumière mille taches de couleur, blanches pour les feuilles-fleurs des *Mussaenda*, rouges pour les tulipiers, de tous les verts pour les vols de perroquets criards, mordorées pour la vibration d'un soui-manga. La piste elle-même abandonne cette poussière lie-de-vin qui semblait napper tous les chemins de la forêt : grise dans les vallées, ocre jaune le long de versants parfois rectilignes, elle franchit en tranchée les corniches violacées de très anciennes cuirasses, et retrouve la "latérite" rouge dans la traversée d'interfluves tabulaires.

Le ciel est plus bleu, les nuages mieux sculptés par des jeux d'ombres plus francs. Un vent sec du nord-est apporte des senteurs d'herbes brûlées, et sous son souffle chaud l'évaporation trop rapide fait frissonner... Survient un petit col, bien modeste, un dernier virage, et le ciel soudain s'agrandit aux limites de l'horizon : de collines en collines, les herbes ondulent sous la brise, et les rôniers, au doux bruissement des palmes emmêlées, poursuivent dans la lumière une rêverie alanguie. La forêt dense dissimule encore le moindre cours d'eau et s'accroche à quelques plateaux, mais, vers le nord, l'univers des savanes s'ouvre à l'infini. »

(En Côte-d'Ivoire, au sud du pays Baoulé).

LES PRINCIPAUX TYPES DE SAVANE

Sous le nom général de « savane », les biogéographes ont pris l'habitude de désigner des formations végétales très différentes et il est nécessaire d'ajouter un adjectif pour préciser la physionomie de la savane que l'on veut décrire. Les principaux types de savane que l'on distingue habituellement sont les suivants

La **savane herbeuse** ou savane nue (en anglais : *grass savanna*) est une savane où il n'y a pratiquement ni arbres ni arbustes ;



La **savane arborée** (en anglais : *trees savanna*) est une savane piquetée d'arbres à peu près régulièrement répartis. Ces arbres sont généralement de taille assez médiocre (5 à 8 mètres).



Lorsqu'il s'agit d'arbustes de faible taille (3 ou 4 mètres), avec de loin en loin un grand arbre, on parle de **savane arbustive** (en anglais : *shrub savanna*). Si ces arbustes sont des épineux ou des cactacées, on peut préciser : savane à épineux ou savane succulente. Dans certains cas, ces épineux ou ces cactées deviennent suffisamment denses pour que la savane soit peu pénétrable, on passe alors à une formation de type fourré.

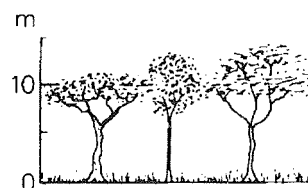


La **savane à boqueteaux** comporte non plus des arbres isolés mais des petits bosquets. Les boqueteaux s'installent parfois sur d'anciennes termitières où le sol, enrichi en éléments minéraux, est bien aéré et humide en profondeur : c'est le paysage original de la savane à termitières boisées.

GOUDIE A. *The Nature of the Environment, An advanced physical Geography*, Basil Blackwell, Oxford, 1984, p. 148.

La savane **parc** est un type voisin de la savane à boqueteaux. Les étendues herbeuses alternent avec les bosquets ou les petits bois et donnent un paysage aimable et varié.

La **savane boisée** ou savane forestière (en anglais : *savanna woodland*) a une densité d'arbres déjà importante, mais ces arbres ne forment pas un couvert continu.



Ce type de savane est en réalité très voisin de la forêt claire, la seule différence est l'abondance plus grande de la strate herbacée au moment de la saison des pluies. Les feux de brousse la parcourent pendant la saison sèche.

HUETZ DE LEMPS A., *La végétation de la Terre, Initiation aux études de Géographie*, Masson, Paris, 1970, p. 95.

Traits généraux de la savane

Le terme de savane, utilisé dès le 16^e siècle par les conquérants espagnols au Venezuela, désigne une formation végétale de hautes herbes qui couvrent pratiquement toute la surface du sol pendant la saison des pluies. Certaines savanes sont uniquement herbeuses, mais la plupart sont parsemées d'arbres ou d'arbustes.

Les herbes de la savane sont essentiellement des graminées appartenant à un petit nombre de genres. L'herbe à éléphant qui fait partie du genre *Pennisetum* peut dépasser trois ou quatre mètres de haut, mais en général les herbes des genres *Imperata* (herbe à paillote), *Andropogon*, *Hyparrhenia*, *Loudetia*, ... et en Australie, *Triodia*, *Astrebla*, *Themeda*, atteignent 1 ou 2 mètres de haut. Les touffes meurent à la fin de la saison sèche, mais, grâce aux réserves accumulées dans les rhizomes, une nouvelle génération d'herbes repousse dès les premières pluies de l'année suivante. Les Graminées de la savane sont donc adaptées au climat tropical à saison sèche. Leurs longues feuilles profitent au maximum des précipitations et leurs rhizomes sont capables de résister à la sécheresse et à des températures très élevées, non seulement pendant les journées torrides de la fin de la période sans pluie, mais surtout au moment de l'incendie de leur appareil superficiel desséché. Les savanes sont en effet parcourues chaque année par des « feux de brousse » naturels ou d'origine humaine.

Entre les touffes de graminées, poussent de petites plantes annuelles, des thérophytes, qui se reproduisent par graines. Dans certains secteurs, par exemple lorsque la savane est temporairement inondée, des Cypéracées se substituent aux Graminées.

Les plantes herbacées favorisent naturellement la prolifération des grands troupeaux d'herbivores, antilopes, gazelles, gnous, buffles, zèbres, éléphants qui se déplacent à la recherche de la nourriture et des points d'eau. Ils sont pourchassés par les carnivores, lions, léopards, chacals... mais les mammifères ne sont pas les seuls à peupler la savane, les insectes sont très nombreux, particulièrement les termites, et aux oiseaux coureurs (autruches) s'ajoutent de nombreux oiseaux arboricoles.

Les arbres de la savane appartiennent en général à des espèces peu nombreuses et différentes de celles de la forêt dense. Les représentants de la famille des légumineuses (*Acacia*, *Albizzia*, *Prosopis*) dominent souvent mais on trouve également des arbres d'autres familles, par exemple des palmiers rôniers, du genre *Borassus*. Certains arbres sont d'ailleurs protégés par l'homme, ou même plantés. Ainsi en Afrique occidentale, les Karités ou arbres à beurre abondent dans les zones de savane où la culture est provisoirement abandonnée et donnent à certaines régions soudaniennes un aspect de savane-verger.

Les arbres de la savane subissent une longue saison sèche aggravée dans certaines régions par des vents desséchants (Harmattan en Afrique occidentale). Il faut également qu'ils puissent supporter le passage des feux de brousse. Ils ont donc des adaptations xérophiles ; certains ont des feuilles persistantes, mais la plupart perdent leurs feuilles pendant la saison sèche, en particulier les acacias. Les couronnes sont souvent aplaties ou en forme d'ombrelle ; les troncs sont trapus, noueux, protégés par une écorce dure et épaisse, parfois renflés pour conserver des réserves d'eau (baobabs, arbres bouteilles). La plupart des espèces rejettent de souche avec vigueur et leurs racines sont largement développées, soit en profondeur, soit latéralement quand une carapace gêne leur pénétration à l'intérieur du sol.

L'écosystème savanicole

Le dernier des immenses herbages du monde où vivent encore des populations presque intactes de grands herbivores est la savane d'Afrique orientale. La survie des troupeaux s'explique avant tout par le fait que les terres y sont moins bien arrosées que dans la « prairie », le « veldt » et les pampas. Elles ne conviennent donc ni à l'élevage des animaux domestiqués par l'homme, tous issus d'espèces venues des climats tempérés, ni à la culture des plantes domestiques. Actuellement, ces terres font vivre les plus vastes concentrations de gros mammifères sauvages qui existent.

Le pays des savanes forme un grand fer à cheval quienserre la forêt tropicale humide d'Afrique. Il s'étend sur près d'un million de kilomètres carrés. On y trouve des buissons épineux de petite taille, et d'énormes baobabs dont le tronc boursoufflé retient l'eau absorbée au cours de pluies trop rares. Ailleurs, de petites collines rocheuses hérissent le paysage. Beaucoup de rivières sont flanquées de longues bandes forestières, car l'eau détrempe le sol de part et d'autre de leur lit, ce qui permet aux arbres d'y pousser. Et puis il y a les herbes, pratiquement partout. Par endroits, leur hauteur dépasse la taille d'un homme. Ailleurs, elles sont si rases et si rares que l'on aperçoit de larges surfaces de terre rouge et poussiéreuse entre les touffes.

Ce pays aux multiples facettes est peuplé d'une grande variété d'animaux. Les rapports chasseur/chassé y sont les mêmes que dans d'autres milieux similaires. Mais les espèces elles-mêmes sont, dans la plupart des cas, propres à l'Afrique. Les termites et les fourmis récoltent les herbes. Ils sont mangés par des insectivores spécialisés, les pangolins et les oryctéropes, mais aussi par des omnivores comme les mangoustes et par une multitude d'oiseaux. Les petits prédateurs, genettes et chacals, s'attaquent aux rongeurs végétariens : rats géants, lièvres et rats palmistes. Les grands carnivores, lions, lycaons, guépards et hyènes, se nourrissent aux dépens des grands herbivores presque tous des ruminants les seigneurs de la plaine africaine.

ATTENBOROUGH D. et DORST J., *La planète vivante*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, 1984, p. 144.

L'écosystème savanicole. Nous savons déjà que les principaux producteurs de la savane sont les herbes, avec leurs graines et leurs rhizomes, et que l'élément ligneux des buissons et des arbustes est secondaire. La faune est donc fondamentalement terrestre. Et comme elle est bien nourrie et bien irradiée elle est de grosse taille : la biomasse animale est considérable. Sa seconde caractéristique est la mobilité, qualité nécessaire dans une écologie suffisamment contrastée pour inciter à la migration.

Les herbivores sont infiniment variés. Des insectes : coléoptères, sauterelles, termites. Des oiseaux granivores. Des petits mammifères rongeurs : rats, porcs-épics. Il y a aussi des singes, mais ils sont marcheurs ou escaladeurs de rochers : par exemple les macaques et les babouins. Il est bien connu, ensuite, que la savane est le paradis des grands herbivores : suidés (phacochères, sangliers), girafes, rhinocéros, éléphants, bovidés enfin (buffles, gazelles, antilopes, gnous, nilgauts, etc.). Chaque groupe a son niveau alimentaire préféré : la girafe et l'éléphant consomment les feuillages supérieurs, l'élan du Cap broute les basses branches, le zèbre grignote les épillets des graminées, tandis que le gnou mâche les tiges, la gazelle la rosette basale, et que le phacochère déterre les rhizomes.

Le second maillon de la chaîne est constitué par les insectivores et les carnivores. Les premiers sont des oiseaux, généralement coureurs, et des animaux singuliers comme le pangolin et l'oryctérope mangeur de termites. Les seconds sont aussi nombreux que leurs proies. Petits carnivores, comme les grands lézards, les serpents, et leurs ennemis les oiseaux serpentaires et la mangouste. Moyens carnassiers tels que le lycaon. Grands fauves comme le guépard, le léopard, le tigre, le lion. Après le repas des fauves arrive la vague des charognards : le chacal et l'hyène, d'abord ; le vautour, le marabout, le corbeau ensuite ; la mouche sarcophage enfin. Le nettoyage est parfait par les coprophages, comme le bousier, et les décomposeurs du sol. Comme la forêt, la savane possède des écosystèmes aquatiques complémentaires où mollusques, poissons, oiseaux, crocodiles et hippopotames sont les maillons de chaînes alimentaires indépendantes.

Les migrations, dont il faut tout de même dire un mot, entraînent les herbivores vers la forêt ou la savane boisée en saison sèche, vers les savanes plus ouvertes en saison des pluies et à leur suite les vigilants prédateurs.

On comprend pourquoi l'on doit considérer la savane comme l'ensemble d'écosystèmes le plus compliqué du monde : c'est dans des savanes très ouvertes que se sont développés les premiers hommes, en Afrique orientale, il y a au moins 3 millions d'années.

DEMANGEOT J., *Les espaces naturels tropicaux*, Masson, Collection. Géographie, Paris, 1976. .pp. 76-77.

Les climats équatoriaux

Chaleur constante, air saturé en permanence, pluies diluviennes, absence de rythme saisonnier : les climats équatoriaux sont souvent insalubres et difficiles à supporter.

Les températures sont constamment élevées, avec une moyenne annuelle de 26 à 28 °C et une amplitude thermique très faible. En revanche, dans la journée, la température peut facilement varier de 5 à 10 °C; le temps se rafraîchit souvent en fin d'après-midi, en raison de la chaleur prélevée par l'évaporation.

Les pluies sont très abondantes, de 1.500 mm dans les régions les moins arrosées jusqu'à plus de 10.000 mm sur les littoraux montagneux. Orages et averses violentes ont souvent lieu en fin d'après-midi, quand les ascendances sont maximales.

En principe pas de saison sèche, mais souvent 1 à 2 mois secs annoncent une transition vers des climats tropicaux humides (climat subéquatorial). Les vents au sol sont rares et faibles, sauf dans les régions côtières où l'alternance de brise de mer et de brise de terre rend le climat plus clément.

NB : On parlera de mois secs lorsque $P < 2T$; de saison sèche lorsqu'il y a succession de mois secs.

Les climats tropicaux à saison pluviométriques contrastées

Ces climats sont caractérisés par un rythme saisonnier dû à l'alternance d'une saison sèche et d'une saison humide.

Les températures sont élevées toute l'année, mais la chaleur devient écrasante en fin de saison sèche car l'évaporation est alors très faible. La durée de la saison sèche ainsi que la quantité totale de précipitations varient selon la latitude : en règle générale, plus on s'éloigne de l'équateur, plus la saison sèche s'allonge et plus les pluies se réduisent.

Dans les régions tropicales voisines du domaine équatorial, les pluies peuvent atteindre 1.500 mm et plus par an et la saison sèche ne dure guère plus de 3 à 5 mois (climat tropical humide). À l'approche des régions arides, le climat tropical devient plus sec : 6 à 9 mois de saison sèche et parfois moins de 500 mm de pluies (climat tropical sec).

NB : Dans ces régions, on parle d'hivernage pour désigner la saison des pluies, expression très discutable aux yeux des climatologues, mais utilisée sans contestation dans l'Ouest africain.



Abidjan (1)

Abidjan, ville à vocation exportatrice concentre 50 % de la population de la Côte d'Ivoire

Par rapport aux autres villes de la Côte-d'Ivoire, Abidjan est une ville récente, produit de la colonisation française. Pour des raisons de développement économique, elle devient le chef-lieu du pays en 1934 et sa capitale en 1958, à la suite de Grand - Bassam (1893) et de Bingerville (1899).

Malgré la création de Yamoussoukro, en 1983, ville nouvelle et capitale, Abidjan continue à exercer un pouvoir écrasant sur le territoire national (**macrocéphalie** propre aux grandes métropoles du tiers-monde).

Dans l'Afrique de l'Ouest, elle est la 2^e ville après Lagos. Elle a, avec Lagos et Dakar, un rôle déterminant dans le réseau mondial (nœud).

Par rapport au « Système – Monde », Abidjan se situe dans une périphérie exploitée, en Afrique noire elle est dans une situation d'interface entre le reste du monde et des pays intérieurs comme le Mali, le Burkina Faso, elle y joue un rôle important. Par exemple, elle est le principal port entre le Maroc et l'Afrique du Sud.

La société urbaine s'organise sur des bases empruntées au « modèle universel ». Toutefois, comme dans de nombreuses villes africaines en expansion, les néo-citadins arrivent à maintenir des éléments de leur mode de vie rural dans un cadre urbain.

Traits morphologiques généraux

- La ville se développe horizontalement, parallèlement à la côte et aux voies de communication (dominante W - E, vastes banlieues). Elle adopte un plan en « secteurs » dans lequel les axes de transport ont une influence structurante sur l'extension urbaine.
- Le tissu urbain témoigne de nombreux contrastes sociaux (ville à quartiers et noyaux multiples). Cette structuration de l'espace résulte des avantages à vivre proche de personnes qui, socialement, sont semblables à soi. « Un tel comportement vise à maximiser les possibilités d'interaction sociale et à minimiser les frictions ethniques, de classe, etc » (extrait de « Représenter la ville » p. 66.)
- Le canal Vridi (ouvert en 1950) en fait un port lagunaire, protégé.

Caractéristiques du territoire urbain

Le site

« La perle des lagunes » ! Le territoire urbain s'étire le long de la côte atlantique. Il est fractionné par la lagune Ebrié et s'étend sur un cordon littoral, une île (Petit Bassam) et des plateaux sédimentaires côtiers. Surnommé le « petit Manhattan », le plateau occupe un promontoire avancé entre les baies de Cocody et du Branco.

La structure administrative

Le territoire est divisé en 10 communes : le Plateau, Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory, Port-Bouët, Treichville, Yopougon.

Infrastructures

Port d'exportation des produits tropicaux agricoles et miniers, c'est par là que pénètrent les importations des marchandises en provenance des pays développés. Carrefour de routes maritimes et continentales (routes et voies ferrées). La ville est aussi un centre industriel : le chemin de fer, met en relation le bassin du Niger avec l'océan Atlantique, il draine à la fois les produits de l'intérieur et de la frontière du Burkina, ainsi que les migrants. Sur 10 habitants, 4 proviennent d'un autre pays de l'Ouest africain, principalement des états sahéliens.

Abidjan (2)

Les quartiers

Le tissu urbain est un espace très contrasté : plusieurs types de quartiers imbriqués les uns dans les autres :

Le quartier des affaires - centre administratif occupe le centre de la ville (CBD - Plateau)

Les constructions coloniales voisinent avec des immeubles en hauteur, c'est le haut lieu de la vie économique et sociale. Sa rénovation en a fait un véritable « down town » hauts immeubles de bureaux, grands hôtels, commerces de luxe, résidences.

Les quartiers résidentiels se caractérisent par un habitat horizontal

11. Habitat de standing : villas somptueuses avec piscines et jardins privés (Cocody - Marcory - Riviera) où réside la nouvelle bourgeoisie noire.

12. Habitat des concessions ; il voisine avec des maisons économiques et de l'habitat traditionnel.

13.

À l'intérieur de ces quartiers résidentiels, la variété de standing n'est pas uniquement exprimée par la forme de l'habitat mais aussi et surtout par le niveau des équipements et des infrastructures de voirie.

14. L'habitat économique témoigne d'un vaste programme de lutte contre l'habitat spontané malsain. Il juxtapose de l'habitat horizontal et un type d'habitat vertical (5 étages au plus), il est la transition entre les quartiers aisés et les quartiers traditionnels (Port Bouët, Vridi, Koumassi, Abobo, Yopougon).

15. L'habitat traditionnel (Treichville, Koumassi, Adjamé + 2 cités dortoirs périphériques Abobo et Yopougon). La concession domine dans ces quartiers touffus.

16. L'habitat de cour commune : là vivent 7 habitants sur 10. Dans un lot de 400 m², le propriétaire construit son logement et des logements locatifs autour de la cour, lieu des travaux ménagers. Cet habitat regroupe environ 50 personnes et reproduit des habitudes de vie au village.

17. Les extensions urbaines englobent très souvent des villages traditionnels, dont l'évolution spatiale et économique est bloquée par la ville.

La zone industrielle (Vridi - Koumassi) voisine avec les infrastructures portuaires ainsi qu'avec des quartiers résidentiels de différents niveaux.

Organisation spatiale du territoire urbain

L'organisation de l'espace relève ici du modèle polymorphe et complexe.

La logique de l'organisation spatiale est ici un peu différente des villes européennes (modèles urbains liés à la révolution industrielle et/ou au moyen âge, parfois à la planification).

Si on retrouve un CBD central et une division en secteurs, la lecture doit tenir compte des phénomènes suivants :

- la colonisation
- la localisation des anciens royaumes de l'Afrique occidentale
- la structuration du territoire par les infrastructures de communication
- l'organisation socio-spatiale, les quartiers se structurent autour des anciens villages et par l'introduction des concessions, les « chefs de terre », par le droit coutumier, attribuent des parcelles. = « gaps culturels ».

- la ségrégation résidentielle est très marquée.

Abidjan (3)

On ne passe pas de l'urbain au rural comme chez nous, à travers une succession de zones où progressivement l'espace se ruralise. À l'intérieur même de la région urbaine, on peut observer, à de

nombreux endroits un dualisme du tissu urbain -. les deux types se juxtaposent, ils ne se mêlent pas, il y a un mélange de citadinité et de ruralité. Les modes de vie et l'univers socioculturel des sociétés rurales s'y maintiennent (ruralisation de la ville).

De plus, dans son extension, Abidjan absorbe de vrais villages dont l'organisation spatiale persiste.

Ville portuaire, elle est la création du colonisateur, en effet la tradition urbaine de l'Afrique veut que la ville corresponde à un espace intérieur, tournant le dos à la mer.

Elle est devenue la porte d'entrée de la " colonisation ", le lieu où s'opère l'intégration dans le système mondial. Aujourd'hui, elle joue un rôle d'interface entre l'Afrique occidentale, tropicale et le reste du monde, intermédiaire entre l'espace économique des pays du Tiers Monde et l'espace économique des pays développés.

L'étalement de la banlieue se poursuit et allonge les migrations alternantes.

La morphologie urbaine est fondée sur la différenciation socio-économique des quartiers.

« ... Le quartier, reste, à l'image du village, un univers de la débrouillardise et de l'entraide collective. Les voisins se donnent un coup de main pour la construction de leur fragile maison Ces heures passées entre voisins, qui se terminent par un repas partagé, aucune statistique ne les prend en compte. » (Franck Debié, p. 692.)

La production familiale comme l'autoconstruction relèvent du *secteur informel*.

La part du revenu absorbé par l'alimentation est considérable, même si certains se procurent de la nourriture en dehors des circuits commerciaux. Le problème de l'alimentation est d'autant plus grave que les prix des denrées connaissent de brusques flambées. Aussi voit-on persister au cœur de la ville de nombreux potagers familiaux (jardins de case) petite culture, jumelée à un petit élevage, pratiqués par des femmes. Ces activités agricoles au sein même de la ville sont indispensables à l'alimentation des familles. Les produits non-alimentaires sont distribués par des artisans-commerçants Ces activités traditionnelles se localisent surtout dans la périphérie, là où les banlieues sont récemment intégrées au tissu urbain.

Historique

Site primitif : l'île de Grand Bassam est un poste français depuis le 18^e siècle et sera capitale du pays jusqu'au début du 20^e siècle.

À la suite d'une épidémie de fièvre jaune, la colonie se replie d'abord à Bingerville plus à l'intérieur des terres, ensuite à Abidjan, dans un endroit plus salubre : le Plateau.

En 1931, on construit un wharf à Port Bouët, mais la côte est inabordable pour les navires à fort tirant d'eau, c'est pourquoi en 1951, les autorités coloniales décident de percer le cordon littoral (canal de Vridi). Les navires de haute mer pourront ainsi accéder à de grands plans d'eaux calmes qui feront rapidement d'Abidjan le port d'Afrique noire.

La ville est fractionnée par la lagune Ebrié, le tissu urbain s'étend sur le cordon littoral, l'île de petit Bassam et les plateaux sédimentaires. À la fin de la période coloniale, la physionomie générale de la ville présentait un noyau résidentiel, le « plateau » où vivaient les colons

encadrés par les « quartiers indigènes » sommairement construits en carrés (concessions) et groupés autour des marchés, avec leurs gares routières.

Abidjan (4)

L'indépendance n'a guère modifié profondément ce schéma d'urbanisme. L'urbanisme est fondé, sur la ségrégation. À la suite de l'indépendance, la ville européenne devient le centre des affaires et le quartier des élites.

Réseau urbain

Le réseau apparaît " désorganisé ".

Les villes, hiérarchisées en fonction des services offerts, s'organisent en un réseau mal hiérarchisé spatialement. Une ville géante, Abidjan, domine l'ensemble (45 % des citadins). Il y a plus de 45 villes de plus de 10 000 habitants dont les 3/4 se situent dans la zone de la forêt et sont distantes de moins de 30 km., les autres sont situées en savane.

Villes	Habitants	Caractéristiques
Abidjan	2.500.000	Cœur du pays Senufo Ville natale de F. Houphouët-Boigny. Capitale depuis 1983 Port créé. de toutes pièces (1971)
Bouaké	400 000	
Yamoussoukro	100.000	
San Pedro	50.000	

Dans les pays du Tiers Monde, l'hypertrophie de la capitale se combine avec l'atrophie des villes de province. La macrocéphalie urbaine peut se mesurer dans la part qu'occupe la première ville du pays dans la population urbaine totale. Elle est aussi identifiable par l'écart qui la sépare de la deuxième ville du pays (Bouaké en Côte-d'Ivoire).

La ville d'Abidjan constitue un véritable pôle national

Elle concentre l'appareil de commandement tertiaire, public et privé

- 20 % de la population totale
- 50 % du revenu monétaire national
- 70 % de la valeur ajoutée des secteurs secondaires et tertiaires

Synthèse réalisée par N. MAHY, 1999

Abidjan : la population double tous les 7 ans !

Années	Nombre d'habitants
1945	100.000
1950	65.000
1955	125.000
1960	200.000
1965	340.000
1970	500.000
1975	1.000.000
1980	
1985	2.000.000
1987	2.500.000
1988	1.900.000
1990	
1993	2.200.000
1995	2.500.000

Abidjan (5)

« ...l'Afrique noire est tout autant urbaine que rurale et ce mouvement ne peut que s'accroître... » B. Tilliette

Abidjan compte 100 000 habitants en 1945, 340 000 en 1965, un million en 1975 et le double en 1985. Cela veut dire que des milliers d'hommes ont dû se forger à toute allure une culture urbaine pour s'adapter à un univers qui, lui, n'était pas préparé à les recevoir. En effet, on va d'abord s'entasser dans les cours de Treichville et d'Adjamé, puis chercher des squats ou des locations à Abobo gare ou à Banco, bien loin du centre ville, où il faut venir tous les jours pour aller à l'hôpital ou trouver de quoi vivre. Cette élongation de l'espace dans un continent tellement immense que ses habitants y bougent peu et cette contraction du temps qui agglutine vieux citadins et nouveaux immigrés ne peuvent que fabriquer rapidement des comportements dont l'anachronisme frappe des esprits occidentaux habitués à une mutation urbaine relativement lente.

Les jeunes Abidjanais vont jouer au football sous les piles d'une autoroute où foncent des Mercedes dans lesquelles ils n'iront jamais, comme ils ne plongeront jamais dans les piscines de Cocody. Mais des chèvres continuent à paître à l'ombre de colonnes de béton et l'odeur de l'arachide grillée embaume quand la nuit tombe et que la rumba vibre. Entre le village et la mégapole, il y a une infinité de situations qui coexistent parce que ces deux antipodes de l'univers urbain coexistent dans les grandes villes africaines. Des êtres d'époques différentes se rencontrent donc, mais aussi bien entendu, des gens d'origine différente attirés par la « cité brillante » - comme les hommes des campagnes nomment Abidjan -, ou chassés de leurs pays par les soubresauts qui les agitent.

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 21

Ce choix des climats artificiels affirme encore plus la ségrégation entre les riches et les pauvres : la bourgeoisie africaine passe de la villa climatisée au bureau climatisé en utilisant des autos également climatisées. Les courses et les loisirs se font aussi dans la fraîcheur des cinémas, boutiques et supermarchés souvent glacés. Si bien que la maladie la plus commune des cols blancs et des managers est la grippe ou l'extinction de voix. À noter qu'Abidjan se targue d'être la seule ville tropicale au monde à disposer d'une patinoire à glace (à l'hôtel Ivoire) ! Vivant dans ce frais cocon, les « urbains » riches peuvent se distinguer du « bas peuple » par le costume : toilettes d'hiver et costumes de laine trois-pièces achetés chez les meilleurs couturiers en Europe. Tout cela peut ressembler à de l'anecdote, mais révèle à nos yeux les difficultés d'un passage d'une économie traditionnelle de traite à la révolution industrielle et à la réelle autonomie

Le raccourci trop rapide d'une évolution qui a pris des siècles dans les pays industrialisés crée des déséquilibres profonds qui vont en s'élargissant. Minés par l'envie de rejoindre les privilégiés de la ville, les paysans désertent trop vite la terre. Comment endiguer alors ce vaste mouvement d'exode qui atteint tous les pays d'Afrique noire (et du tiers-monde), surtout lorsque la distorsion entre revenus de l'agriculture et revenus de l'industrie ne cesse de s'élargir ?

En effet, les industries, implantées dans la ville, distribuent des salaires largement supérieurs aux revenus moyens de la population rurale. En Côte-d'Ivoire, par exemple, un ouvrier agricole touche 150 F par mois dans une cacaoyère alors que dans l'industrie textile il se fera 700 F environ ; avec en plus de nombreux avantages comme l'aide au logement, la formation, l'hygiène, la cantine... Ces exemples sont vite transmis par le bouche-à-oreille si développé dans tous ces pays à longue tradition orale, accentuant ainsi l'hémorragie continue dans les campagnes : la brousse risque à terme de devenir un vrai désert, privant le pays d'une activité absolument vitale, l'agriculture vivrière.

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 31

Abidjan (6)

Sur le passage des somptueuses Mercedes climatisées conduites par des chauffeurs en livrée, la foule s'écarte respectueusement sans cris ni horions. Interrogé, n'importe lequel des passants, si pauvre soit-il, estimera qu'une belle voiture et une belle villa représentent la sanction normale de l'intelligence, des diplômés et du travail.

Ces nouvelles fortunes acquises depuis l'indépendance influent aussi sur la physionomie de la ville. Avant l'indépendance, avons-nous dit, les villes de la côte servaient de point d'évacuation par la voie maritime de toutes les matières premières vers la métropole. L'appareil de gestion et les résidences des gérants (colons) se regroupaient alors près du port. Avec l'indépendance, les nouveaux gérants se lancent dans les affaires et veulent garder sur place une partie des richesses qui transitent toujours entre le sud et le nord. La ville va donc y gagner ses premières zones industrielles et son quartier d'affaires. Sur ce dernier vont s'ériger en cascade les grandes tours d'un tertiaire en pleine explosion : sièges sociaux des banques et des industries naissantes, ministères, hôtels de luxe... Comme à Manhattan, à Sao Paulo ou à La Défense, les managers montent à l'assaut du ciel pour afficher le plus haut possible les signes de leur succès.

Alors que les architectes et les urbanistes des pays industriels sont de plus en plus nombreux à condamner les gratte-ciel (trop forte concentration humaine entraînant notamment d'inextricables problèmes de circulation et de pollution automobiles, coût trop élevé de fonctionnement, inconfort des usagers, etc.), les villes africaines ne cessent de monter en hauteur : Kinshasa, Abidjan (le Plateau), Dakar (place de l'Indépendance), Lomé (centre ville), Lagos. Toutes les tours africaines sont, bien entendu, climatisées et tournent totalement la page avec les temps coloniaux, où l'habitat et les locaux de fonction (factoreries, entrepôts et bureaux) étaient construits sur un étage et ventilés ; les murs et claustra étaient ajourés, suscitant ainsi un courant d'air permanent.

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 301

À Abidjan, 25 % seulement des habitants sont raccordés au réseau de collecte des eaux usées. Quant aux ordures ménagères, 23 % ne sont pas ramassées en 1988 et le taux de collecte, de 100 % dans les quartiers résidentiels riches (0,53 t/an par hab.), se tient encore à 79 % pour les quartiers de couches moyennes (0,25 t/an), mais tombe à 35 % pour les quartiers pauvres (0,04 t/an) "

GUGLIEMO R., Les grandes métropoles du monde, Armand Colin, Collection U, Paris, 1996, p. 231.

À Abidjan, « l'espace agricole périphérique comporte de grandes exploitations agro-industrielles : palmiers à huile, ananas, hévéas, cocotiers, dont la création a été simultanée à la naissance de la ville. Pour le reste, il s'agit de cultures traditionnelles « villageoises » : manioc, maïs... La ville se développe sur ces deux types d'espace rural. Les extensions sur la route de Grand-Bassam se font dans les plantations de palmiers et sur les terres du village d'Anono par exemple. Les quartiers en construction voisinent donc quelque temps avec des espaces cultivés et affirment visuellement la rapidité de la croissance des zones bâties. "

GUGLIEMO R., Les grandes métropoles du monde, Armand Colin, Collection U, Paris, 1996, p. 226.

Abidjan (7)

Les dix communes d'Abidjan

Les textes qui suivent sont issus de « Weblog : <http://www.abidjan.net> »

Plateau

Surnommé par certains le "Manhattan des tropiques", Le Plateau avec ses nombreux immeubles surplombe la lagune Ebrié. Depuis la création du quartier ferroviaire, pour accueillir le terminus de la ligne de chemin de fer Abidjan-Niger, le Plateau n'a pas cessé de se développer pour devenir le centre administratif, commercial et financier de la Côte d'Ivoire.

Cocody.

La renommée de cette localité résidentielle s'est construite autour de son quartier des ambassades, où de spacieux jardins surplombant la lagune enjolivent de fort belles demeures à l'architecture luxueuse. Cocody a l'énorme avantage d'être un faubourg autonome : la plupart des écoles primaires et secondaires y sont regroupées qui, s'ajoutant à l'université, à l'École Nationale d'Administration, à l'Institut des Arts, etc... en font un véritable centre culturel. La radiotélévision ivoirienne (RTI) y est également installée. Avec ses hôpitaux, ses marchés réaménagés et ses divers centres commerciaux (dont l'Espace Latrille, abritant la plus grande galerie commerciale de la sous-région), Cocody ne manque de rien. Ses extensions (Riviera, Deux-Plateaux, Angré ...) sont toutes aussi agréables à vivre.

Attécoubé.

Situé sur une butte dominant la baie du Banco, Attécoubé est longtemps demeuré un simple village peu touché par l'urbanisation qui se développait dans les localités voisines. Au début de l'ère coloniale, Attécoubé a été le premier témoin du négoce d'exportation de bois.

Les grumes d'acajou, niangons, sipos, sambas, framirés et autre billes de bois transitaient par la lagune jusqu'aux navires chargés de les emporter en Europe. Ces grumes de bois font encore partie du paysage d'Attécoubé. Par ailleurs, la commune englobe la totalité des 3000 hectares constituant le parc national du Banco.

Adjamé.

C'est à Adjamé que se situe la plus vieille souche abidjanaise. Tandis que les colons s'installaient au Plateau, les premiers migrants, venus travailler sur le chantier de la voie ferrée, construisirent leurs cases à proximité du village d'Adjamé. Ce quartier est aujourd'hui un centre de négoce intense où les commerçants dioulas, libanais, mauritaniens etc... se sont rapidement installés.

Port-Bouët.

Étalée tout le long du littoral sur une dizaine de kilomètres au-delà du canal de Vridi, Port Bouët porte le nom du Commandant Bouët Villaumez qui, en 1837, fut chargé par le roi de France de conclure des traités de commerce et de protection avec des chefs côtiers. C'est en fait vers 1930 que Port Bouët commença à être habité. La construction du wharf draina à ce moment toute une activité de manutention des marchandises. Le célèbre phare de Port Bouët qui balaie la mer sur un rayon de villes marines fut construit à cette époque.

La deuxième étape du développement de cette commune remonte à la création du port, en 1950. Usines et entrepôts se multiplièrent ensuite à Vridi qui devint la principale zone d'emplois d'Abidjan. Porte d'Abidjan par excellence, ayant cédé le port maritime à Treichville à cause du canal, Port Bouët a en revanche pris l'aéroport international d'Abidjan.

Abidjan (8)

Treichville.

Treichville doit son nom à Treich-Laplène, résident de France qui géra les premières plantations d'Elima et signa de nombreux traités de commerce, de protection et d'amitié. Treichville vit le jour à partir de 1910 sur une île inhabitée, juste en face du Plateau, où venait d'être construite la gare de la

RAN (Régie Abidjan-Niger), terminus de la voie ferrée. En 1936, le quartier bénéficia des travaux de réalisation du canal de

Vridi, assurant la liaison entre le Plateau et le chantier sur le cordon lagunaire. Lorsqu'en 1950, le port d'Abidjan fut construit, Treichville devint le principal pôle de développement des industries et des entrepôts commerciaux qui s'installèrent dans les zones I, II, III.

Avec ses discothèques de la rue 12 et du carrefour « France-Amérique » avec ses centaines de maquis où la bière locale et la viande de brousse constituent le menu traditionnel, avec ses marchés, Treichville est la plus populaire des communes d'Abidjan.

Koumassi.

Le village traditionnel d'Ancien Koumassi étant rattaché à la commune de Marcory, Nouveau Koumassi est bel et bien une autre ville, sortie des marécages depuis quelques années seulement. Elle bénéficie d'une zone industrielle qui lui garantit un certain équilibre entre les emplois et les logements.

Marcory.

Avec ses terrains marécageux et couverts de broussailles, Marcory a longtemps été jugée à peu près inconstructible. Jusqu'au jour où des particuliers ont pris l'initiative de remblayer la presqu'île et de mettre en valeur la cité.

L'humour populaire s'exprime dans la domination des rues de cette localité ; ainsi, " l'avenue de la TSF" trouve ironiquement son prolongement dans un quartier qui, s'étant développé spontanément et dépourvu de tous réseaux est appelé "Marcory sans fil". Plus à l'Est, on trouve "Marcory Poto Poto", ce qui signifie "la boueuse".

Faisant également partie du domaine communal, « la zone 4 » abrite à la fois des industries et des villas, selon le système usuel des concessions où les logements sont contigus à l'usine. Marcory renferme encore des villages tels que Biétry, Vieux Koumassi, Anoumabo qui se distinguent par leurs églises chrétiennes ou harristes, toujours présentes.

Yopougon.

Au cours des années 1970, « le champ de Yopou » fut désigné pour devenir la grande zone d'extension d'Abidjan et abriter les importants programmes de l'Etat en matière de logements sociaux. La station de recherche de l'ORSTOM (Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer) et l'Institut Pasteur sont installés à Yopougon. Une zone industrielle s'y est implantée ainsi qu'un CHU (Centre Hospitalier Universitaire) moderne.

Abobo

La commune d'Abobo joue depuis longtemps le rôle de refuge pour les migrants ayant peu de moyens financiers. À l'origine, ce quartier fut l'une des premières stations de trains ; il s'est développé spontanément autour de la gare.

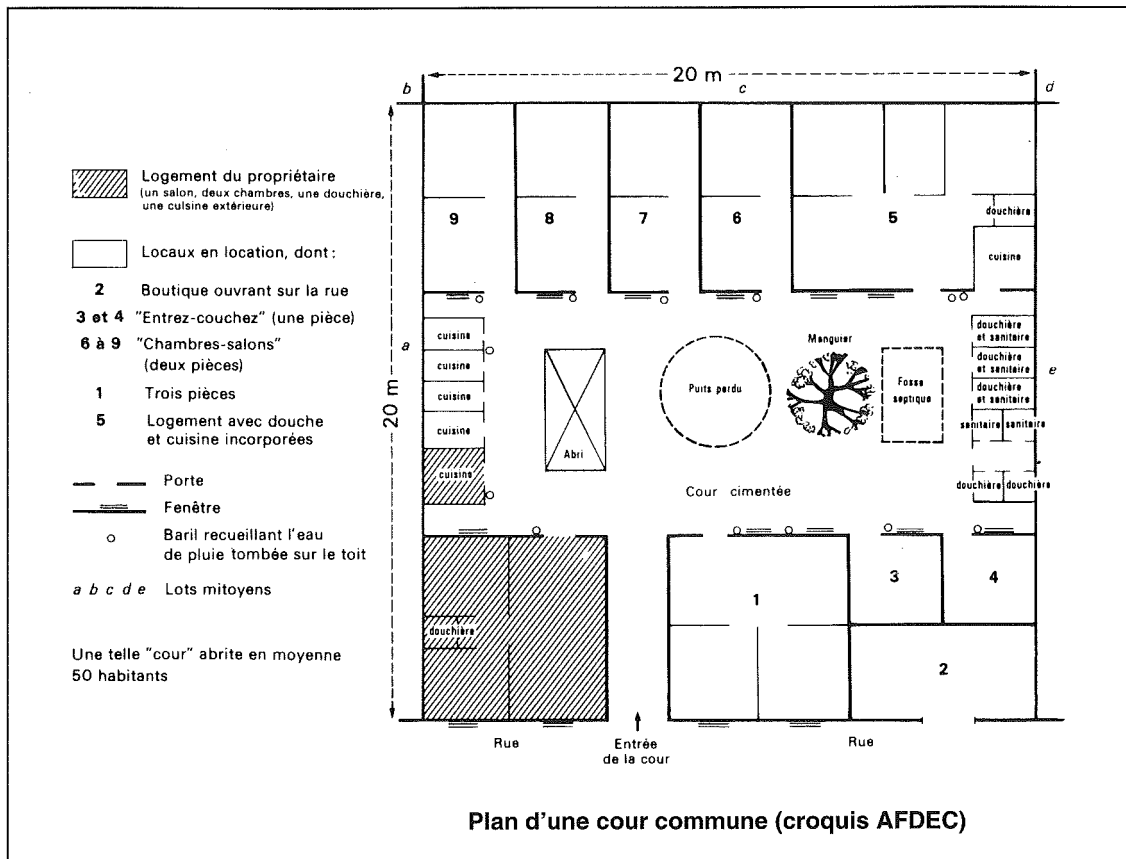
Abidjan (9)

Entre rural et urbain

La ville s'est agrandie horizontalement suite à l'explosion démographique de 1950 à 1980. Le plan montre un tracé en lotissements : celui des villas à l'européenne du nord-est de la ville et celui des concessions, quartiers d'habitat de cour commune où vivent 7 habitants sur 10.

Dans un lot de 400 m², le propriétaire construit son propre logement et des logements locatifs autour de l'espace central (cour), lieu des travaux ménagers. Cet habitat regroupe environ 50 personnes et reproduit les habitudes de vie au village.

Depuis 1981, l'abandon des politiques d'habitat subventionné, consécutif à la crise économique (provoquée par la chute du cours du café et du cacao), aggrave les inégalités sociales. La population vivant en habitat précaire progresse deux fois plus vite que la population totale.



Yamoussoukro

Afin d'équilibrer le développement du territoire et ralentir l'ascension démesurée d'Abidjan, il fut décidé en 1983 de transférer les fonctions de capitale politique et administrative dans le village natal du président Houphouët-Boigny. Comme dans toute ville nouvelle, les équipements de cette « métropole d'équilibre » ont précédé le peuplement escompté. Seules les grandes écoles ont quitté les rives de la lagune, les ministères et la quasi totalité des sièges sociaux des entreprises publiques sont restés à Abidjan

Villes d'Afrique noire (1)

Dakar, Abidjan, Lagos, Douala, Kinshasa sont les macrocéphales portuaires qui illustrent le mieux l'ambiguïté actuelle des villes africaines, capables du pire et du meilleur.

Les contrastes du tissu urbain : entre tradition et modernité

Le dualisme est hérité de la colonisation (la ville européenne s'oppose à la ville africaine). Les quartiers européens retiennent les sites les plus salubres et affichent leur supériorité matérielle par des voiries larges, un habitat peu dense d'immeubles et de villas, des équipements de bon niveau. Les quartiers africains se composent d'un habitat proche de l'habitat rural : cases en argile (poto-poto).

La ville est une créature hybride génératrice d'acculturation et de vide social où les bidonvilles sont des lieux de sociabilité retrouvée, dépositaire des valeurs africaines

Lettre du gouverneur général

Les habitudes de vie, les conditions d'habitation des Européens diffèrent profondément, en général, de celles des indigènes. Or les règlements d'hygiène publique que nous nous attachons à faire strictement observer pour améliorer chaque jour la situation sanitaire de notre grand port colonial, sont le plus généralement incompatibles avec les habitudes de vie des indigènes qui en comprennent la nécessité et en acceptent difficilement la rigoureuse application [...].

Il va donc de l'intérêt général en même temps que de l'intérêt respectif et de la commodité des deux groupements, qu'ils soient constitués chacun en ville indépendante. [...] On ne saurait donc voir, dans cette opération des deux villes, aucune idée politique d'opposition de races, aucune tendance restrictive des droits de la population indigène.

Extrait d'une lettre-rapport du gouverneur de l'Afrique Occidentale française (AOF) au ministre des Colonies, le 15 février 1919.

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 151

L'ex-ville blanche a fait l'objet d'une rénovation partielle. Des quartiers résidentiels nouveaux bien équipés, des immeubles à l'architecture grandiose ont été construits : palais présidentiel, ministères. Les couches aisées résident aussi dans les plus belles maisons coloniales alors que les plus dégradées se taudifient.

La périphérie, l'ex-ville noire, est essentiellement constituée de « pseudo-villages ». La croissance urbaine a entraîné la multiplication anarchique des lotissements réalisés par les propriétaires coutumiers du sol. Ils conservent un aspect rural (arbres, cultures).

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 189

Dans son Rapport sur le développement, la Banque mondiale a très bien analysé (en 1978) ce phénomène d'exode : « S'il est vrai que seule une fraction de la main-d'œuvre peut accéder aux emplois bien rémunérés, l'attrait d'un salaire régulier et nettement supérieur au revenu du petit agriculteur est à lui seul suffisant pour attirer un grand nombre de ruraux vers les centres urbains où ils sont prêts à attendre très longtemps la chance d'obtenir l'un de ces emplois. Cet afflux de population joint à l'accroissement naturel de la population urbaine a aggravé le chômage et la pauvreté dans les villes subsahariennes, où il n'y a pas si longtemps encore ce fléau était inconnu »

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 31

Villes d'Afrique noire (2)

L'originalité des rapports villes – campagnes en Afrique

Contrairement à ce qui se passe ailleurs, notamment en Amérique latine, les néo-citadins ne rompent entièrement ni avec leurs villages, ni avec leur mode de vie, et il leur arrive même de conserver ce mode de vie dans le nouveau cadre de leur existence.

On peut à juste titre penser que le maintien de liaisons constantes entre la ville et la campagne est une garantie contre l'évolution, en « vase clos » d'une société urbaine s'organisant et se développant sur des bases empruntées hors du continent, et contre la formation de villes dépersonnalisées, tendant de plus en plus à reproduire un modèle universel.

P. Vennetier, *Les Villes d'Afrique tropicale*, Paris, Masson, 1991.

Plateaux et poto-poto

L'économie de traite a suscité la création de chemins de fer dans les ex-territoires coloniaux. Chacune des grandes villes de la côte fait office de terminus pour les « trains de brousse » qui allaient chercher les matières premières au fin fond du pays, dans l'arrière-pays. Ainsi la gare rétro de Dakar voyait arriver les trains de marchandises en provenance de Saint-Louis du Sénégal et de Bamako au Mali (l'ancien Soudan français). Ouagadougou en Haute-Volta trouvait un débouché sur la mer avec la ligne de la RAN (Régie Abidjan-Niger) se terminant au port d'Abidjan. Il en est de même pour Cotonou, Lomé, Lagos, Douala, etc. Par ailleurs, dans toutes ces villes se sont développés les espaces liés au transit et au transport : quais grumiers et ports aux bois, quais minéraliers, terre-pleins et surfaces d'entrepôts, bâtiments de la douane, des transitaires, des compagnies de commerce et de transport, aires pour les engins de manutention.

Cependant, il existait alors peu ou pas de zones industrielles, puisqu'il était entendu que tout devait être transformé en métropole. Quant à la physionomie générale de la ville, elle suivait un schéma classique : un noyau résidentiel, le « plateau » (à Dakar, Abidjan, Niamey, Douala, etc.) où vivaient les *toubabou* (les colons), encerclé par les « quartiers indigènes » sommairement construits en « carrés » (concessions) et groupés autour de marchés, avec leur gare routière et leurs débarcadères pour les pinasses des marchands. L'indépendance n'a guère modifié profondément ce schéma d'urbanisme. Les nouveaux présidents africains ont installé leurs pénates dans les palais des gouverneurs — rebaptisés « présidence » — tandis que sur le plateau tout autour se regroupaient les activités ministérielles et les sièges sociaux des entreprises. Il y a presque toujours autant de Blancs dans ce quartier d'affaires, mais il s'agit maintenant d'assistants techniques.

Les « beaux quartiers » voient fleurir les villas luxueuses avec piscine et nombreuse domesticité où réside la nouvelle bourgeoisie noire. Quant aux quartiers populaires, ils sont de plus en plus étroits pour accueillir les « exodants ». Cette croissance non maîtrisée des villes (la « croissance en tache d'huile ») s'accompagne inexorablement d'un « champignonnage » des bidonvilles, les fameux et inextricables poto-poto africains : poto-poto de Brazzaville ; Marcory poto-poto à Abidjan, etc.

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 29

Villes d'Afrique noire (3)

Macrocéphalie

La croissance « sauvage » de la ville africaine s'accompagne des maux classiques : pas ou peu d'équipements sociaux collectifs, entassement des habitants, épidémies, délinquance. C'est ça l'envers du décor ! Celui qui ose porter ses pas dans les faubourgs de Lagos, Douala, Abidjan, Freetown ou Nouakchott risque d'en faire l'expérience à ses dépens. Le taxi de Lagos peut embarquer son passager pour le dernier voyage : et comme l'ont montré de récents faits divers, on ne retrouvera pas même son corps, les dents et les membres du passager assassiné faisant l'objet d'un commerce ultérieur ! Plus chanceux, d'autres observateurs y perdront leur portefeuille et leurs illusions : traversant acrobatiquement des flaques d'eau sale sur des planches (parfois à péage), ils y constateront le développement de la prostitution des enfants, avec des policiers complices et racoleurs ; et aussi les ravages de la drogue ; l'essor des ghettos regroupant les gens par nationalités (Biafrais, Sénégalais, Ghanéens, etc.) ou par ethnies (Mossi, Bambara, Apolloniens, etc.). Ils y traverseront des rues sans joie parfois éclairées à la diable par les néons des beuglants....

Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa, Autrement, Série Monde, Paris, 1989, p. 32

En Afrique noire, le processus a pris une autre allure car les villes principales des colonisateurs furent des créations portuaires. La tradition urbaine de l'Afrique correspondait à un espace qui tournait le dos à la mer, alors qu'avec la traite des esclaves, puis la colonisation, les littoraux prirent une importance décisive dans un espace désormais extraverti et dépendant de métropoles européennes. Aussi, les colonisateurs créèrent-ils des villes portuaires comme Dakar et Abidjan. L'urbanisme de ces villes, fondées sur la ségrégation, opposait ce que le sociologue Georges Balandier a appelé la ville blanche et la ville noire, ces deux termes devant être pris dans le sens de quartiers. La première, réservée aux colons, était construite selon des normes européennes. La seconde, peu éloignée et pourtant nettement distincte de la ville blanche, souvent séparée d'elle par des postes de police, était la ville des colonisés, l'autorité coloniale y dessinait des lotissements sur lesquels les colonisés qui arrivaient de la campagne avaient le droit de s'installer et de construire leur case.

De ce fait, le paysage de la « ville noire » était peu conforme à l'idée habituelle de « ville » : habitations de type rural entourée de son jardin. Il est évident que les conditions de logement étaient sommaires et traduisaient le statut social des occupants, mais la faible densité autorisait de faire quelque culture potagère et permettait de résoudre individuellement le problème de l'élimination des déchets.

B Bret, Le Tiers-Monde, Croissance – Développement – Inégalités, Hystegre, Ellipses, Paris, 1995

Bibliographie des sources utilisées

- ATTENBOROUGH D. et DORST J., *La planète vivante*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel-Paris, 1984.
- AVENARD J. M., BONVALLOT J., LATHAM M., RENARD-DUGERDIL M. et RICHARD J., *Aspects du contact forêt-savane dans le centre et l'ouest de la Côte d'Ivoire*, Travaux et documents de l'O.R.S.T.O.M., Paris, 1974.
- BRET B., *Le Tiers-Monde, Croissance – Développement – Inégalités*, Histeg, Ellipses, Paris, 1995.
- BEN YAHMED B. (sous la direction de), *L'atlas du continent africain*, Le groupe Jeune Afrique et les éditions du Jaguar, Paris, 1993.
- BONTOUX P., CAZES G., DOMINGO J., GAUTHIER A., GIELEN P. et NICLOT D. ;, *Géographie terminale*, ABC Editions Bréal, Rosny, 1992.
- Capitales de la couleur : Dakar, Abidjan, Lagos, Kinshasa*, Autrement, Série Monde, Paris, 1989.
- DE LEENER P. et DUPRIEZ H., *Agriculture tropicale en milieu paysan africain*, Terres et vie, ENDA, l'Harmattan, Paris, 1983, p. 41.
- DEMANGEOT J., *Les espaces naturels tropicaux*, Masson, Collection. Géographie, Paris, 1976.
- DUBRESSON A., MARCHAL J.-Y. et RAISON J.-P., *Les Afriques au sud du Sahara*, Géographie universelle, Belin / Reclus, Paris, 1994.
- GOBERT O., *Le village de Tinhou en Côte d'Ivoire*, Feuilles d'information de la FEGEPRO n° 108, Bruxelles, 1993.
- GOUDIE A. *The Nature of the Environment*, An advanced physical Geography, Basil Blackwell, Oxford, 1984.
- GUGLIEMO R., *Les grandes métropoles du monde*, Armand Colin, Collection U, Paris, 1996.
- HUETZ DE LEMPS A., *La végétation de la Terre*, Initiation aux études de Géographie, Masson, Paris, 1970.
- RIOU G., *Savanes : l'herbe, l'arbre et l'homme en terres tropicales*, Masson / Armand Colin, Paris, 1995.
- UHL C. et SALDARRIAGA J., *La fragilité de la forêt amazonienne*, Pour la Science Sept.1987, Paris, 1987.
- VENNETIER P., *Les Villes d'Afrique tropicale*, Paris, Masson, 1991.

Quelques sites « internet » utiles :

- http://saveurs.sympatico.ca/ency_8/cacao/histoire.htm
- <http://www.afriquepluriel.ch/cote%20d'ivoire-c.htm>
- <http://www.cirad.fr/publications/documents/produitstrop/1999/cacao99.html>
- <http://www.africa-info.com/pages/ci/eco010.htm>
- <http://www.dree.org/cotedivoire/FRANÇAIS/GENERAL/economie/RCI/ConjonctureEcoRCI.htm>
- <http://www.cotedivoire.com/secprifr.htm>
- <http://www.abidjan.net>



Avertissement

Les cartes thématiques présentées dans cet atlas ont toutes été redessinées de manière à être présentées à la même échelle et dans la même projection cartographique (celle proposée par l'atlas Jeune Afrique). Pour des besoins didactiques, certaines cartes ont dû être étirées ou déformées de façon à « coller » le mieux possible au fond cartographique choisi. Il en est résulté des petites imprécisions qui ont été gommées par le nouveau tracé.

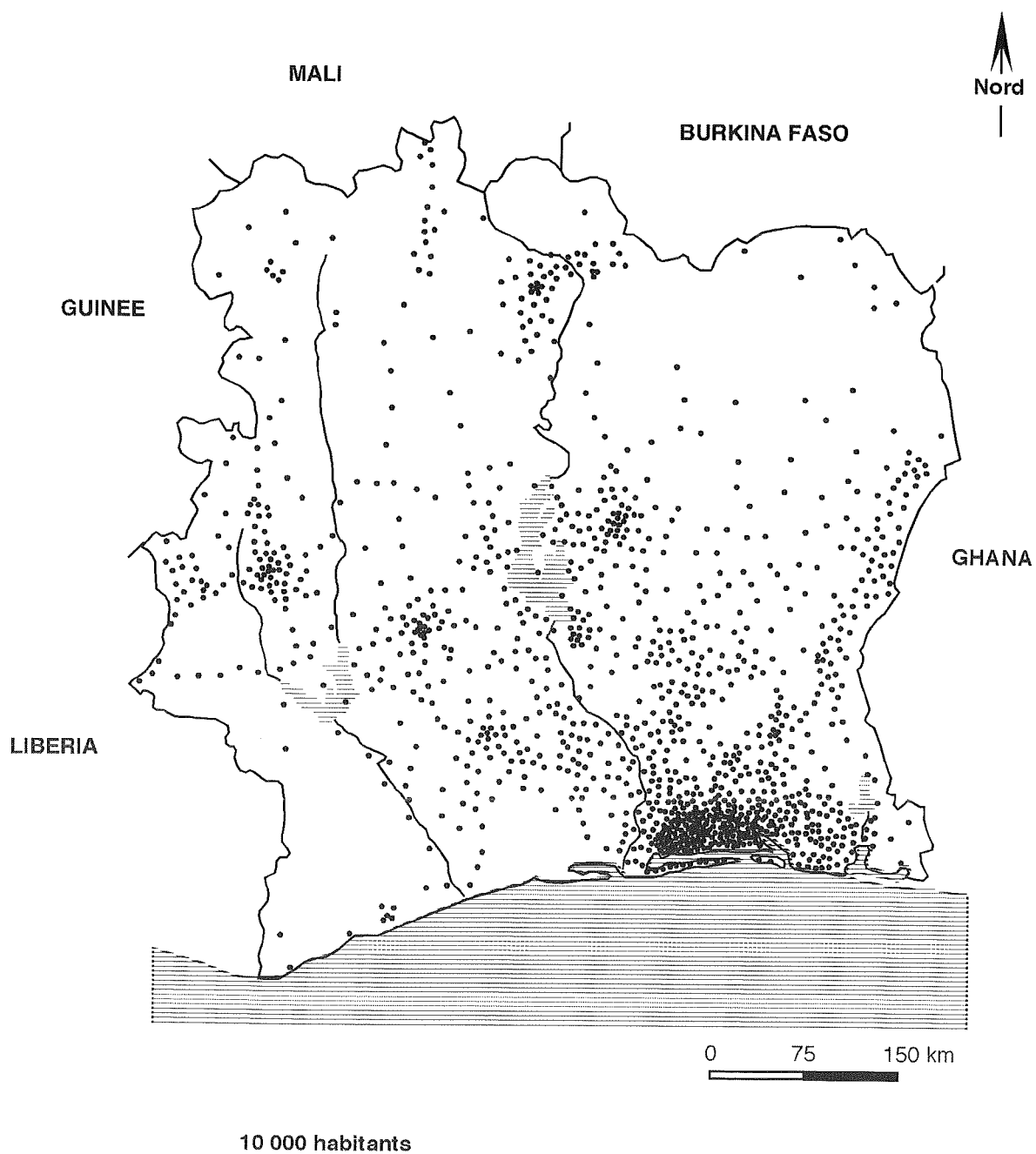
On a délibérément opté pour une cartographie schématique tracée à l'aide d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur (Canvas 5, sur Power Macintosh G3) de manière à disposer d'une cartographie aisément abordable par des élèves du secondaire.

Chaque carte contient un minimum de données de façon à rester lisible même en noir et blanc. Une même source cartographique a ainsi parfois donné naissance à plusieurs cartes thématiques. Vous n'êtes pas sans connaître la propension des cartographes (français entre autres) à surcharger leurs cartes jusqu'à les rendre illisibles.

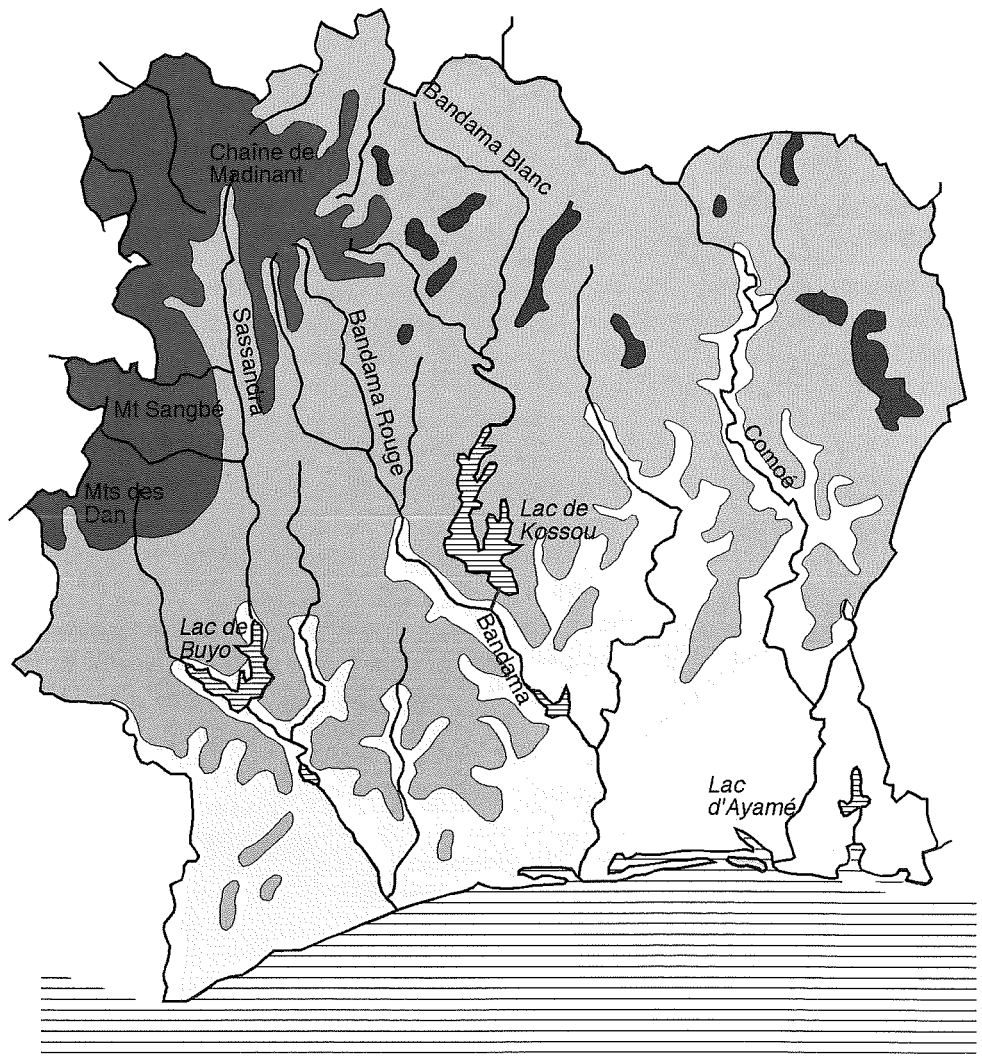
On peut reprocher l'absence de références temporelles pour les données cartographiées ; nous avons été dans l'impossibilité de trouver une datation précise pour nombre de données et, qui plus est, il s'est avéré utopique de trouver l'ensemble des données utiles à un dossier tel que celui-ci pour une même année et de surcroît récente. Les données utilisées s'échelonnent sur la dernière décennie, c'est tout ce que l'on peut en dire.

Les cartes schématiques de synthèses ne sont que des propositions qui donnent des idées sur ce que l'on peut faire. Elles ne doivent pas être distribuées aux élèves telles quelles ; il faut leur apprendre à les construire. C'est leur démarche de synthèse qui est la plus importante, pas tant le résultat cartographique auquel ils arrivent.

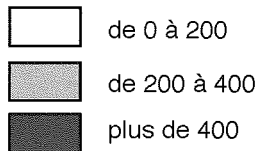
COTE D'IVOIRE : Population



COTE D'IVOIRE : Relief



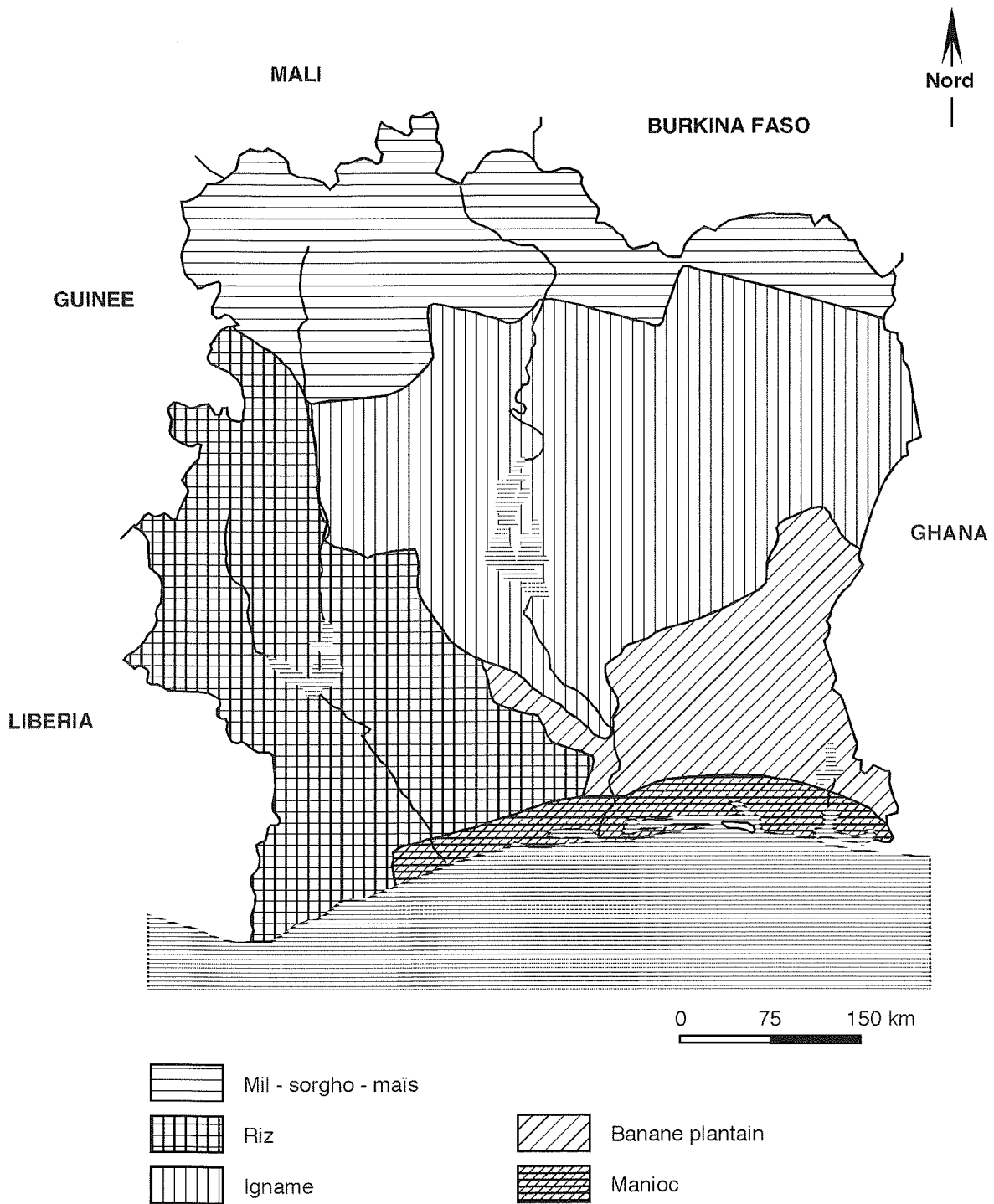
Altitudes en mètres



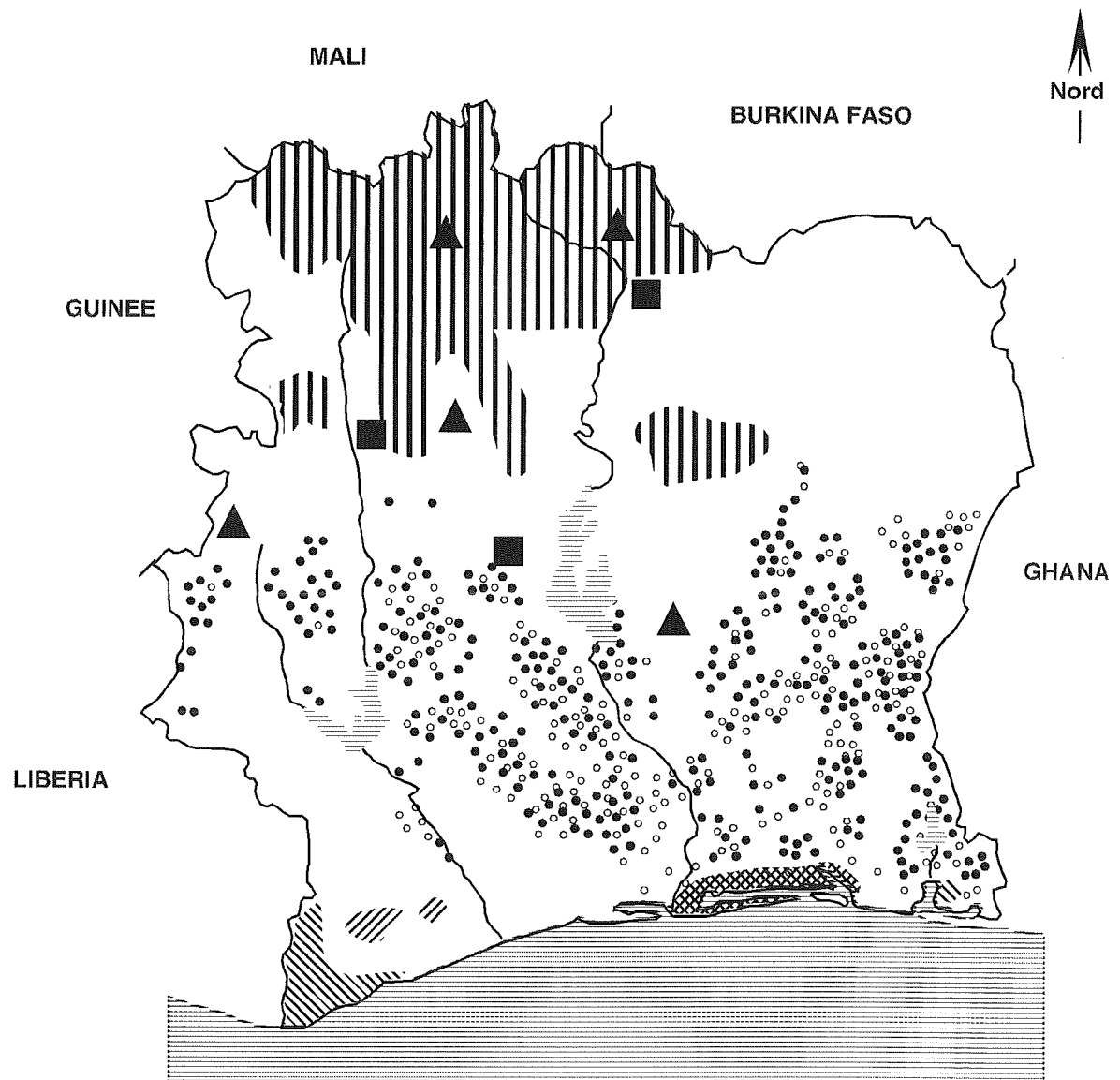
0 75 150 km










COTE D'IVOIRE : Cultures vivrières



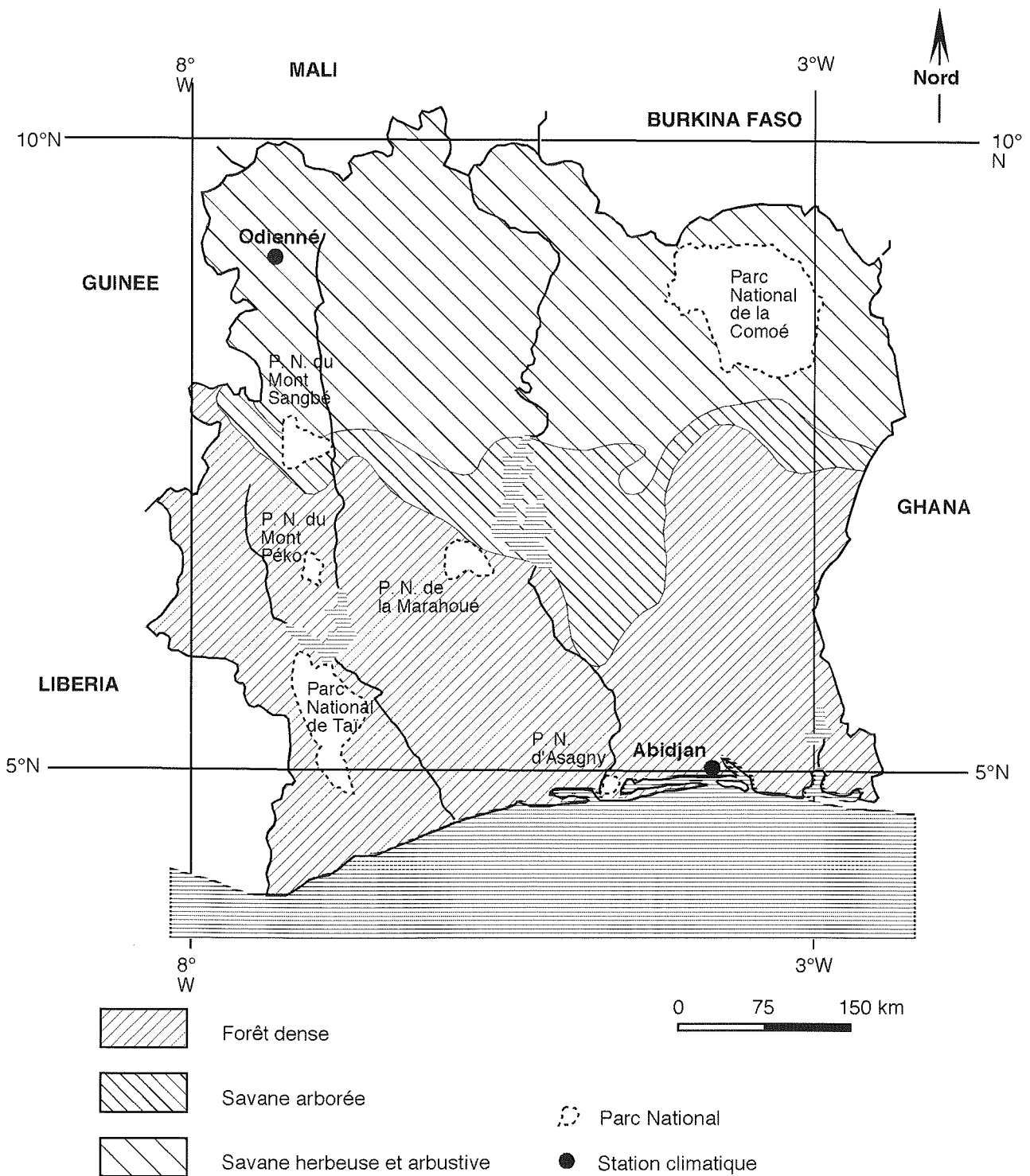
COTE D'IVOIRE : Cultures commerciales



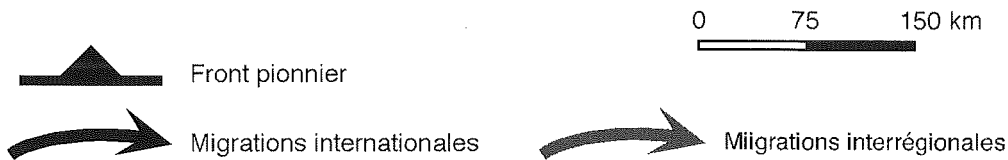
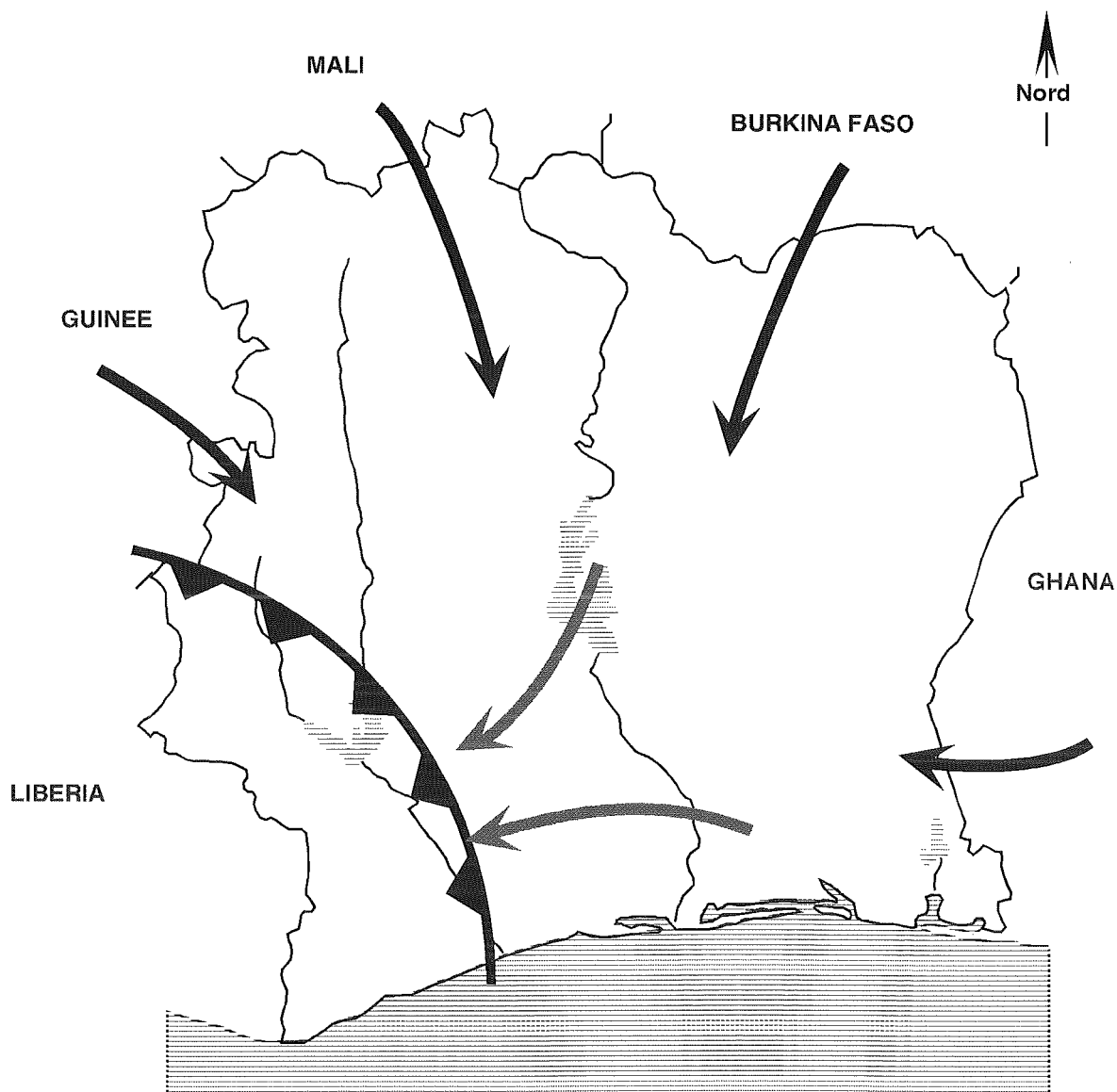
0 75 150 km

- | | | | |
|---|------------------|---|--------------------------|
|  | Coton |  | Cacao (1000 t) |
|  | Hévéas |  | Café (1000 t) |
|  | Palmiers à huile |  | Ranch d'élevage viandeux |
| | |  | Complexe agro-sucrier |

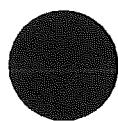
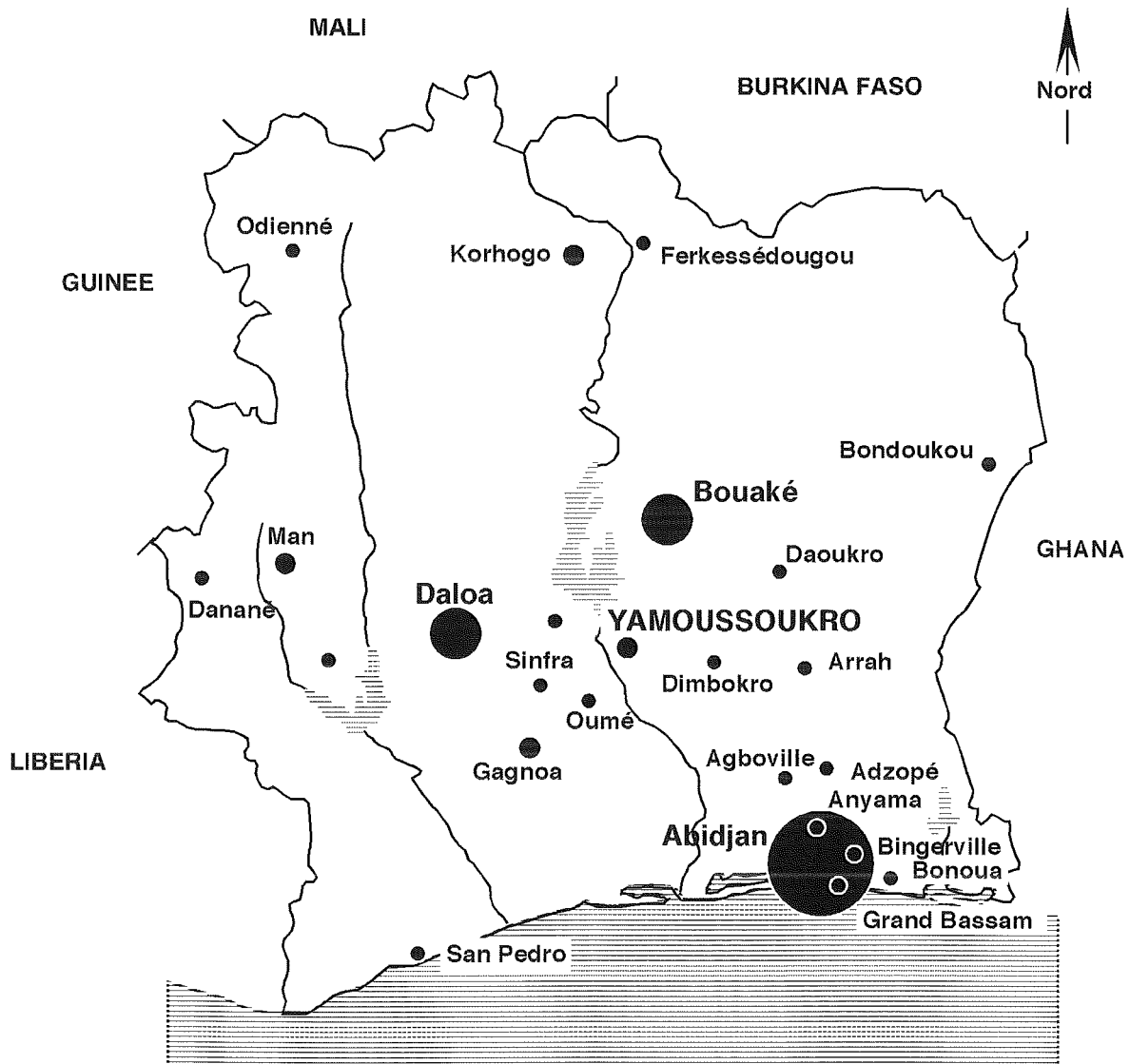
COTE D'IVOIRE : Végétation



COTE D'IVOIRE : Migrations



COTE D'IVOIRE : Villes



Plus de 2 000 000 hab.



de 100 000 à 650 000 hab.

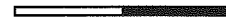


de 50 000 à 100 000 hab.

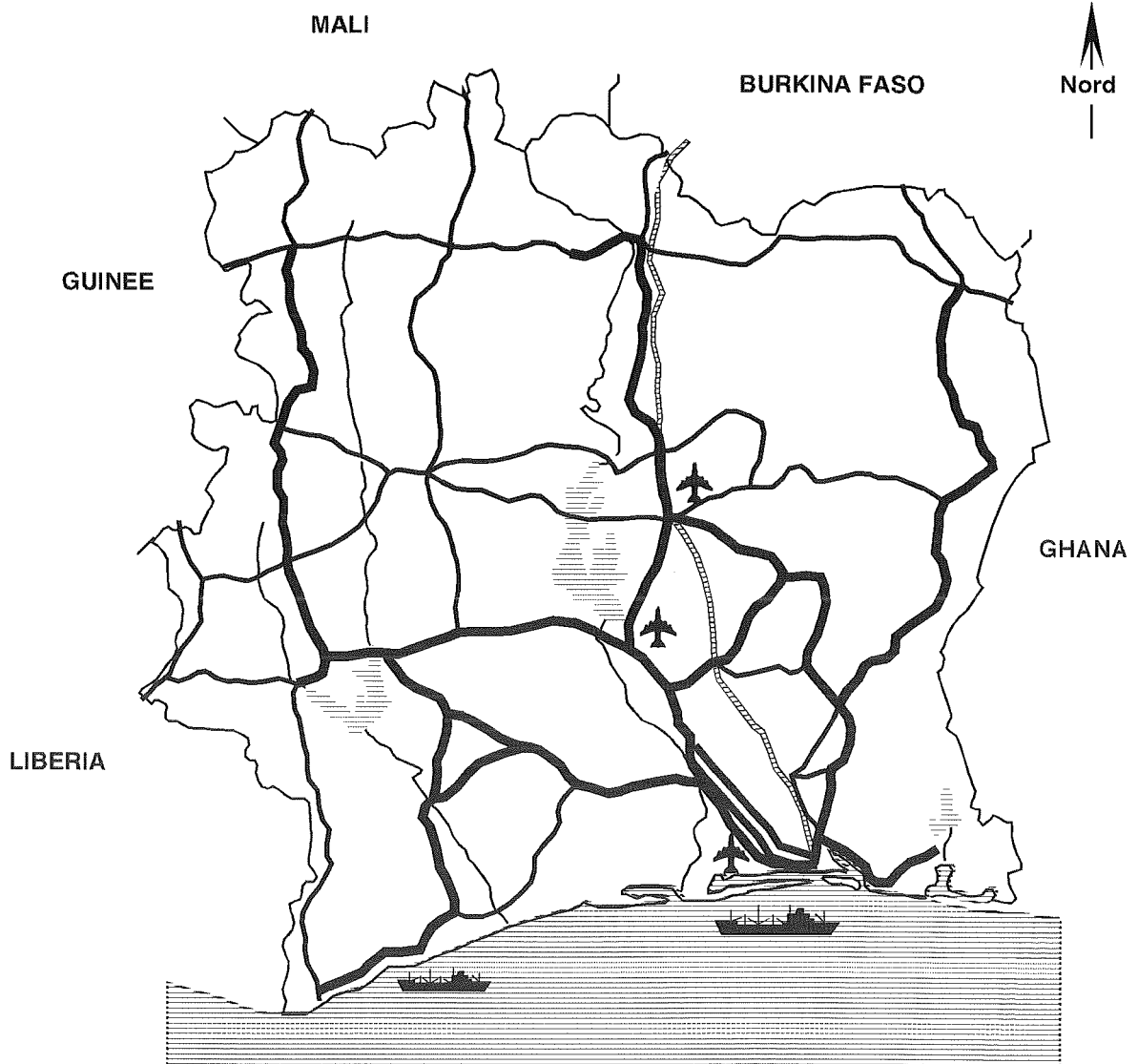


de 20 000 à 50 000 hab.

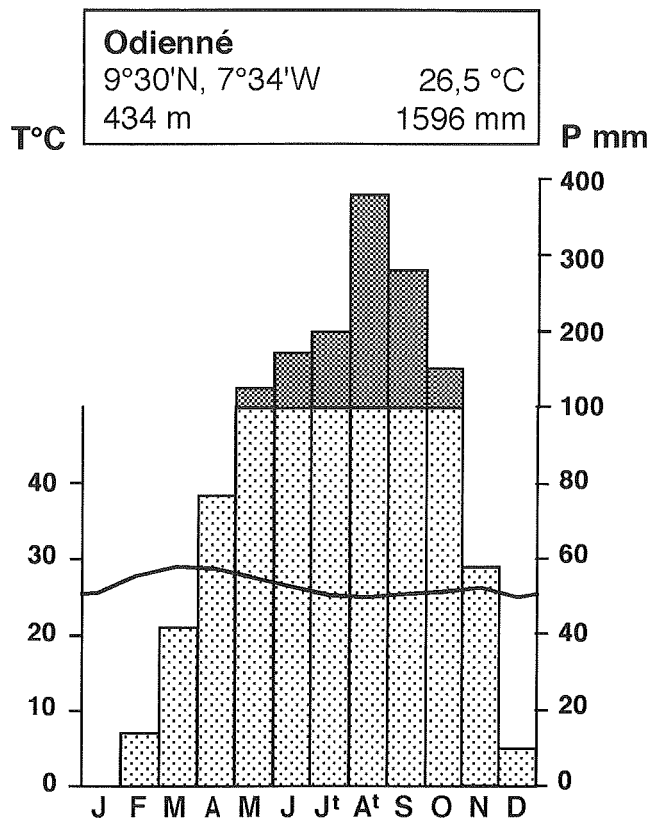
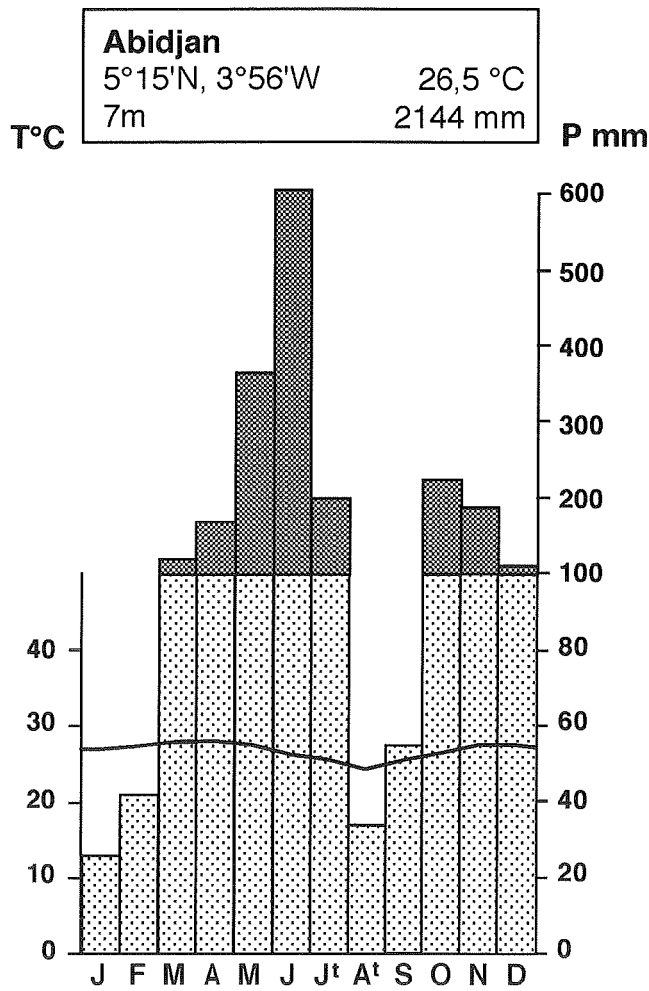
0 75 150 km



COTE D'IVOIRE : Communications

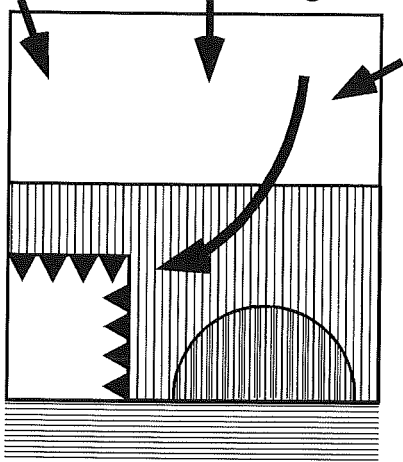


- | | | | |
|---|------------------------|---|---------------------------|
|  | Chemin de fer |  | Autoroute |
|  | Aéroport international |  | Route principale |
|  | Port maritime |  | Route ou piste secondaire |

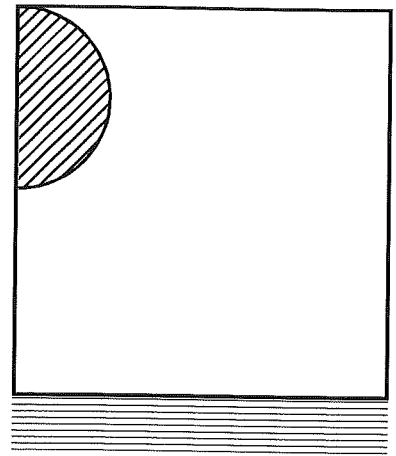


Propositions de cartes thématiques de synthèse

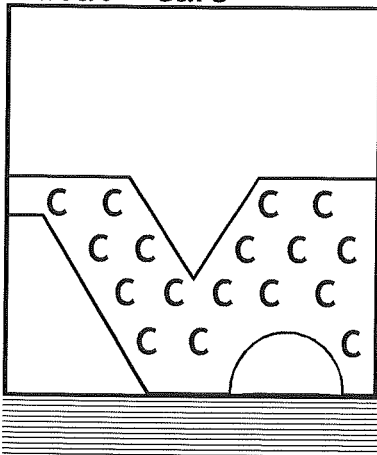
Peuplement et migrations



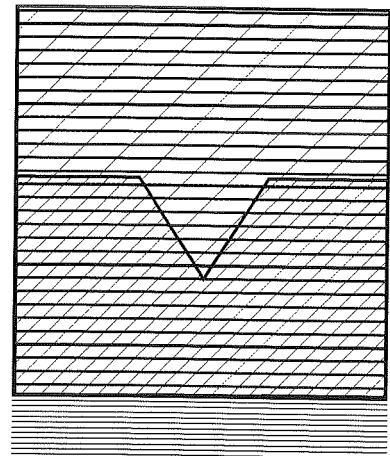
Relief



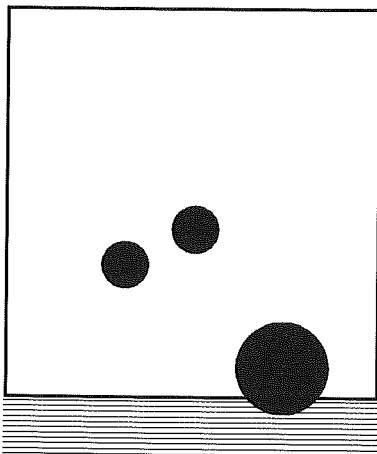
Cacao - café



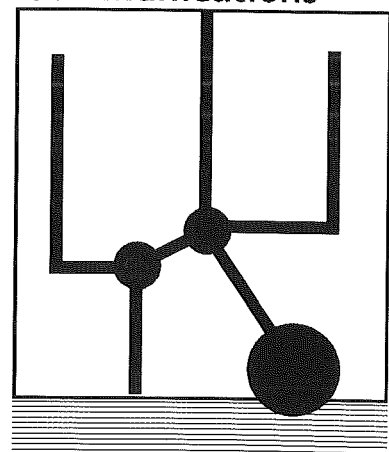
Forêt - savane



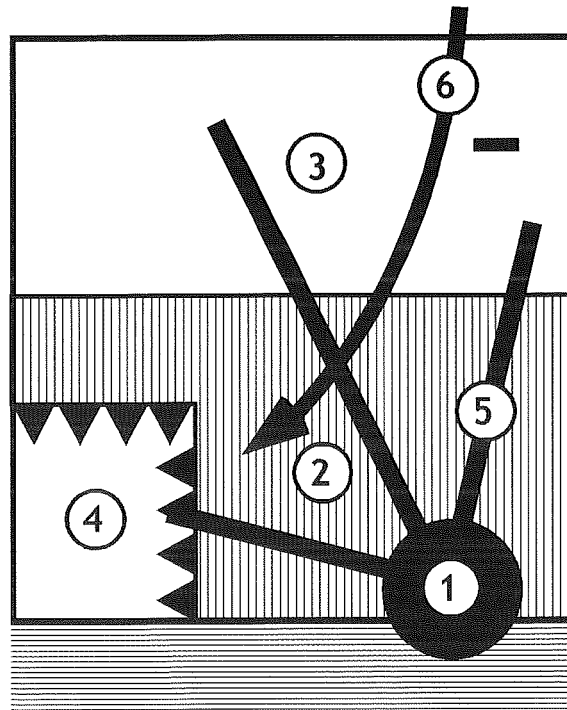
Villes



Communications



Une proposition de synthèse de la structure spatiale de la Côte d'Ivoire



- ① Une métropole hypertrophiée: coeur socio-économique et port d'exportation
- ② Un sud forestier, densément peuplé, fortement défriché, voué à l'agriculture commerciale d'exportation : cacao, café, plantations
- ③ Un nord savanicole, faiblement peuplé, fragilisé et en voie de "sahélisation", voué à l'agriculture commerciale extensive: ranching, canne à sucre, coton.
Un "Nordeste" déserté et marginalisé.
- ④ Un sud-ouest forestier attaqué par un front pionnier et voué à l'exportation des bois tropicaux.
- ⑤ Un réseau de communication polarisé par la métropole portuaire et "drainant" les produits des cultures commerciales.
- ⑥ Un flux migratoire du nord au sud-ouest, alimenté par des migrations internes et des afflux de population venant des pays limitrophes